

art INSIDER

MARS
2019
N°12

LA REVUE DES PROFESSIONNELS DE L'ART

LÉA BISMUTH

« Mon premier
texte critique »



AGENT D'ARTISTE

« En France, il y a toujours
un problème entre l'art et
l'argent. Il faut décomplexer
cette relation. »

HAUSSE DE LA CSG

Lettre ouverte
des artistes-auteurs
au ministre de la Culture

LA SIRÀ

Un espace de travail
et de création
à Asnières-sur-Seine

SODAVI

La grand-messe
des arts visuels

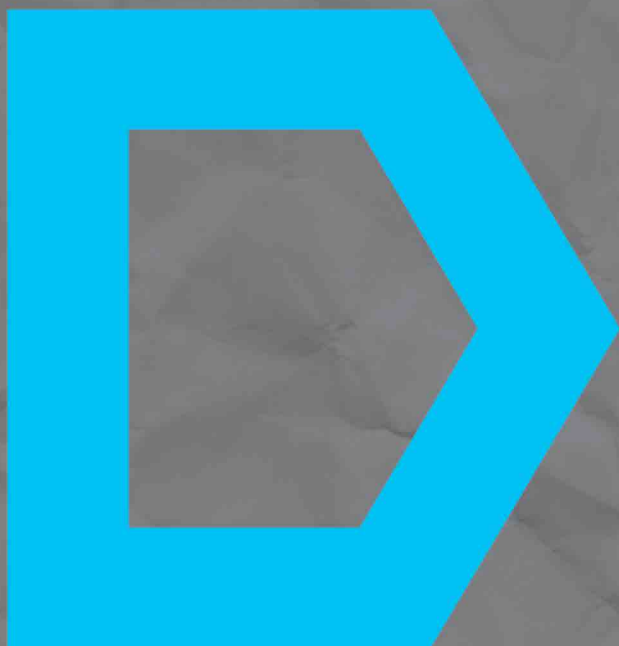
- + LES INFOS DU MOIS
- + LES ÉVÉNEMENTS À VENIR
- + LES APPELS À PROJETS DÉCRYPTÉS



« On ne voit pas l'époque
se transformer, puisqu'on
en est les contemporains. »

Stéphanie Moisdon, commissaire d'exposition et enseignante

29|31 MARS 2019



DDESSIN {19}

P A R I S

CABINET
DE DESSINS
CONTEMPORAINS

www.ddessinparis.com

ATELIER
RICHELIEU

60, RUE DE RICHELIEU / 75002 PARIS

SUIVEZ
DDESSINPARIS



MÉTRO / BOURSE
ENTRÉE / 13 EUROS
TARIF RÉDUIT / 9 EUROS

SOMMAIRE

art
INSIDER

LA REVUE DES PROFESSIONNELS DE L'ART

Art Insider
113, boulevard Richard-Lenoir
75011 Paris

01 40 01 04 26
bonjour@artinsider.fr
www.artinsider.fr

Direction de la publication : Milarépa Bacot
Rédaction en chef : Alexandrine Dhainaut
Direction exécutive : Isabelle Caparros
Relecture : Delphine Nègre-Bouvet

Contributeurices de ce numéro :
Antinéa Garnier, Gaëlle de Saint-Pierre,
Barbara Soyer, Marie-Hélène Vignes

Une info à nous communiquer ? redaction@artinsider.fr
Publicité & partenariat business@artinsider.fr
Abonnement www.artinsider.fr

Imprimé en France sur Cyclus offset
pour le compte de Art Insider

Commission paritaire : 0420 T 93638
Numéro ISSN : 2607-9453
Dépôt légal mars 2019

EN COUVERTURE :
Stéphanie Moisdon
Léa Bismuth © Juliette Agnel

4 LES INFOS DU MOIS

LE (TRÈS) GRAND ENTRETIEN

8 STEPHANIE MOISDON

Commissaire d'exposition et enseignante

REPORTAGE

18 SODAVI

La grand-messe des arts visuels

LIEU D'ÉMERGENCE

22 LA SIRA

Asnières-sur-Seine

INVENTER SON PARCOURS

26 AGENT D'ARTISTE, COMMENT ÇA MARCHE ?

30 PROFESSION TRANSPORTEUR D'ART

LP ART

GALERISTES LE FOCUS DU CPGA

36 LA DATATION EN PAIEMENT D'ŒUVRES D'ART :

50 ans d'un modèle culturel français

39 LES INFOS DES GALERIES

ARTISTES

40 QUESTIONS PRATIQUES

Prélèvement à la source pour les artistes
Quels recours en cas d'imitation de l'œuvre d'un artiste ?

43 ON EN PARLE !

MATIÈRES À PENSER

44 LA COMPENSATION QUI FRAGILISE

Lettre ouverte des artistes-auteurs au ministre de la Culture

46 LES OPPORTUNITÉS DÉCRYPTÉES

52 L'AGENDA

MA PREMIÈRE FOIS

66 LÉA BISMUTH

Critique d'art et commissaire d'exposition

les infos

PAR BARBARA SOYER

INAUGURATION

Le MoCo à Montpellier

Installé à l'hôtel Montcalm réhabilité pour l'occasion par l'architecte Philippe Chiambaretta, le futur musée des Collections sera inauguré le 29 juin. Dernière pièce du MoCo (pour Montpellier Contemporain) – la structure multisites dirigée par Nicolas Bourriaud réunissant l'ESBAMA (école supérieure des beaux-arts de Montpellier) et la Panacée –, il a été pensé comme un lieu de rencontres et d'expositions au cœur du dispositif créatif de la ville. Il présentera pour son inauguration des œuvres de la collection Ishikawa, sous le commissariat de Yuko Hasegawa, directrice artistique du musée d'Art contemporain de Tokyo. Se tiendra au même moment dans les rues de Montpellier la manifestation « Cent artistes dans la ville » (8 juin-28 juillet), organisée par Nicolas Bourriaud, avec les artistes Neil Beloufa, Hicham Berrada, Gloria Friedmann, Mona Hatoum ou encore Jeanne Susplugas, en hommage à l'exposition du même nom présentée en 1970 par les artistes Tjeerd Alkema, Jean Azemard, Vincent Bioulès et Alain Clément (source *Art Daily Newspaper* 30/01).

RENDEZ-VOUS

La Ronde #4

Pour la quatrième année consécutive et jusqu'au 25 mars, La Ronde, grande manifestation d'art contemporain du territoire normand, revient investir les musées de Rouen. Le public pourra découvrir, au fil des différents parcours des collections permanentes, de nombreuses œuvres inédites d'artistes reconnus ou émergents (de Valérie Belin à Sophie Dubosc, de Simon Boudvin à Tania Mouraud), choisis sur la base d'un appel à projet lancé à travers la France.

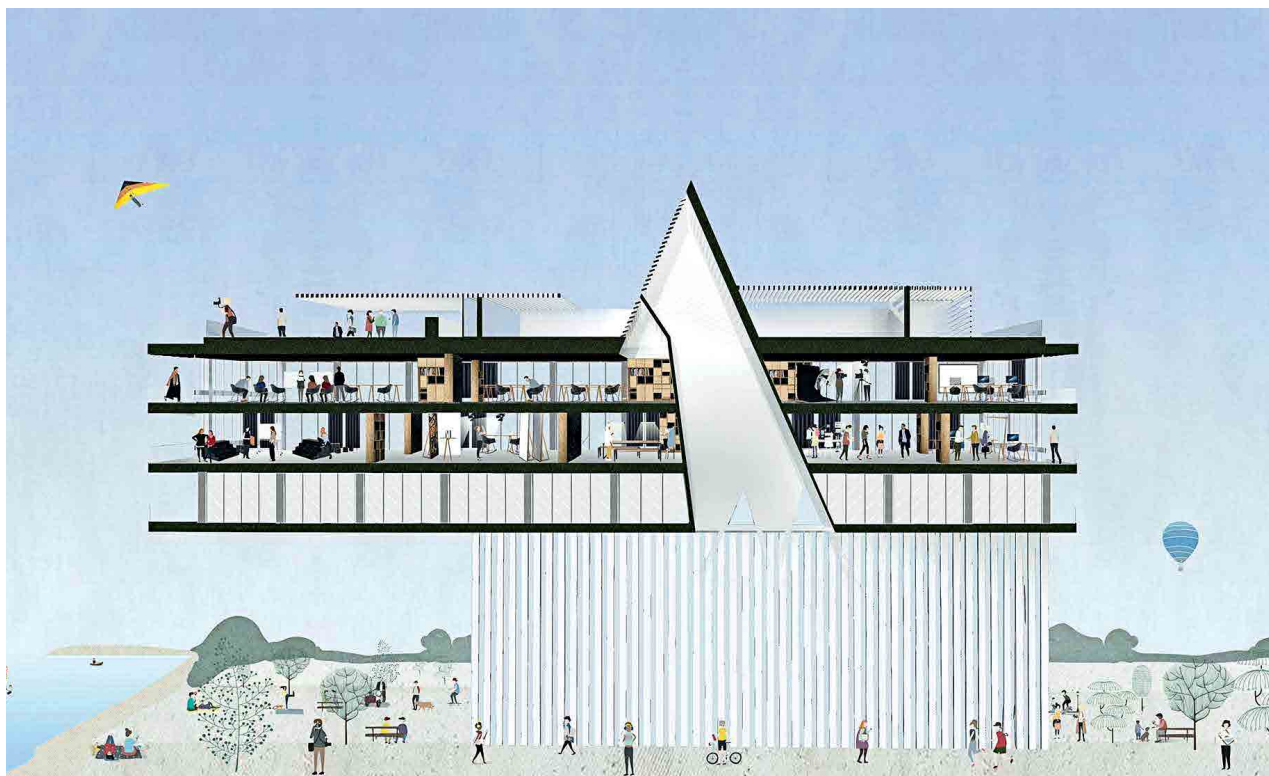
COLLECTOR

Un timbre Valérie Belin

La Poste vient d'émettre un timbre illustré par une œuvre de 2010 de Valérie Belin, *Calendula (Marigold)*. En circulation depuis le 25 février, tiré à 600 000 exemplaires, et d'une valeur faciale de 2,10 €, il est disponible en ligne, par correspondance, dans certains bureaux de poste ainsi qu'au musée de la Poste.



L'école Camondo Méditerranée, Toulon

**OUVERTURE**

Camondo Méditerranée

Composante du MAD, l'école d'architecture et de design d'intérieur parisienne Camondo ouvrira en septembre un deuxième site sur le campus Chalucet de Toulon qui compte déjà l'école supérieure d'art et de design et l'école Kedge. Avec 150 élèves et 20 professeurs, Camondo Méditerranée proposera un second cycle bi-langue destiné aux étudiants du bassin méditerranéen et internationaux – le premier cycle débutant en 2020. L'école pourra s'appuyer sur les nombreux savoir-faire et partenaires locaux, au premier rang desquels la Villa Noailles, à l'origine du festival Design Parade organisé à Hyères et à Toulon.

APPEL À RÉSIDENCE

Jeunes chercheurs aux musées

Le musée national de la Renaissance à Écouen, le musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye et les musées de la Ville de Marseille accueilleront cette année pendant six mois les trois chercheurs choisis à l'issue de l'appel lancé par le ministère de la Culture pour la seconde année consécutive. Objectif de l'appel : « Ouvrir les musées aux chercheurs venus de toutes les disciplines et pas seulement de l'histoire de l'art, afin de croiser les regards, d'imaginer de nouveaux outils de médiation et de proposer des lectures renouvelées des collections pour mieux correspondre aux attentes des publics de demain. » Les candidats ont jusqu'au 30 mars pour déposer un dossier. Les lauréats recevront chacun une bourse de 15 000 €.

SÉMINAIRE

« Becoming an artist? »

Du 13 au 15 mars, l'école des beaux-arts Nantes-Saint-Nazaire accueille « Becoming an artist? », séminaire européen organisé en partenariat avec ELIA, European League of the Institutes of the Arts, réunissant designers, artistes (Hoël Duret, Orlan...), enseignants et directeurs d'école d'art (Yann Fabès, Thomas Greenough, respectivement directeurs de l'ENSCI et de la Glasgow School of Art...). Au cœur des débats et des ateliers : la question de la sélection à l'entrée des écoles d'art, de plus en plus sélectives à l'heure de l'engouement croissant pour les études artistiques et le risque d'uniformisation des profils paradoxalement associés. Quelles réponses, quels dispositifs originaux, quelles alternatives possibles ?

► Pour s'inscrire : www.beauxartsnantes.fr



INAUGURATION BIS

Musée des Beaux-Arts de Dijon

Événement : après plus de 10 ans de travaux et un budget de 60 M€, le musée des Beaux-Arts de Dijon rouvrira intégralement ses portes le 17 mai, rénové et agrandi. Il sera inauguré par l'artiste Yan Pei Ming, investissant les espaces d'exposition temporaire et les collections permanentes. Grâce à l'intervention des architectes Yves Lion et Éric Pallot, 1500 œuvres, de l'Antiquité à l'art contemporain, seront désormais présentées au public. Seul grand musée, avec le Louvre, à être logé dans un palais au cœur de la ville, le palais des Ducs et des États de Bourgogne, il sera accessible via une nouvelle entrée principale, la place de la Sainte-Chapelle.

BUDGET

Institut français

Avec un budget en hausse de 2 millions d'euros en 2019 (+6 %), l'Institut français reprend des couleurs après sept années de vaches maigres. De quoi mener à bien sa mission de rayonnement de la culture française à l'étranger. Biennale d'art de Venise, Triennale de design de Milan, les grands rendez internationaux ne manquent pas cette année. L'Institut français entend également renforcer ses liens avec le continent africain, en apportant son soutien à des centres d'art basés principalement dans l'espace francophone. Autres priorités en 2019 : l'Europe, la ville et le jeune public, qui seront les fils rouges des actions menées à l'étranger. Une année tous azimuts.

INITIATIVE

Un lieu pour respirer (post-Khiasma)

Dans le sillage de la fermeture brutale de l'Espace Khiasma aux Lilas en octobre dernier, un collectif d'associations (Potager Liberté, La Fabrique Phantom, R22 Tout-monde, Le Star Hôtel, Addoc, Rester.Etranger, Exposer Publier, Territoires...) s'est mobilisé pour tenter de sauver cet espace et écrire un nouveau chapitre de l'aventure démarrée en 2001. Alors que le projet de ce nouveau lieu collégial et indépendant est en cours de définition, l'activité de l'espace est d'ores et déjà relancée. Dans les mois à venir, il s'ouvrira à diverses invitations, discussions, moments festifs et conviviaux pour réfléchir collectivement aux manières de faire lieu aujourd'hui. À suivre.

Le musée des Beaux-Arts de Dijon rénové © Atelier Lion associés

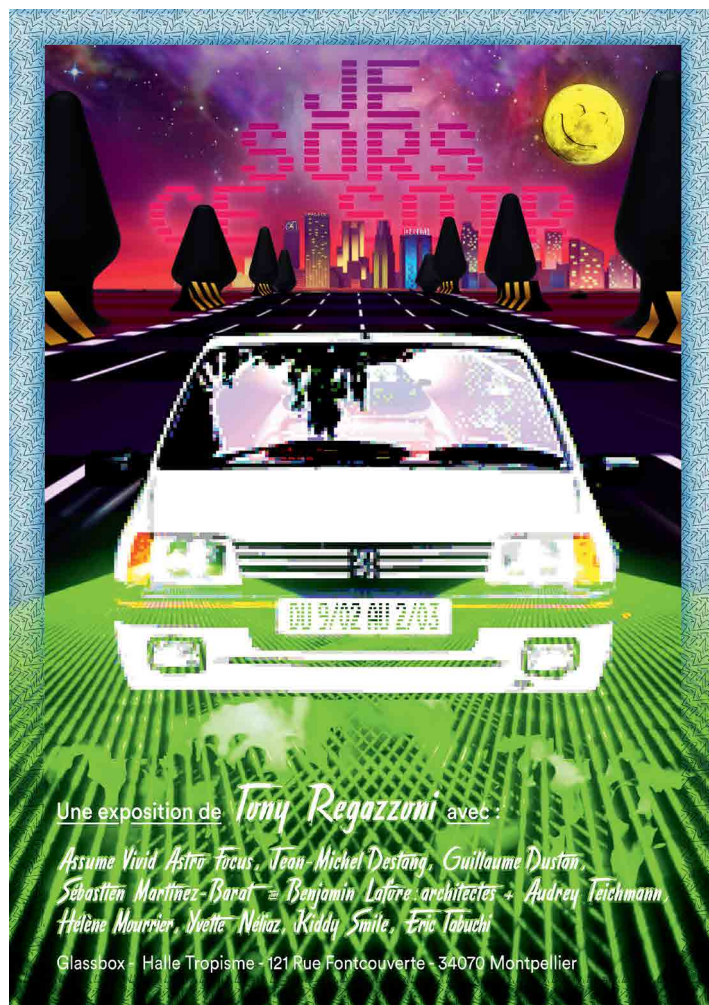


RÉSIDENCES D'ARTISTES

Les suites du rapport Tuot

Le *Quotidien de l'Art* du 8 février revient sur le rapport confié au conseiller d'État Thierry Tuot, dont la publication, attendue mi-septembre, se fait attendre. Citant le site La Lettre A, qui y aurait eu accès, il proposerait de « faire des résidences artistiques un outil diplomatique et économique, mais également de bouleverser la gouvernance de la tricentenaire villa romaine [la Villa Médicis à Rome, *ndlr*] ». La même source dévoile qu'il propose « la centralisation de toutes les résidences d'artistes administrées par l'État dans les mains d'un futur Centre national des résidences artistiques, lui-même intégré au ministère de la Culture [...] Il pourrait également décider quels arts sont prioritaires pour l'État, quelles méthodes de sélection employer pour recruter les futurs résidents et comment évaluer ces résidences ».

« Je sors ce soir. » Affiche de l'exposition, 2019 © Tony Regazzoni



Une exposition de *Tony Regazzoni* avec :
*Assume Vivid Astro Focus, Jean-Michel Destang, Guillaume Duxan,
 Sébastien Martinez-Barat, Benjamin Lafère architectes + Audrey Teichmann,
 Hélène Mourrier, Jvete Nélaz, Kiddy Smile, Eric Tabuchi*
 Glassbox - Halle Tropisme - 121 Rue Fontcouverte - 34070 Montpellier

DÉLOCALISATION

Glassbox à Montpellier

Créée en 1997, pionnière des *artist-run spaces*, l'association parisienne Glassbox a décidé de se dédoubler à Montpellier cette année, profitant du dynamisme culturel de la ville. La structure investit pour plusieurs mois un espace de 230 m² au sein de Tropisme, un nouveau concept de halle culturelle inauguré début janvier, afin d'y développer une programmation indépendante, en lien avec les structures et initiatives locales. Pour sa première résidence montpelliéraine, Glassbox a invité l'artiste Tony Regazzoni à produire une exposition autour de l'esthétique du club et des codes alternatifs de la fête. Un projet intitulé « Je sors ce soir », ouvert à d'autres activités : danser, mixer, s'amuser...

MUSÉE

Entrée libre au MAMCO

Résident ou de passage à Genève en 2019, vous n'aurez plus aucune raison de ne pas vous rendre au MAMCO, le musée d'art moderne et contemporain de la ville. L'entrée y est totalement libre et gratuite, à tous, tous les jours et toute l'année 2019, offerte par Mirabaud, le groupe bancaire et financier genevois partenaire du musée qui fête cette année son bicentenaire. On rêve d'une initiative de cette nature en France.



LA CRITIQUE le (très) grand entretien EST UN LANGAGE EN Stéphanie Moisdon commissaire d'exposition et enseignante SOI



© Renaud Monfourny

QUI N'A RIEN À VOIR AVEC LE JUGEMENT OU LA MORALE

Par quel hasard l'art est-il entré dans votre vie ?

J'ai grandi à Paris, une situation culturelle assez riche qui m'a permis d'avoir accès à énormément d'expositions et de films. Même si au moment où j'ai commencé à m'intéresser réellement à l'art, ça ne se passait pas dans les grands centres – Paris, Berlin, New York –, mais plutôt en périphérie. L'art contemporain dans les années 1990, du moins la partie la plus prospective ou projective, se situait davantage à Bordeaux, Dijon, Grenoble ou Cologne. Mais être à Paris était évidemment une situation privilégiée, ne serait-ce que dans les cursus proposés par les universités ou les écoles d'art, et qui étaient fondamentalement transdisciplinaires, impliquant toutes les pratiques.

Ce sont des années fondées sur l'idée même de la transversalité. Au début de mes études, de sémiologie et de linguistique à l'École des hautes études, et en recherches cinématographiques à Censier, j'étais surtout portée par le désir de devenir critique. Ce sont des années intellectuellement intenses du point de vue théorique. J'ai eu la possibilité de rencontrer des gens qui s'intéressaient à des espaces intermédiaires, entre le cinéma, la musique, la performance, l'art, et qui ne se destinaient pas à être artiste, commissaire, critique, écrivain ou cinéaste.

C'est un moment de liberté extraordinaire, notamment due à une certaine faillite économique à l'époque. Nous traversons une grande crise économique en 1989-90. Il y avait donc paradoxalement beaucoup plus de libertés car il n'y avait pas d'argent, pas de ou des publics, ni de médiation ou d'enjeux économiques et politiques. Surtout, il n'y avait pas tous ces appareils de communication qui aujourd'hui encadrent la totalité de ces manifestations. On était donc sur un terrain de jeux et d'expérimentations assez vaste. J'ai poursuivi jusqu'en thèse et intégré le Centre Pompidou de manière un peu soudaine. Il se trouvait que mon directeur de thèse, le théoricien Raymond Bellour, travaillait sur une exposition qui portait très précisément sur les axes de ma recherche – la question de l'entre-image. Il m'a alors demandé de réaliser un stage sur l'exposition « Passages de l'image », codirigée avec Catherine David et Christine Van Assche [conservatrices au Centre Pompidou, *ndlr*]. De ce stage de trois mois, j'ai rapidement tiré des leçons intéressantes, et je suis restée six ans au Centre Pompidou.

Quel poste occupiez-vous ?

J'ai occupé des fonctions différentes, sous des formes contractuelles pour le moins diversifiées ! C'était le début de ces négociations avec l'emploi, j'étais très jeune, j'avais 21 ans. Christine Van Assche m'a véritablement donné une opportunité. Elle avait cette capacité à confier des responsabilités à des jeunes gens qui n'avaient pas encore d'expérience de l'institution ou de l'art. Elle me confia assez vite la conception et l'écriture du catalogue de la collection vidéo, qui n'existait pas, car cette collection n'était pas rationalisée. Nous étions dans un moment où la vidéo n'était pas tout à fait reconnue comme un médium, ni tout à fait un document, ni tout à fait une œuvre. J'ai fait ce travail de recensement et d'archéologie avec une part d'intuition, d'amateurisme, d'implication et de passion. J'ai immédiatement compris l'extraordinaire opportunité qui s'offrait à moi. Je me suis saisie de cette histoire de la vidéo – qui n'était pas naissante puisque les pionniers avaient déjà réalisé des œuvres marquantes dans les années 1960, mais elle n'était pas encore parfaitement encadrée ou catégorisée par les institutions ou par le marché –, pour construire ma propre histoire autour de ces pratiques « impures », « intermédiaires ». À cette époque, on ne faisait pas les recherches de la même manière, il n'y avait pas Internet, ni la numérisation. J'ai dû fonctionner de manière empirique pour écrire sur chacune des pièces de la collection, dont je ne savais presque rien. Parallèlement à cela, Christine Van Assche m'a confié une exposition annuelle sur la jeune création, avec à chaque fois un autre commissaire invité, dans le domaine des nouveaux médias. J'ai commencé à monter des expositions au Centre Pompidou sous sa direction et puis j'ai intégré le collectif Á Bao A Qu (du nom de la créature de Jorge Luis Borges), qui avait une activité extrêmement intense, puisque nous diffusions chaque semaine des vidéos dans des lieux alternatifs mais aussi institutionnels, en collaboration avec le collectif parisien Büro, une autre structure indépendante liée à la musique expérimentale et électronique. J'ai alors commencé à avoir une activité de programmation dans beaucoup d'institutions, à Saint-Gervais, à Genève, à la Fondation Cartier et à l'étranger. Très vite, mon activité s'est développée à l'étranger plus qu'en France.

« PRÉSUMÉS INNOCENTS » A ÉTÉ UN ÉPIPHÉNOMÈNE DE L'ÉPOQUE. IL FALLAIT UN MIROIR POUR CONCEVOIR QU'IL Y AIT UNE TELLE TRANSFORMATION SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LA LIBERTÉ EN GÉNÉRAL.

Les opportunités à l'étranger étaient liées à votre travail sur les nouveaux médias ?

Oui, bien sûr. Car cela faisait partie des enjeux contemporains et internationaux. La vidéo, comme les arts électroniques ou la performance, circulait de manière fluide, au-delà des géographies et des territoires. C'est à ce moment que nous avons créé un réseau international avec Hans-Ulrich Obrist. Nous avons une sorte de prévision d'Internet avant d'en maîtriser les outils.

Comment avez-vous rencontré Hans-Ulrich Obrist ?

C'est Absalon qui m'a parlé de lui la première fois. Suzanne Pagé [ancienne directrice du musée d'Art moderne de la Ville de Paris, *ndlr*], qui avait entendu parler de ce très jeune garçon qui faisait des expositions dans sa cuisine, l'avait invité comme curateur. Je lui ai envoyé au musée une lettre manuscrite, qu'il a gardée, nous n'avions pas de portables. Je l'ai rencontré à l'âge de 20 ans, il en avait 19. Depuis, nous communiquons presque tous les jours.

Ensemble, nous avons généré plusieurs situations collectives, sous la forme insidieuse de rumeur, d'anonymat, un peu comme le font aujourd'hui Reena Spaulings ou Claire Fontaine. Notre premier groupe, fondé avec Okwui Enwezor et Carlos Basualdo, s'appelait Voti. Ce groupe n'avait pas de programme, pas d'agenda, pas de territoire, pas de lieu fixe, pas d'objectif politique déterminé. Nous étions dans l'idée de mobilité, de migration permanente. C'était la réunion d'un certain nombre de personnalités internationales qui s'intéressaient aux questions de l'exposition autant qu'à celle de l'art et qui se réunissaient sans véritables objectifs d'influence ou de carrière. Nous n'avions ni les moyens ni la possibilité de nous rencontrer physiquement, mais on échangeait par mail de manière non productive. C'est le début d'Internet qui va nous permettre de faire circuler les idées et les objets, en dehors des limites de genres, de nationalités, de territoires.

À quoi ressemblaient ces échanges ?

Nous n'étions pas vraiment pragmatiques ou stratégiques. Il s'agissait davantage d'un réseau d'amitiés, de connivences, d'un partage de pensées. Il n'y avait pas d'utilitarisme, ni de vocation à matérialiser ces idées. Mais il se trouve qu'à ce moment-là des projets naissent et produisent l'image de ces groupes à géométrie variable,

comme la biennale européenne Manifesta, qui va intégrer cette notion du collectif.

Manifesta va donner forme à nos hypothèses, avec l'idée d'une réorientation du regard qui ne serait pas polarisé sur les grands centres, sur les rapports Nord-Sud/Est-Ouest, mais décentré, excentré. Manifesta va inclure le groupe Voti de manière assez large car nous allons tous y contribuer ou presque. Manifesta va aussi nous permettre très concrètement de voyager, de rencontrer un grand nombre d'artistes (c'est à cette occasion que je vais rencontrer Tino Sehgal par exemple), de faire des recherches extensives. Dans le projet de Manifesta, il y avait l'idée de donner une liberté sans conditions aux commissaires d'exposition, au point même de leur suggérer de penser l'exposition sous d'autres formats : un livre, des archives, un film, une école... Il se trouve que presque tous les commissaires de Manifesta ont fini par souscrire à l'idée que l'exposition était la meilleure solution. Moi la première, car après avoir voyagé dans plus de 30 pays, rencontré près de 1 500 artistes, il était important de montrer le fruit de cette recherche ! Néanmoins, il y avait cette possibilité de dire « on est mobiles », y compris dans la production des espaces, et les espaces sont plus infinis qu'on ne le pense. De reconsidérer la conception muséale de l'exposition, de l'accrochage comme exercice savant, ou simple collection de formes. Comme d'autres l'ont fait, *Zapp Magazine* par exemple, nous pouvions imaginer de concevoir une exposition sur le seul support d'une cassette VHS.

Cette idée de la diffusion était très importante pour nous. C'est pourquoi nous allons créer dans les années 1990 bdv (Bureau des vidéos) avec Nicolas Trembley, qui correspond à la fin de mes années au Centre Pompidou. À partir de là, je vais réellement exercer en indépendante, notamment avec le Bureau des vidéos, tout en enseignant, activité que j'avais très tôt commencée pendant mes années au centre Pompidou, en étant chargée de cours à l'université Saint-Charles. J'ai ensuite enseigné à l'École des beaux-arts de Paris, à Cergy, aux beaux-arts de Lyon, au post-diplôme de Nantes ou encore à la Jan Van Eyck Académie de Maastricht, puis plus régulièrement à l'ECAL. Cette activité d'enseignement est devenue fondamentale. C'est celle qui continue à me forcer à une pensée critique, ■ ■ ■

JE PENSE QUE LA COMMUNICATION L'A EMPORTÉ AUJOURD'HUI ET QUE LE TEXTE EST JUSTE LA PART DE GRIS À CÔTÉ L'IMAGE.

à me protéger du fantasme du renouvellement, des impasses du post et du néo, et à garder un contact direct avec la pensée et les pratiques de plusieurs générations. L'enseignement va aussi m'entraîner dans un mouvement constant, y compris celui qui interroge les formes de la pédagogie. Je conçois la pédagogie comme un véritable espace d'écriture. C'est la raison pour laquelle j'ai créé l'École de Stéphanie, une manière de répondre à l'évolution industrielle de la culture, des métiers de l'art et du commissariat.

Avez-vous toujours exercé en indépendante ?

Oui. Je le suis encore et espère l'être toujours. Alors que la plupart des curateurs de ma génération ont rejoint l'institution, pour des raisons aussi compréhensibles qu'objectives. En effet cette petite parenthèse de liberté que nous avons connue à la fin des années 1980 va être considérablement remise en question au tournant des années 2000, précisément lorsque je monte « Prémés innocents » au CAPC de Bordeaux, dont on connaît malheureusement les suites¹. C'est un moment lié à la mondialisation où les choses se resserrent, se remettent en ordre. L'argent revient, le marché s'organise, les notions de public ou des publics et de médiation se mettent en place, la communication l'emportant bien souvent sur l'expérimentation et le langage de l'art. Je pense qu'à ce moment-là, beaucoup de gens qui jusque-là se sentaient relativement libres de pouvoir s'exprimer, s'organisent davantage et se mettent à l'abri d'un certain nombre de menaces possibles comme celle que j'ai vécue avec « Prémés innocents ». Il est préférable d'être protégé par l'institution face à ce type d'accusation violente, qui a donné lieu à un procès de onze années tout de même ! Avec un dossier vide, totalement illégitime, sans aucune charge.

Ce procès vous a remise en question en tant que commissaire ?

C'est inévitable d'en tirer certaines conclusions, mais je ne me suis pas remise en question intellectuellement. Il m'a fallu du temps pour comprendre à quel point nous n'avions pas vu une autre époque venir. Ce qui arrive probablement pour toute transition historique, c'est-à-dire qu'on ne voit pas l'époque se transformer puisqu'on en est les contemporains. Par ailleurs, je fais partie d'une génération qui était totalement obsédée par le présent, hantée par

les formes qui étaient en train de naître. On ne voit donc pas que l'époque change, qu'elle est en train de se judiciaireiser, de se réorganiser autour de grands principes d'ordre, de catégories, d'identitarismes. La question de l'identité est revenue en force à la fin des années 1990, alors qu'elle avait été démonétisée d'une certaine manière. Nous étions les petits-enfants de 68, on ne pouvait pas souscrire à ces notions d'identité. Nous n'étions ni formés ni armés pour cela. « Prémés innocents » est vraiment littéralement l'histoire d'une sortie de l'innocence. Cette exposition a été une vraie caisse de résonance. Six mois avant et ailleurs qu'à Bordeaux – une ville affreusement réactionnaire et bourgeoise –, cette exposition n'aurait soulevé aucune polémique. La plupart des œuvres dites polémiques ont été montrées dans les plus grands musées du monde. À ce moment-là, elles faisaient partie des plus grandes collections des institutions et n'ont provoqué aucune contestation. L'époque avait changé, il était donc plus que raisonnable de se poser la question de ses responsabilités, de renouveler ses moyens d'action, de penser autrement la question de la subjectivité, de la représentation, hors des corps et des sexualités, des récits contre-révolutionnaires des années 1970.

Cet épisode a en effet marqué les esprits...

« Prémés innocents » a surtout créé un précédent. Depuis, je suis presque devenue consultante malgré moi pour différentes situations institutionnelles où l'on me demande par anticipation d'imaginer le pire scénario, d'estimer quels pourraient être les risques et les sanctions. C'est un épisode marquant, mais je pense que « Prémés innocents » a été un épiphénomène de l'époque. Il fallait un miroir pour concevoir qu'il y ait une telle transformation sur la liberté d'expression et la liberté en général. Je ne pense pas que l'art, la création bénéficie d'un statut privilégié. C'est la liberté individuelle qui est de plus en plus menacée.

Votre activité de commissaire a-t-elle toujours été adossée à celle de critique ?

Si l'on regarde rétrospectivement, la plupart de mes projets sont de nature littéraire, presque toujours reliés à des hypothèses d'écriture, que ce soit la biographie ou l'adaptation. Le cinéma, l'écriture et la psychanalyse sont les trois embranchements à partir

* En 2006, le directeur des Musées de Bordeaux Henri-Claude Cousseau, et Stéphanie Moisdon et Marie-Laure Bernadac, les deux commissaires de l'exposition « Prémés innocents » présentée au CAPC de Bordeaux, étaient mis en examen pour « diffusion de message violent, pornographique ou contraire à la dignité accessible à un mineur » et « diffusion de l'image d'un mineur présentant un caractère pornographique », après une plainte déposée par La Mouette contre l'exposition. Cette organisation de protection de l'enfance estimait que parmi les 200 œuvres visibles par le public, certaines présentaient un caractère « pédopornographique ». En 2011, la justice déboutait La Mouette et innoçentait Henri-Claude Cousseau, Stéphanie Moisdon et Marie-Laure Bernadac.



LA PLUPART DE MES ÉTUDIANTS RÉCLAMENT CONSTAMMENT DE RENCONTRER DES COMMISSAIRES D'EXPOSITION ET DES PROFESSIONNELS...

desquels je me suis construite. Pour moi, la critique est un langage en soi, non substituable, qui n'a rien à voir avec le jugement ou la morale. De la même manière, l'exposition est une invention de langage.

Lisez-vous des critiques ?

Pour lire des textes critiques, encore faudrait-il qu'ils existent ! À l'exception de quelques rares tentatives, comme la revue *May*, les magazines *Mousse* ou *Spike*, ces supports sont condamnés à terme économiquement et ne survivent jamais aux lois de la communication et du marché. C'est la raison pour laquelle nous avons créé Frog avec Éric Troncy, probablement l'un des plus brillants critiques de ma génération, qui inventait quelque chose d'inédit entre l'écriture et l'exposition. Éric est radical, intempestif, de mauvaise foi (c'est la moindre des choses lorsqu'on est critique !) et se dit lui-même devenir impuissant face à l'évolution de l'art, entièrement soumis aux marchés globaux. Dans les dix premières années de ma carrière, les échanges critiques étaient extrêmement virulents, les mots étaient importants, ce n'étaient pas des dents creuses. On accordait énormément de poids, de foi, de croyance dans ce que la parole et le texte pouvaient produire. Je pense que la communication l'a emporté aujourd'hui et que le texte est juste la part de gris à côté de l'image. Personnellement, je ne fais pas le gris à côté de l'image. Donc je n'écris plus dans les magazines pour ces raisons, car je ne fais pas davantage de commentaire légendé ou de cartel allongé. Et puis je ne crois pas à l'opinion non plus, ni aux commentaires. Ce manque de considération pour le texte et la pensée se double par ailleurs de rémunérations misérables, pour lesquelles il faut supplier, après s'être inscrit en auto-entrepreneur. Il faut trouver d'autres moyens de publier, hors des médias traditionnels, je suis persuadée que c'est en train de se passer.

Le net, via les blogs par exemple, a quand même permis de créer de nouveaux espaces critiques, non ?

Oui, sans doute. Frog, c'est notre blog papier en quelque sorte !

Belle longévité pour un blog !

Oui, on est à la fois caractériels et persistants, ça aide ! Aussi, nous avons gardé une sorte d'esprit juvénile qui nous permet de continuer de jouer.

On était un peu fétichistes, on aimait bien le papier, et avec Éric, nous partagions la même ironie vis-à-vis des codifications dominantes des magazines de mode. D'où le choix de ce papier glacé luxueux, de la quadri, d'une certaine esthétisation cosmétique. Alors que le contenu critique du magazine est assez brutal et que l'économie de Frog est nulle ! On aimait jouer avec cette ambiguïté-là, car toute l'industrie de la mode était en train d'absorber littéralement le champ de l'art.

Que pensez-vous des professionnels qui estiment que le métier de commissaire apparaît moins pertinent à l'heure où les artistes montent leurs propres lieux, et diffusent eux-mêmes leur travail ?

Je pense que c'est totalement faux. J'enseigne depuis 30 ans, et au contraire, je constate un réel engouement vis-à-vis des pratiques et des études curatoriales. La plupart de mes étudiants réclament constamment de rencontrer des commissaires d'exposition et des professionnels, car ils ont besoin de savoir comment cela fonctionne très concrètement dans l'institution et en dehors, de mieux comprendre les mécanismes de fabrication, de montage financier, l'articulation dans l'espace, etc. Ils sont très preneurs de ce type d'informations. Je dirais qu'ils ont autant besoin de la présence des artistes que de celle des commissaires. Cette vision des « professionnels » comme vous dites est d'autant plus fautive qu'elle n'est fondée sur aucune observation réelle. Regardez ne serait-ce qu'à Paris des collectifs comme Doc, Bonny Poon, Shanaynay et tant d'autres qui se constituent sans identité précise, dont les membres sont tour à tour artistes, critiques, curators ou galeristes. En revanche, c'est vrai que le métier de critique n'a pas vraiment la cote dans les écoles d'art, et pourtant tous les artistes sont à la recherche de gens pour écrire sur leur travail.

Cette activité d'écriture a glissé du côté des commissaires...

En effet, ce sont la plupart du temps les commissaires qui écrivent. La fonction de critique en elle-même a été dévalorisée ou caricaturée. Les artistes font aussi de plus en plus appel à des auteurs « légitimes », écrivains ou philosophes.

...CAR ILS ONT BESOIN DE SAVOIR COMMENT CELA FONCTIONNE TRÈS CONCRÈTEMENT DANS L'INSTITUTION ET EN DEHORS

Alors que le commissaire figure parmi les professionnels de l'art contemporain les plus fragiles en termes de statut.

S'il est indépendant, oui. J'ai toujours des craintes à voir des jeunes gens se destiner à cette activité, sachant qu'ils auront les plus grandes difficultés à en vivre. Il y a de plus en plus d'artistes dans le monde, mais il y a aussi de plus en plus de gens qui se destinent à ces postes intermédiaires. Aujourd'hui, l'institution précarise le travail de commissariat. La logique de l'auto-entrepreneur est partout. Rares sont les salariés. C'est un vrai problème de vie et de survie à long terme. Pour être commissaire, soit il faut être totalement irresponsable – ce qui est probablement souhaitable ! – soit rentier.

En quoi consiste l'École de Stéphanie ?

C'est un projet que j'ai créé à l'occasion de la première Force de l'art au Grand Palais en 2006. Une triennale qui s'est organisée de manière précipitée à la demande de Dominique de Villepin, dans un climat un peu délétère qui était celui des manifestations autour du CPE. C'est Bernard Blistène, que j'admire et avec lequel je suis amie, qui m'a sollicitée pour faire partie de ce projet, aux côtés d'une quinzaine d'autres commissaires. Chacun devait faire une proposition. Cela correspondait pour moi à un moment de questionnement, où je m'interrogeais sur la nature, le rôle de ces grandes manifestations de type « biennales ». Ces moments de crise sont absolument indispensables et permettent en général d'inventer de nouveaux formats. J'ai donc proposé à Bernard Blistène la modélisation d'une petite école, qui ne serait pas une école pilote mais le pilote d'une école, en travaillant sur chaque coordonnée de cette situation temporaire : la question de l'autorité du savoir, la question du lieu, des règles du jeu, des systèmes de projection et d'identification, l'aura du maître ou de la maîtresse. Je voulais jouer avec tous ces paradigmes qui ont à voir avec la dramaturgie, la fiction, l'écart entre le maître et l'élève. Mais surtout mettre en scène cette notion de transmission, au centre de nos formations, de nos fantasmes. Dès l'origine, depuis sa création, il ne s'agissait pas littéralement d'un projet sur la pédagogie mais sur la valeur de l'art et d'un savoir sur l'art. Plutôt un geste critique, post-situationniste. Sur un malentendu, nous avons construit une salle de classe avec

tion, qui a beaucoup travaillé sur cette notion de transmission, mais surtout d'erreur, d'échec et de virtualisation. Je ne voulais surtout pas quelque chose de littéral, ni la reconstitution d'une école, mais l'image renouvelée de ce que l'école n'est pas. Pierre Joseph a construit un cadre très abstrait proche d'un studio vidéo, un support d'incrustation dans lequel iront se projeter 40 maîtres et maîtresses durant 40 jours. Ce sera vraiment l'objet d'un siège et nous occupons ce lieu très conflictuel qu'est le Grand Palais, selon un principe essentiel qui est la non-catégorisation des compétences, une impossibilité à déterminer, à identifier ou à nommer le domaine de spécialisation de chacun. Avec des acteurs, des artistes, des philosophes, des scientifiques, toutes sortes de gens, dont la pensée est vivante, qui viennent donner une seule leçon sur l'état de leur recherche, sur leurs obsessions. Catherine Robbe-Grillet a donné une leçon sur « les corrections », au double sens du terme. Mathieu Amalric y a raconté un souvenir d'enfance et de formation. Ou encore Jean-Luc Verna, qui a donné un cours de dessin très performatif sur le nu. J'avais par ailleurs conçu avec l'INA une programmation de 30 films et de vidéos autour de la figure du maître, avec des documents rares sur les leçons de Lacan, Deligny, Duras ou Godard. Cette expérience a été très peu commentée, voire pas du tout en France. Mais beaucoup de gens ont assisté aux leçons, souvent par hasard. Le groupe de participants a augmenté progressivement et cette petite école est devenue pour eux un lieu de refuge.

Je faisais là quelque chose d'indéfinissable au cœur du Grand palais, de l'institution donc de l'État. Cette réflexion en miroir sur l'espace public était évidemment intéressante. J'avais déjà œuvré dans une sorte de semi-clandestinité avec la complicité de Régis Durand au Centre national de la photographie, avec un projet qui s'appelait « Prospect ». Je refusais toute documentation, c'était idiot de ma part, vous ne trouverez donc rien là-dessus ! Mais pendant plusieurs années des artistes venaient quelques heures seulement pour une performance, une lecture, un accrochage, une projection. Le public, au début très peu averti, était devenu de plus de plus fidèle. C'était un rendez-vous mensuel qui se transmettait essentiellement par le bouche à oreille, la rumeur. Avec Hans-Ulrich Obrist,

■ ■ ■

AUJOURD'HUI, L'INSTITUTION PRÉCARISE LE TRAVAIL DE COMMISSARIAT. LA LOGIQUE DE L'AUTO-ENTREPRENEUR EST PARTOUT.

nous avons toujours cru dans le pouvoir de la rumeur. Je continue à y croire bien plus qu'à tous les outils de communication.

L'École de Stéphanie était-elle une critique de l'école d'art, qui souvent formate les étudiants ?

Non, pas du tout. L'enseignement est pour moi un lieu d'épanouissement, de liberté et d'échanges intenses. J'ai beaucoup de chance de travailler à l'école cantonale d'art de Lausanne. J'ai eu la possibilité de créer mon propre programme, de monter ma propre équipe. J'ai des moyens pour la recherche, je voyage et je peux envoyer mes étudiants à l'étranger. Je ne suis pas bonne juge de l'évolution des écoles d'art en étant moi-même depuis près de vingt ans dans un lieu si privilégié de l'enseignement. Je pense néanmoins que l'école d'art a évolué comme le reste de l'industrie culturelle vers davantage de formatage, de modes d'évaluation restrictifs. On doit fonctionner à partir de grilles dans lesquelles il nous faut évaluer la recherche la plus contemporaine. Avec l'expérience, on sait aussi comment jouer avec ces cadres, comment conserver une forme de pensée vive, sauvage, rapide, à l'intérieur de ces limites.

L'École de Stéphanie était davantage une réflexion sur le mode opératoire des grandes manifestations internationales, toutes ces biennales qui étaient en train de se développer de manière extraordinaire à ce moment-là. Et qui occupent une fonction particulière dans les villes, liée à l'image du territoire et au tourisme, à des stratégies de communication, comme celles des jeux Olympiques d'une certaine manière. C'était plutôt vis-à-vis de ces modèles-là que l'École de Stéphanie réagissait.

Comment avez-vous été recrutée et qu'enseigniez-vous à l'ECAL ?

J'ai été recrutée par Pierre Keller, ancien directeur de l'ECAL qui lui aussi m'a donné une chance inouïe. Il m'a intégrée assez vite en 1995-96 pour y faire des interventions. Puis quand l'affaire de « Prémés innocents » est arrivée, il a pressenti que les choses allaient se complexifier pour moi et il a décidé de m'engager. Il fait partie de ces rares personnes courageuses et profondément libertaires. Pendant des années, j'ai essentiellement enseigné la théorie, l'histoire de l'exposition, l'histoire de la vidéo. Depuis 11 ans, je dirige le master Arts visuels qui s'appelle Eu-

ropean Art Ensemble, un titre un peu ironique sur cette notion de groupe, de collectif qui est au centre de presque tous mes projets. La formation compte peu de professeurs en interne mais de nombreux intervenants extérieurs, à la fois artistes, commissaires, intellectuels. Le programme que j'ai conçu vise à une très grande mobilité des étudiants, entre l'école et l'extérieur. Il y a énormément de voyages, de résidences, de déplacements, car je pense que c'est absolument essentiel à la formation d'un artiste ou d'un commissaire.

Et puis, je suis également codirectrice du Consortium de Dijon, lieu également lié à cette idée du groupe, du collectif. C'était pour moi l'endroit le plus intéressant des années 1990. Le Consortium a su développer des outils liés aux besoins de transversalité à ce moment-là, que sont Les Presses du réel ou Anna Sanders Film, mais aussi a toujours su se renouveler, y compris dans la structure de cette direction collégiale, quand les directeurs Xavier Duroux (décédé il y a un an), Franck Gautherot et Éric Troncy nous ont demandé à moi, Seungduk Kim et Anne Pontégnie de les rejoindre. J'ai commencé à y faire des expositions en tant qu'indépendante avant d'intégrer la direction il y a une dizaine d'années, au moment de l'inauguration des nouveaux bâtiments.

Entre le commissariat, le Consortium, l'enseignement, l'écriture et j'en passe, mais à quoi carburez-vous donc ?!

Au désir ! Je le dis sans démagogie. Je suis consciente de l'importance grandissante de la souffrance au travail dans la plupart des domaines et de l'extraordinaire privilège dont je bénéficie de travailler dans une sphère que j'ai choisie, au contact de gens la plupart du temps intelligents, émouvants, engagés. Les artistes sont des gens incroyables. Si je suis privilégiée, je suis aussi consciente de l'avenir incertain pour ces jeunes gens qui veulent devenir commissaires, qui s'essayaient à la critique et qui n'y arrivent pas, faute de supports. C'est dur pour eux, et comme je bénéficie de toutes ces possibilités, même si j'ai pu rencontrer de sérieux obstacles qui auraient pu interrompre mon parcours, cela m'a au contraire confortée dans l'idée qu'il fallait s'obstiner, transmettre quelque chose de ce plaisir et de cette liberté à ces nouvelles générations. ■



SODAVI la grand-messe des arts visuels



Le Schéma d'orientation pour le développement des arts visuels – SODAVI permet de rassembler les acteurs d'un territoire sur les questions qui préoccupent le secteur des arts visuels. Récemment, c'est la région Île-de-France qui se saisissait de cet outil de concertation. À quoi sert-il au juste ? Qu'a-t-il changé pour les régions qui l'ont organisé ?

Photographies : Emmanuelle Maye.
© Astre - Réseau arts plastiques
et visuels en Nouvelle-Aquitaine

OBJECTIF

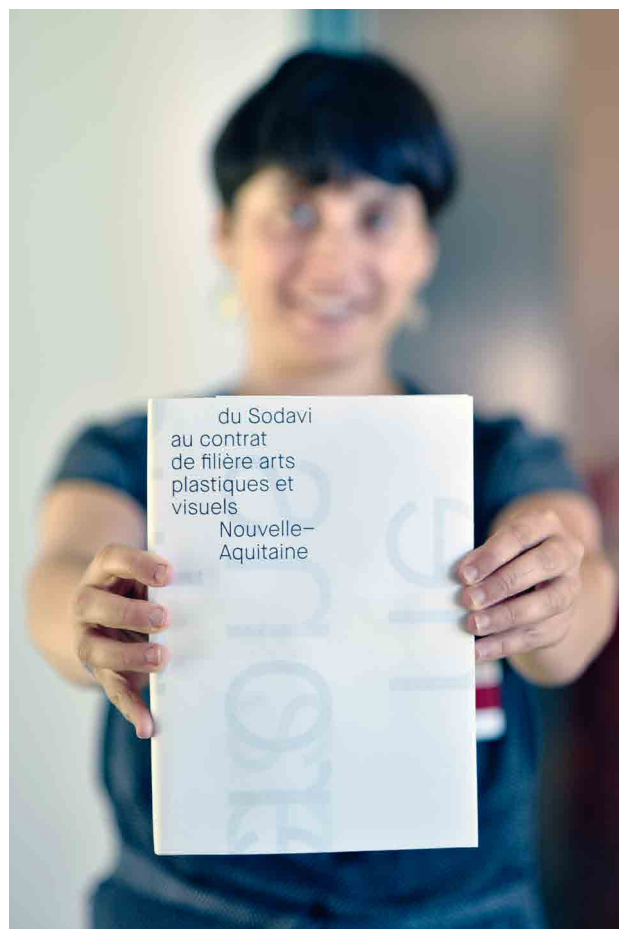
Calqué sur le modèle des SOLIMA pour les musiques actuelles, le Schéma d'orientation pour le développement des arts visuels – SODAVI est une émanation de la Direction générale de la création artistique (DGCA) qui lançait l'outil en 2014 en le définissant ainsi : « Décliné selon les spécificités territoriales, il a pour objectif d'établir un diagnostic de l'existant et des manques éventuels, mais aussi de recenser et de fédérer le travail de l'ensemble des acteurs dans un processus de concertation non hiérarchisée. Il doit permettre d'inscrire dans la durée la concertation, la valorisation et le développement des arts visuels en dégagant des thématiques de travail prioritaires. »

« Décliné selon les spécificités territoriales, il a pour objectif d'établir un diagnostic de l'existant et des manques éventuels, mais aussi de recenser et de fédérer le travail de l'ensemble des acteurs. »

S'appuyant sur des réseaux actifs dans les territoires pour mener ces diagnostics, le SODAVI fait émerger les questions du terrain, à la fois pour les artistes mais aussi pour les structures de diffusion et d'accompagnement, telles que la place et le parcours de l'artiste, sa formation et son économie, le développement territorial, l'amélioration des pratiques pour les structures (comme la rémunération de l'artiste), la question des publics, etc. « Ça n'est pas un carnet de doléances, on ne réfléchit pas dans notre coin et, à la fin, on envoie l'addition à l'État et aux collectivités. On tente de réunir tout le monde autour de la table pour professionnaliser le secteur », explique Benjamin Laugier, responsable des publics au Nouveau Musée national de Monaco, acteur du SODAVI en région PACA.

ACTIONS

Une fois les concertations menées, vient le temps de l'action. Le SODAVI a permis à certains nombres de préconisations de se concrétiser, selon deux temporalités d'actions, sur le court et long terme. La liste n'est pas exhaustive ici, mais donne un aperçu des essais transformés en région. Les Pays de Loire par exemple, qui avaient déjà



connu quatre années de concertations initiées par la région, bien avant la création des schémas d'orientation, ont donc pu aller droit au but une fois le SODAVI lancé : « La formation nous a paru un chantier prioritaire, que ce soit la formation initiale et formation professionnelle continue, de tous les acteurs, qu'ils soient indépendants ou salariés. Ce chantier a d'abord abouti à un recensement de toutes les offres de formation, en matière d'écoles et de centres de formation pour les artistes, et à la création d'un annuaire papier et en ligne sur notre site Internet », explique Virginie Lardièrre, présidente du Pôle arts visuels des Pays de la Loire. Dans un deuxième temps, « de toutes les données récoltées suite aux concertations, s'est exprimé un besoin des acteurs d'être mieux accompagnés dans le suivi de leur projet professionnel ou lancement d'activité. Nous avons donc mis en place des journées d'information sur des thématiques liées au statut, au suivi administratif, juridique, fiscal, comptable, etc.

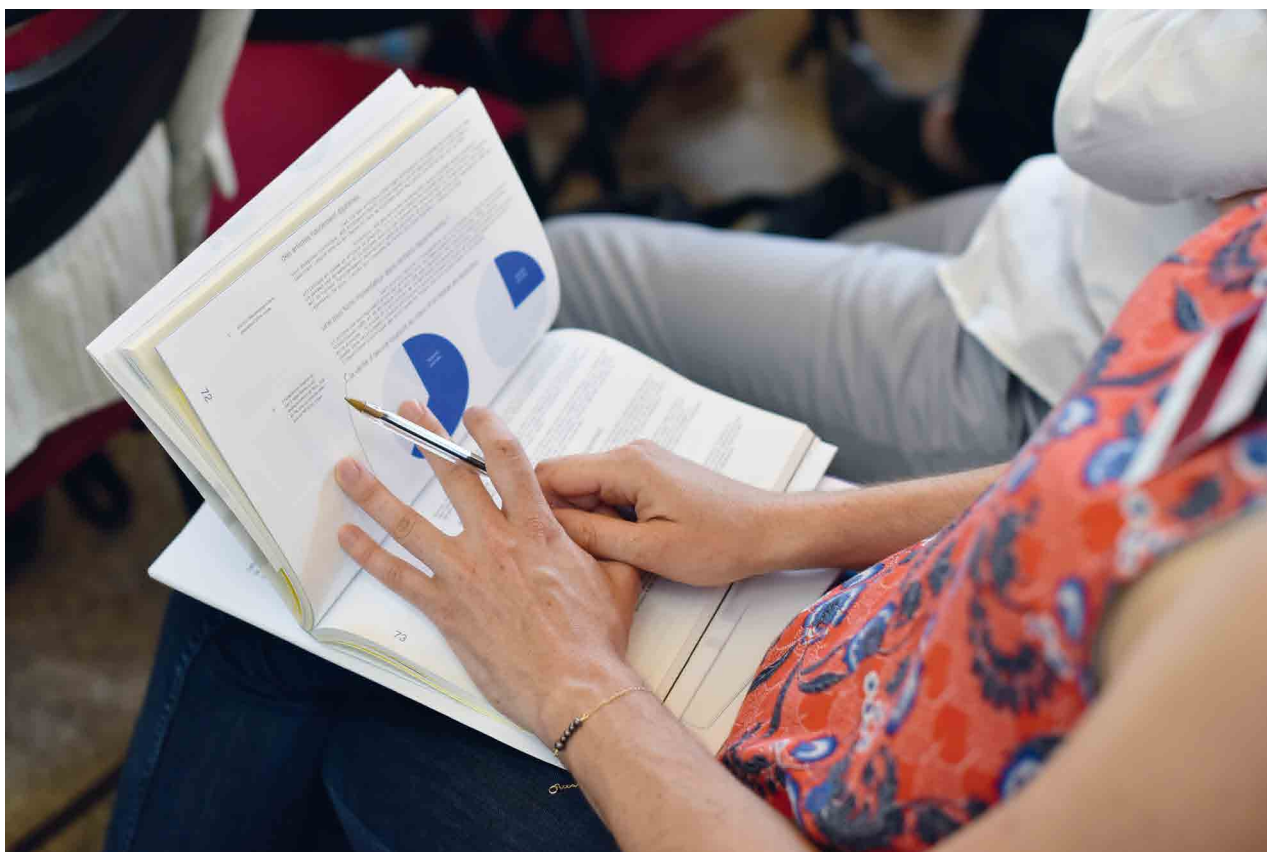
Un autre chantier est également enclenché : celui de l'amélioration des pratiques professionnelles, notamment la question de la transparence des jurys pour ceux qui les organisent. Qui recruter ? Comment répondre aux artistes qui ont candidaté ?... », précise-t-elle. Le site web du Pôle arts visuels fait en quelque sorte la synthèse de toutes les avancées en Pays de Loire. « Il est devenu un outil ressource essentiel, qui s'est enrichi des chantiers et différents échanges du SODAVI. En plus des informations pratiques, les portraits d'acteurs du territoire y sont largement plébiscités, et permettent de découvrir ceux qui sont moins identifiés et la nature de leurs actions », commente Virginie Lardièrre. ■ ■ ■

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont Botox(s) et Marseille-Expos, réseaux niçois et marseillais, qui sont à l'initiative du SODAVI. « Il nous a permis de mettre à jour nos logiciels, d'intégrer les nouvelles structures dans les projets et nous remettre en question sur certaines actions », ré-

Un projet plus que prometteur, mené sur 3 ans conjointement par la Villa Arson et l'université de Nice : la création d'un laboratoire de recherche autour de la question des valeurs de l'art contemporain.

sume Benjamin Laugier du NMNM. Leurs concertations ont abouti à un projet plus que prometteur, mené sur 3 ans conjointement par la Villa Arson et l'université de Nice : la création d'un laboratoire de recherche, réunissant éco-

nomistes, sociologues, écrivains, philosophes, artistes, autour de la question des valeurs de l'art contemporain. « Lorsque nous avons abordé la question de l'économie du secteur, dans nos préconisations pour pouvoir améliorer notre visibilité et la pédagogie de notre activité, l'idée d'un laboratoire qui tenterait d'analyser les valeurs de l'art contemporain, financières mais aussi plus spirituelles, nous est apparue évidente. Une partie de l'étude sera également consacrée à l'entrée des étudiants dans la vie active et la façon dont ils se débrouillent les cinq années qui suivent le diplôme », explique Éric Mangion, directeur de la Villa Arson. « La finalité de cette étude, c'est de prouver à nos décideurs, par des données chiffrées qui pourront servir de grille nationale, que l'art ne véhicule pas que des valeurs marchandes », souligne Benjamin Laugier. À plus court terme, les deux réseaux travaillent actuellement sur un projet de ligne de chemin de fer reliant Nice et Digne-les-Bains, dans le but de créer du maillage territorial, et donnera lieu à un événement artistique ; ainsi que sur la question des publics, en association avec la MED (réseau des professionnels de la médiation culturelle), qui verra l'organisation en mai prochain de journées dédiées à la médiation, afin d'améliorer les pratiques des structures en la matière.





Dans la récente histoire des SODAVI, la Nouvelle Aquitaine fait figure de 1^{re} de la classe. « Un alignement des astres s'est produit pour nous. Les réseaux, l'État et la région souhaitent de manière conjointe mener une concertation de qualité sur ce territoire, devenu hyper vaste suite à la fusion des régions. Très rapidement, nous avons réussi à constituer des comités techniques autour de questions transversales, dans l'idée d'améliorer l'environnement professionnel, à la fois pour les artistes et les structures qui les

« Parmi les chantiers à venir : la rémunération des artistes qui donnera lieu à l'expérimentation d'un barème sur le territoire. »

accompagnent, en essayant de trouver un équilibre entre les différentes échelles de structures, des émergentes aux musées, ou Frac », explique Frédéric Latherrade, directeur de Zebra3 à Bordeaux. Deux ans de concertation et 18 réunions publiques plus tard, le SODAVI Nouvelle Aquitaine aboutissait à la signature d'un contrat de filière sur 3 ans avec la région, comme il en existe dans le domaine des musiques actuelles ou du cinéma. « Ce contrat, mais aussi le fait d'avoir réussi à mobiliser autant d'opérateurs, ainsi que l'étude qui a abouti à des indicateurs concrets, nous a permis de mieux parler de notre champ, et finalement une plus grande légitimation de notre secteur professionnel aux yeux des décideurs politiques », analyse Frédéric Latherrade. Parmi les chantiers à venir : la rémunération des artistes qui donnera lieu à l'expérimentation d'un barème sur le territoire. « L'idée est d'essayer de tirer les choses vers le haut, sans brutaliser le secteur », commente Frédéric Latherrade, ayant conscience des disparités économiques entre les lieux. Si la Nouvelle Aquitaine est la région dont

l'enveloppe allouée est la plus conséquente pour mener à bien les chantiers définis par le SODAVI (125 000 € sur des appels à projet et 125 000 € fléchés sur le développement de la filière, à travers l'amélioration des conditions de travail des opérateurs et des artistes), la question du financement des actions est évidemment au cœur des préoccupations. Même si les structures ou réseaux bénéficient d'un budget pour financer l'organisation des SODAVI, reste à savoir comment financer les actions, au regard de leurs ambitions, d'autant plus quand les collectivités ne sont pas parties prenantes d'un SODAVI.

BILAN

Même si les problématiques et les soutiens sont différents d'une région à l'autre, « il y a déjà une volonté de bilan à l'horizon, de mutualiser les compétences que l'on a pu acquérir », explique Virginie Lardièrre. Une réunion des différents maîtres d'œuvre du SODAVI a été organisée dans ce sens par le ministère en novembre 2018, permettant à chacun de présenter ses avancées. Une chose est sûre : le SODAVI apporte une meilleure connaissance des acteurs territoriaux entre eux, et une fois toutes les régions sondées (en cours : Île-de-France, Grand Est et Hauts-de-France), apportera une connaissance unique des territoires, des besoins et des enjeux du secteur des arts visuels. ■

Agenda SODAVI

Île-de-France / Écoles municipales artistiques de Vitry-sur-Seine

Chantier thématique #1 : Quels parcours de l'artiste en IDF ?

– mardi 12 mars : ateliers #1 et #2

– mardi 26 mars : atelier #3

La SIRA

Par Barbara Soyer

Asnières-sur-Seine



Le musicien et chanteur Flavien Berger a joué sur son toit en 2016. La SIRA, espace de travail et de création situé dans la zone industrielle des Grésillons, à Asnières-sur-Seine dans le 92, fête cette année ses huit ans d'existence et devrait prochainement laisser la place à la SIRA 2. Retour sur l'histoire et l'avenir du lieu avec Anatole Maggiar, son président.

Le froid est piquant en ce matin de décembre. Direction la SIRA, à Asnières-sur-Seine, avec l'artiste Jérôme Robbe qui y occupe un espace aux côtés d'une trentaine d'autres créateurs. Dans son atelier de 30 m², la température avoisine celle de l'extérieur. Il faut être résistant au froid et faire preuve de patience ici, compter les jours entre deux couches de vernis. Attendre que ça sèche. La rudesse des conditions de travail dans cette ancienne et vaste (4 000 m²) imprimerie des années 1970 ne dissuade pourtant personne. Depuis huit ans que la SIRA existe, les artistes se succèdent et les ateliers, qui font entre 15 et 300 m², ne désemplissent pas. Pour Anatole Maggiar, aux commandes de la SIRA depuis le début, l'explication est simple : « C'est un lieu qui est toujours en mouvement, qui permet des rencontres et des collaborations inédites, le genre de lieu qui fait cruellement défaut en région parisienne pour les artistes. Nous recevons chaque semaine de nombreuses visites : artistes, curators, collectionneurs, journalistes, amis... La liste est longue. C'est un des éléments qui fait la force de la SIRA : on y découvre toujours quelqu'un ou quelque chose de nouveau. »



Dutreix, président de la COFFIM, une société de promotion immobilière, nous avons réussi à monter un projet analogue et bien plus ambitieux. C'est un échange de bons procédés. Ce genre de friche industrielle est très coûteuse à faire gardiennier et l'installation d'un projet comme celui de la SIRA avec tout ce foisonnement artistique permet d'activer le lieu et de préfigurer le projet immobilier à venir. »



Ils sont une trentaine de résidents en ce moment – plasticiens, musiciens, designers, etc. Parmi eux, Ivan Argote, Mohamed Bourouissa (dont l'atelier se reconnaît à l'empilement de vieux capots de voiture qui attendent sur un mur), Angélique Heidler, Thomas Mailaender, Hubert Marot, Laurent Pernot, Polo & Pan, Sébastien Bouchet, le label Dement3d, les designers Garnier & Linker... « Ce groupe d'artistes qui est à la SIRA, et dont certains sont là depuis le début, a été choisi au fil des rencontres, par bouche à oreille, et en fonction de mes affinités avec chacun et leur travail », précise Anatole Maggiar. Ce dernier a récupéré le lieu en 2010. « L'histoire est un peu longue, mais j'avais un projet similaire à New York qui n'a finalement pas fonctionné. En rentrant en France, et grâce au soutien de Dominique

« Nous sentons qu'il est plus important que jamais de mettre à disposition des artistes et du public de nouveaux lieux de ce type. »

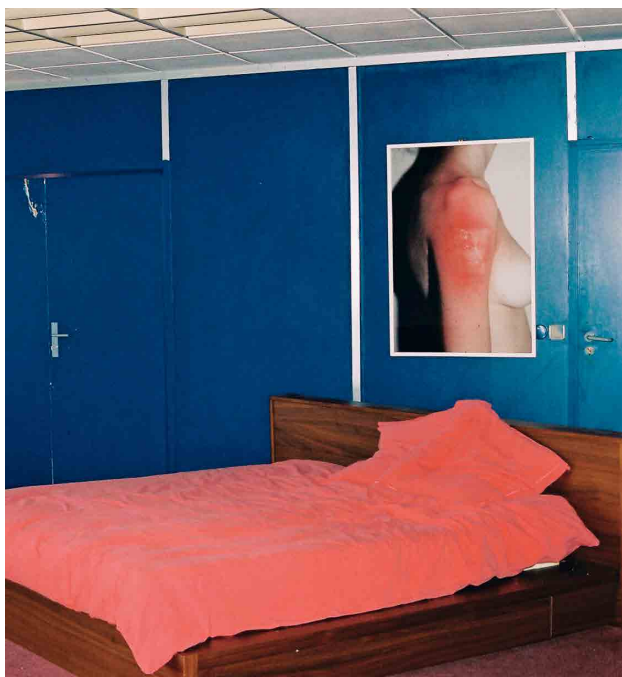
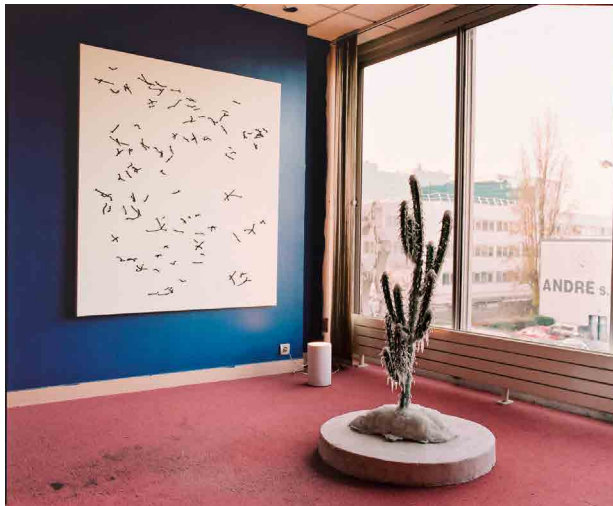


Il n'y a pas de programmation proprement dite à la SIRA, mais des événements organisés pour célébrer les moments forts du lieu et dont certains sont restés légendaires (concert de Jacques, Flavien Berger et Polo & Pan sur le toit, 6 ans de la SIRA, etc.). « La SIRA accueille également en son sein la galerie Chez Mohamed, que j'ai montée il y a deux ans afin de profiter de cette incroyable proximité avec les artistes et qui se développe beaucoup en ce moment. » Pour preuve, elle vient de remporter le prix du meilleur projet de stand à la dernière Material Art Fair de Mexico en février, en présentant un distributeur d'œuvres de 11 artistes différents, identique au type de machine qui commercialise boissons et bonbons. ■ ■ ■

Côté finances, « la SIRA a toujours été autofinancée. À la fois grâce aux loyers des artistes, qui vont de 150 à 3 000 € par mois, et aux locations au cinéma ou à la publicité. C'est une économie très précaire mais qui nous permet d'employer deux personnes à mi-temps et de faire tourner le lieu dont les charges sont très élevées. Le budget de fonctionnement est de l'ordre de 120 K € par an. Notre activité principale est de mettre à disposition des espaces de travail à des créatifs. Je souhaite donc que le lieu tourne de la manière la plus professionnelle et la plus simple possible afin d'assurer aux résidents un environnement de travail productif. Ce n'est pas toujours facile avec un bâtiment qui est très fatigué, mais nous nous acharnons à faire en sorte que cela fonctionne ».

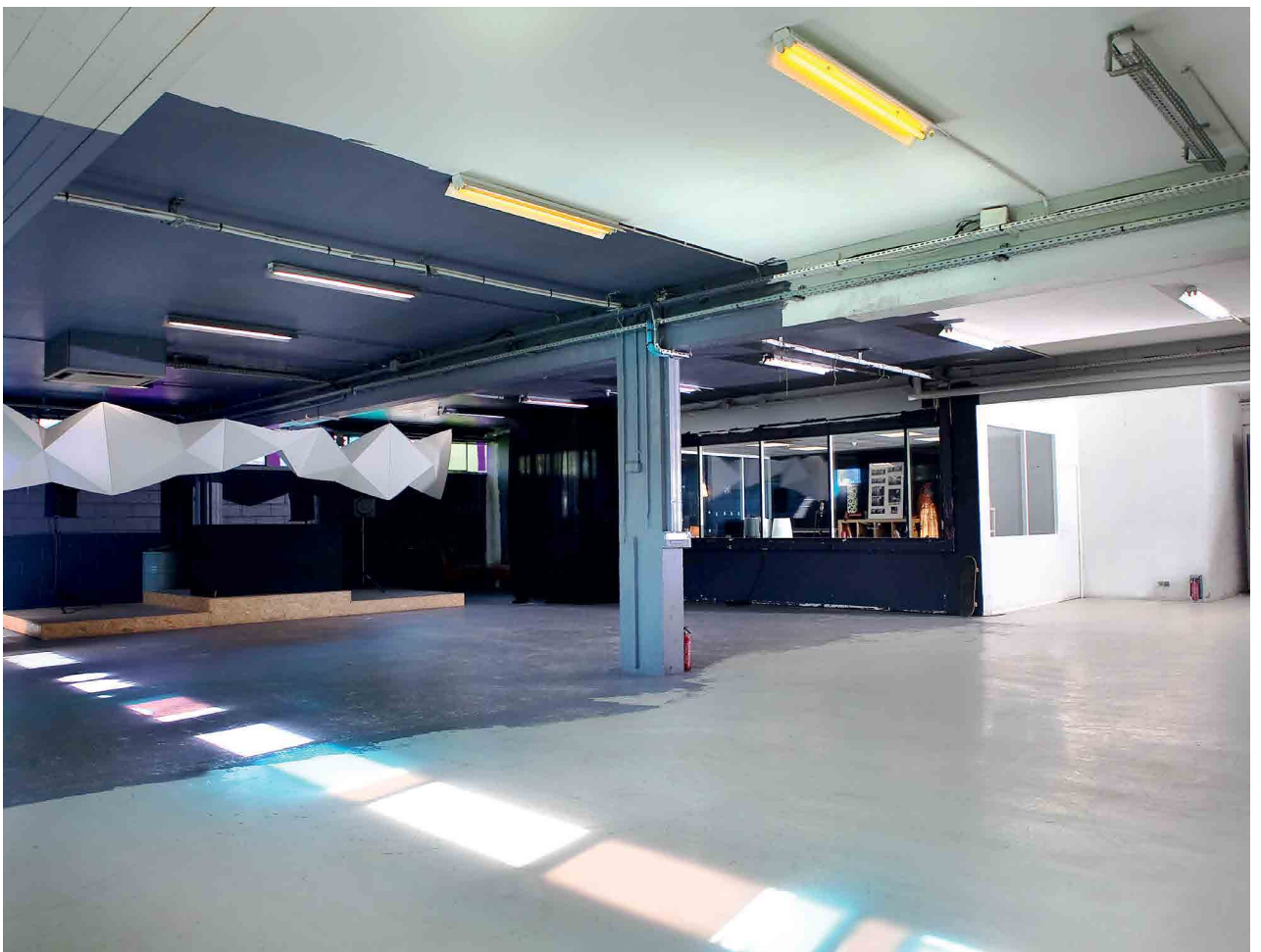
« C'est un des éléments qui fait la force de la SIRA: on y découvre toujours quelqu'un ou quelque chose de nouveau. »

Après huit années passées à la SIRA, l'équipe s'apprête à changer de lieu. Une SIRA 2 devrait bientôt voir le jour. « Nous étudions actuellement avec plusieurs partenaires un projet de rénovation d'une usine de 3 500 m² située également à Asnières, en bord de Seine. L'idée est de créer



un lieu encore plus dynamique, de continuer notre activité d'accueil d'artistes, mais également de recevoir du public et de développer une programmation régulière à travers la galerie Chez Mohamed. » Difficile de prévoir le calendrier exact. « Un projet de ce type est toujours long à monter d'autant plus que c'est la première fois que nous devons faire appel à des capitaux extérieurs, mais nous sentons qu'il est plus important que jamais de mettre à disposition des artistes et du public de nouveaux lieux de ce type. » À suivre de près. ■

photographies © Tom de Peyret



Agent d'artiste, comment ça marche ?



© Freddie Manche

Alors que le secteur littéraire, musical ou cinématographique en regorge, les arts visuels font peu appel aux services d'un agent. Pourtant, ses compétences et missions peuvent être porteuses pour un artiste.

Si dans d'autres disciplines artistiques telles que l'illustration et le graphisme, la question de l'agent paraît évidente, dans le secteur des arts visuels, l'association artiste/agent n'est pas un réflexe. Et pour cause, certains artistes – une minorité – ont déjà un agent : le ou la galeriste ; l'instabilité des revenus d'un artiste laisse peu imaginer une dépense supplémentaire ; et enfin, il règne dans les arts visuels une véritable culture de la débrouille, l'artiste étant le chef de sa propre entreprise. Mais qui n'a pas rêvé de déléguer toutes ces tâches énergivores et chronophages, et de se concentrer uniquement sur la création ?

MISSIONS

« J'ai voulu recourir à un agent, car selon l'expression consacrée : "il n'y a pas de grand artiste sans grand agent" », explique le sculpteur Éric Maquet, représenté par Stéphanie Dendura de l'Agence DS. « Surtout, je veux consacrer mon temps à autre chose qu'à la représentation et aux prises de contact », confie-t-il. Décrocher son téléphone, envoyer des mails, relancer pour rencontrer des intermédiaires qui pourraient potentiellement diffuser le travail, autant de bouteilles à la mer qu'il est parfois pénible de lancer et relancer soi-même. C'est une des missions qui incombent à l'agent et qui motive au premier chef la collaboration pour un artiste. « Vous créez, et moi je fais ce que vous n'avez pas envie de faire ! », aime à le dire l'agent Nathalie de Frouville aux artistes dont elle a bien cerné les problématiques depuis qu'elle s'est lancée dans le métier en 2013, après avoir travaillé pendant 15 ans pour une société d'études de marché dans le domaine du mécénat sportif. « Moi qui venais du marketing et de la communication, j'ai commencé par donner des coups de main à des amis artistes. Je me suis rendue compte que l'artiste ne pouvait pas tout faire seul. Il ou elle doit être principalement en train de créer. Lorsque j'ai cessé ma collaboration avec la société d'études, j'ai constaté qu'il n'y avait pas d'agents dans le domaine des arts visuels. J'ai alors réfléchi à un modèle qui me permettrait de continuer à aider les autres et qui pourrait être viable en termes de rémunération, en regardant notamment ce qui se passait aux États-Unis. Le côté business est plus présent dans la culture anglo-saxonne. En France, il y a toujours un problème entre l'art et l'argent. Je pense qu'il faut décomplexer cette relation. Si l'artiste n'a pas d'argent, il ne peut pas créer », explique-t-elle.

Après une analyse approfondie de l'artiste et son travail, l'agent définit une stratégie ad hoc. « Les artistes qui viennent vers moi sont pour la plupart des autodidactes ou des gens ayant connu une carrière tout autre auparavant, qui se trouvent dans une impasse. Ils commencent souvent par : "bonjour, je cherche un agent". Ma première

réponse est : "pour quoi faire ?". Il faut d'abord définir les besoins. En réalité, si on vulgarise, ils cherchent des "réseaux de distribution". Mais ils n'ont pas réfléchi en amont à qui ils devaient s'adresser, comment leur travail peut être perçu, comment le présenter et se présenter. Les artistes sont empreints de leur œuvre et ils ont l'impression que la seule monstration de ce qu'ils font est suffisante. Une partie de mon travail est donc dédiée au conseil en communication. Cela peut passer par l'audit d'un site Internet, l'audit d'un corpus d'œuvres, l'écriture d'une biographie. Internet représente la première carte de visite, il faut donc soigner la présentation et surtout ce qu'ils ont envie que l'on comprenne de leur travail. J'aide beaucoup d'artistes sur ces

« En France, il y a toujours un problème entre l'art et l'argent. Je pense qu'il faut décomplexer cette relation. Si l'artiste n'a pas d'argent, il ne peut pas créer. »

problématiques-là », confie Nathalie de Frouville. D'autres artistes, un peu plus autonomes quant aux outils de communication, expriment d'autres besoins, notamment celui d'ouvrir de nouveaux réseaux, de nouvelles opportunités. « Alors que je suis dans le métier depuis environ 30 ans, l'idée de recourir à un agent m'est venue tardivement, il y a deux ans », explique le peintre quinquagénaire Pierre-Yves Russo, représenté par l'Agence DS. « J'étais déjà très inséré dans le milieu des galeries, étant représenté depuis des années par une galerie parisienne qui vend très bien mon travail. Mais à un moment donné, j'ai souhaité avoir une visibilité plus internationale. Auparavant, je partais avec mes tableaux sous le bras et me rendais dans des galeries, notamment à Londres. Même si cela a très bien fonctionné pour des expositions temporaires, je voulais quelque chose de plus durable, et ce genre de méthode vous prend non seulement beaucoup de temps, mais vous coûte très cher. Se pose également le problème de la sélection du lieu dans lequel vous entrez pour présenter vos œuvres. Si vous ne connaissez pas le tissu du pays en question, et envoyez des mails à des galeries, c'est bien simple : vous n'avez jamais de réponse. La seule solution qui fonctionne à mon niveau, c'est un contact direct. Il faut donc s'y rendre, pousser la porte et, dans ce cas, risquer de rencontrer les employés de la galerie qui ne peuvent prendre aucune décision. Je me suis dit qu'il y avait sans doute des gens dont le métier

consistait à faire ces choses à ma place. Avec Stéphanie Dendura, les premiers contacts ont été très bons. J'avais face à moi une personne très dynamique qui connaissait parfaitement la problématique pour un artiste de se faire connaître au-delà de sa zone de confort. Au-delà de ma galerie qui me représente très bien à Paris, mais qui par exemple ne participe pas aux foires. Je lui reste fidèle mais l'idée était de confier à mon agent quelques tableaux qui lui permettent de prospecter. Dans mon cas, l'agent a ouvert de nouvelles perspectives, m'a permis d'aller vers d'autres types de clients, de collectionneurs », constate l'artiste.

Le milieu artistique n'est bien sûr pas le seul horizon des possibles pour un artiste : « Le marché de l'art est un triangle, selon moi, occupé au centre par l'artiste et autour par les galeristes, les institutions et critiques d'art/commissaires. Ceux qui font appel à moi sont à l'extérieur de ce triangle, je cherche donc des opportunités ailleurs, notamment dans le monde de l'entreprise d'où je viens. Par exemple, je travaille avec un créateur de parfums qui sollicite un de mes photographes pour un contrat publicitaire. Je viens de répondre à un appel d'offre d'une société qui souhaite offrir à ses clients des créations originales. Ça peut aussi passer par l'installation d'une sculpture sur le site d'une entreprise, ou des slivers sur des bouteilles, etc. », explique Nathalie de Frouville.

« L'agent a ouvert de nouvelles perspectives, m'a permis d'aller vers d'autres types de clients, de collectionneurs. »

RATIO COÛT/RENTABILITÉ

Que ce soit par ses missions d'accompagnement, les commandes commerciales ou les ventes d'œuvres, l'agent est payé selon les prestations, au forfait mensuel ou à la commission. Nathalie de Frouville affiche noir sur blanc ses tarifs sur son site Internet, allant de 100 € de l'heure pour des entretiens téléphoniques de type conseil, à des forfaits définis au cas par cas pour un accompagnement plus approfondi, jusqu'aux pourcentages (25 % pour une commande commerciale, 30 % pour une vente directe). Entre le coût de l'agent et les revenus générés grâce à lui, un bon ratio n'est pas garanti. Pour le duo Tito & Mulk, accompagnés par Stéphanie Dendura de l'Agence DS, il n'y a pas photo : « On est forcément gagnants, c'est win-win. Les opportu-

nités que Stéphanie peut nous décrocher sont des plans complètement hors de notre portée : en décembre dernier, nous avons participé à la Context Art Fair à Miami, par l'intermédiaire d'une galeriste que notre agent nous avait présentée. Je ne sais pas si nous aurions pu trouver ce genre de plan nous-mêmes. Car il est assez difficile de démarcher une galerie lorsqu'on se trouve dans une position de demande, sans être vu comme un « artiste en galère ». L'agent joue les intermédiaires et la vision que peuvent avoir les galeristes change. Même si on réalise beaucoup de projets sans elle, ce qu'on fait de plus grand nous est apporté par elle. Elle nous aide à grandir plus vite », expliquent le duo de graphistes.

« L'agent joue les intermédiaires et la vision que peuvent avoir les galeristes change. »

L'option la plus coûteuse et engageante pour le couple artiste/agent semble le forfait mensuel, un réel investissement qui nécessite de bien réfléchir avant de se lancer : « L'agent représente des coûts assez élevés, entre 1 000 et 1 500 €, et ce, même s'il ne vend rien. Cela peut prendre six mois ou un an avant qu'il parvienne à vendre quelque chose et vous faire un peu connaître. C'est un calcul à faire, entre la cote de son travail et le coût de l'agent », prévient Pierre-Yves Russo. « Il faut donc s'assurer de ses capacités financières avant la signature d'un contrat qui peut s'étendre sur une année – c'est pour cette raison que très peu de gens font appel à un agent –, et qu'au-delà de cette année, des commissions peuvent encore lui être dues sur une porte que l'agent vous aurait ouverte. Il y a quelques contreparties qui protègent le travail de l'agent et c'est normal. Les frais de déplacement, le temps passé sur la constitution des dossiers, le transport des œuvres, l'hébergement sur place, les déjeuners pour présenter votre travail... On comprend vite pourquoi le coût est élevé. L'artiste doit s'assurer que l'agent a vraiment les outils dont il se prévaut, et l'agent a besoin de savoir si son artiste est solide », conclut-il. Pour d'autres artistes de l'écurie DS, le retour sur investissement mensuel n'est pour l'instant pas au rendez-vous : « C'est la première fois que je collabore avec un agent, que j'ai rémunérée pendant un an. Le personnage est attachant, plein d'énergie, mais les trois opportunités qu'elle m'a apportées n'étaient pas à la hauteur de mes attentes en termes de

vente ; je suis certainement trop impatient. Il est vrai aussi que mes sculptures coûtent cher, car leur matériau – le bronze – coûte cher », explique Éric Maquet. « Je collabore avec une galerie à Lille, ABCynth, et deux galeries à Bruxelles, des lieux que j'ai trouvés moi-même. Après cette première année avec mon agent, nous continuons à collaborer ensemble, mais uniquement par le système de commissions en cas de vente. J'espère qu'elle me trouvera de beaux endroits où exposer », conclut le sculpteur bruxellois.

UN MÉTIER D'AVENIR ?

Le nombre d'agents d'artistes est infime en France ; nul ne sait si l'activité se développera davantage dans les années à venir, mais une chose est sûre : « Le galeriste est de moins en moins l'agent et le producteur de l'artiste aujourd'hui. Le monde bouge. Le nombre d'artistes augmente, tout autant que les opportunités d'être vu et distribué, alors que celui des galeries diminue. Et puis grâce aux réseaux sociaux, les artistes savent de plus en plus faire leur autopromotion et n'attendent plus dans leur atelier qu'on les découvre. Je pense qu'il y a vraiment une place pour l'agent, sans pour autant marcher sur les pieds des galeristes. Je suis là pour trouver des opportunités et plus un artiste sera vu, plus il sera vendu. Ce n'est pas en créant des exclusivités que cela pourra être bénéfique », analyse Nathalie de Frouville. Et il y aurait d'autant plus de place pour l'agent d'artiste que son pourcentage reste en moyenne inférieur à celui d'un galeriste. « Un galeriste a énormément de frais, ce qui explique le taux de commission qu'il perçoit à hauteur de 50 %. Les galeristes d'aujourd'hui avec lesquels j'échange beaucoup, qui ont un mode de fonctionnement différent des historiques, cherchent d'autres solutions que la simple exposition entre quatre murs, qui accueillera 50 personnes le soir du vernissage. Dépenser énormément d'argent est sans doute bien pour le prestige d'un lieu, mais je trouve injuste de faire payer les murs d'une galerie aux artistes. » En attendant que le métier rentre davantage dans les mœurs, l'agent comme accompagnateur d'un parcours d'artiste aura sans doute une carte à jouer à l'avenir. ■

À relire :

Véronique Chambaud : « Qui paye les frais de prospection engagés par un agent ? », *Art Insider* # 5, p. 30

Profession... transporteur d'art

Propos recueillis
par Alexandrine Dhainaut



De l'installation du fonds d'œuvres du Louvre à Abu Dhabi à la complexe exposition « Artistes et robots » au Grand Palais, en passant par « Picasso. Bleu et rose » qui vient de s'achever au musée d'Orsay,

l'entreprise française LP ART est une référence du transport d'œuvres d'art sur le territoire et à l'étranger. Gwénaél Rimaud, son président, nous explique les coulisses de son métier.



Qui a fondé LP ART et pourquoi cette spécialité du transport d'œuvres d'art ?

Les deux lettres qui forment le nom de l'entreprise viennent des noms des deux fondateurs, MM. Lemoine et Pérignon, qui n'étaient pas spécialisés dans l'œuvre d'art lorsqu'ils ont monté cette société dans l'après-guerre, en 1949. Leur société était un transitaire généraliste, mais dans les années 1960-70, l'épouse d'un des deux propriétaires avait une amie qui possédait une galerie d'art, et avait donc proposé les services de son mari pour aider cette galeriste. C'est ainsi qu'ils se sont lancés dans le transport d'œuvres d'art. En 1991, après avoir travaillé dans la logistique aux États-Unis pendant cinq ans comme représentant d'une société française de transport, j'ai rencontré les nouveaux propriétaires de Lemoine-Pérignon de l'époque, et ils cherchaient à se développer davantage dans ce domaine. J'avais un portefeuille de clients français, c'était un milieu que je fréquentais, je connaissais des artistes et des galeristes et j'avais aussi une très bonne connaissance du marché américain, des musées et des expositions. J'ai saisi cette chance et accepté de diriger cette filiale à condition de créer une structure ad hoc qui s'est donc appelée Lemoine-Pérignon Art, LP ART.

On ne connaît pas forcément bien le métier de transporteur d'œuvres d'art. Il doit y avoir un paquet de contraintes...

Oui. Nous exerçons un métier où les impératifs sont ceux de l'événementiel. Si l'on vient dans ce secteur, on sait qu'on n'a le choix ni des dates ni des heures, c'est à prendre ou à laisser, et nous n'avons jamais le droit à l'erreur. Évidemment, on ne casse pas dans ce métier. Il peut évidemment y avoir des accidents. Mais en bientôt 30 ans d'activité, le nombre d'incidents est infime. Cela suppose un engagement de tous les personnels de l'entreprise. Je pense que le métier est en train d'évoluer de ce point de vue, il devient très fatigant à tous les niveaux de l'entreprise en termes de pression quo-

« Nous exerçons un métier où les impératifs sont ceux de l'événementiel. Si l'on vient dans ce secteur, on sait qu'on n'a le choix ni des dates ni des heures, c'est à prendre ou à laisser, et nous n'avons jamais le droit à l'erreur. »

tidienne. Car nous sommes dans le très riche, le très cher, le très beau, le très lourd et, tous les jours, nous faisons les pieds au mur. On n'oserait pas demander à un déménageur ordinaire ce que l'on exige de nous, ce qui explique qu'il n'y ait pas plus de monde sur ce marché. Lorsque vous transportez les séries bleues et roses de Picasso, vous êtes dans un état de stress perpétuel. ■ ■ ■



On a l'image du chargement de nitroglycérine du film *Le Salaire de la peur* lorsque l'on songe au transport d'œuvres d'art. Vos chauffeurs ont-ils une formation zen, ou pratiquent-ils la sophrologie ?!

Les chauffeurs doivent être solides, mais il ne s'agit pas uniquement de la partie camionnage. Auparavant, on manipule, on emballe, on déballe, on accroche, on installe, on lève, on descend, etc. Au moment où nous parlons, j'ai une équipe qui est en train d'installer les Calder au musée Picasso. D'ici quelques jours, nous retournerons de nuit au Louvre, à nouveau pour décadrer *Les Noces de Cana* [œuvre monumentale de Véronèse, conservée au département des peintures du Louvre, *ndlr*], et désinstaller le trône de Kohei Nawa, qui se trouve actuellement sous la pyramide du Louvre. Je mentionne ici des gros projets, mais finalement mon goût de bien faire est tel que la moindre

petite opération doit être bien faite. Autant pour une grosse pièce qu'une petite peinture de 58 x 62 cm d'un musée de Périgueux pour un départ vers l'Australie. Tout autant, il faut que ce soit bien emballé, que cela voyage dans un camion climatisé, que les formalités de douane et les demandes d'autorisation de sortie de territoire soient faites en temps et en heure. C'est de la dentelle de logistique. Il n'y a pas de petite œuvre à transporter. Toutes sont logées à la même enseigne. Même s'il est vrai que certains prêteurs imaginent qu'ils ont plus d'importance que les autres, soit par la valeur de l'œuvre sur le marché – quand on connaît le prix d'un Picasso par exemple –, soit par sa valeur sentimentale : lorsque le maire de Gérardmer, dans les Vosges, prête le petit tableau de Degas qui se trouve dans son bureau, tout à coup, cette œuvre assez banale devient la Joconde ! Ou lorsque nous allons chercher des petites pièces stoc-

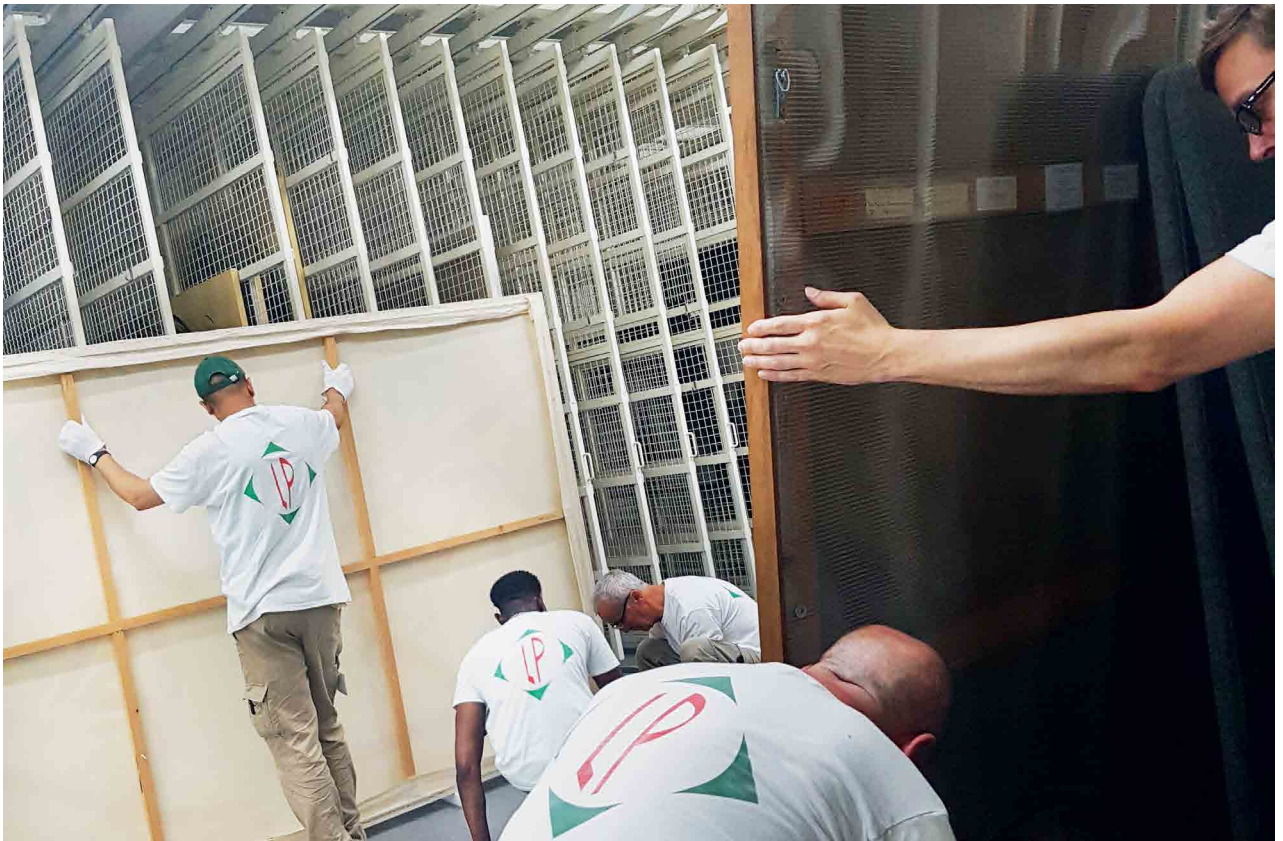


« Il n'y a pas de petite œuvre à transporter. Toutes sont logées à la même enseigne. »

kées dans des boîtes à chaussures dans une réserve mal entretenue en Afrique, à partir du moment où ces morceaux doivent partir, ils deviennent tout à coup le petit Jésus ! Nous avons aussi affaire à des responsables de musée ou des conservateurs qui rentrent dans une relation affective avec leurs œuvres. Le transport peut devenir très sophistiqué alors que l'œuvre n'est pas fragile et n'a pas tellement de valeur. On fait donc attention en permanence.

Vous gérez le transport de nombreuses expositions « historiques », mais transportez-vous des œuvres contemporaines ?

Oui, bien sûr. Depuis quatre ans, nous sommes le plus gros fournisseur de la FIAC par exemple. On débarque sur la foire avec l'équivalent de dix semi-remorques. On décharge, on déballe et on installe. Nous travaillons également pour des collectionneurs privés ou des architectes lorsqu'il y a mise en place d'installations un peu compliquées. Nous travaillons pour toutes les grosses galeries parisiennes telles qu'Emmanuel Perrotin, Daniel Templon ou encore Kamel Mennour. Mais aussi beaucoup avec ce qui devient très tendance, c'est-à-dire la mode et les couturiers, Chanel, Yves Saint Laurent, Dior ou Hermès. Nous travaillons par exemple sur une immense rétrospective consacrée à Thierry Mugler, avec des pièces complexes et spectaculaires à transporter.



Quelles sont ou quelles ont été les pièces les plus délicates ou difficiles à transporter ?

Des œuvres qui sont théoriquement interdites de transport comme le *Code de Hammurabi* conservé au Louvre, qui était fracturé. Cette pièce a tout de même voyagé au Japon sous l'impulsion de Jacques Chirac. Dans ces cas-là, on met les petits plats dans les grands. On travaille de manière plus sophistiquée. Mesurer la fragilité d'une œuvre est très difficile. Il faut qu'elle puisse supporter des vibrations de tant de hertz, de tant de jets en cas de chute, etc. On part sur des données moyennes et à partir de celles-ci, on fait travailler un ingénieur, on choisit le type de mousse, de système d'amortissement, etc. Des œuvres comme le *Code de Hammurabi* ont donc quitté la France de manière spectaculaire, mais certains transports peuvent l'être sans quitter le territoire. J'évoquais *Les Nocces de Cana*. Lorsque nous l'avons déplacé au Louvre, cela représentait un chantier considérable, parce que cette pauvre peinture, la plus grande de France, avait subi des dégâts pendant les opérations de manutention préalables. Spectaculaire aussi parce que le client est important et qu'il y a de la communication autour de l'exposition. Beaucoup de prêteurs privés sont extrêmement exigeants au regard du lieu et de la valeur, comme l'arrivée d'un Basquiat – dont la valeur est en pente ascendante –, à la Fondation Vuitton. Spectaculaire aussi lorsqu'il s'agit d'un nouveau musée : nous avons installé toutes les œuvres du Louvre à Abu Dhabi. Récemment, l'exposition « Artistes et robots » organisée au Grand Palais a été particulièrement difficile à monter, avec tout un tas d'œuvres aux techniques diverses. Avec les grosses galeries, nous faisons de temps en temps des installations aussi très complexes. Je pense à Jeff Koons ou Joana Vasconcelos au château de Versailles.

À l'énumération de vos zones géographiques d'action, c'est l'aventure permanente pour vos équipes, non ?

C'est plus ou moins l'aventure, avec ses aspects sympathiques et d'autres plus embêtants. Sur le terrain, il y a forcément des moments où il faut improviser, en fonction des contextes d'accueil. Les conditions peuvent être rudes quand, par exemple, vous vous retrouvez dans un pays d'Afrique en plein mois de juin sous une chaleur à crever, ou lorsque l'administration sur place vous fait perdre un temps fou. Mais, en effet, l'idée d'aller passer quelques jours à Beyrouth ou New York est en général plutôt excitante. C'est

« Il faut être carré, près des clients et inspirer la confiance en permanence. C'est avant tout un métier de personnes. »

bien pour l'esprit d'entreprise, cela crée des liens entre les installateurs et les chefs d'équipe. Quelques-uns de mes chefs d'équipe sont des stars dans le milieu de l'installation, connus de Tokyo au Getty en passant par la National Gallery à Washington ! À un instant T, aujourd'hui, on traite une soixantaine d'expositions en France et à travers le monde. Lorsque nous avons commencé en 1991, nous étions cinq. Aujourd'hui, nous sommes entre 220 et 230 employés et représentons la plus grosse entreprise de France dans ce domaine, tout en restant dans un esprit de PME. On ne vient pas nous chercher par hasard. On transporte des œuvres par centaines, nous sommes le plus gros fournisseur de musées américains en France, ce qui sous-entend de faire très attention à l'embauche des gens et à leur formation. Cela demande énormément de travail. Il faut être carré, être près des clients et inspirer la confiance en permanence. C'est avant tout un métier de personnes. ■



LES INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

LE FOCUS DU CPGA

- 36 LA DATION EN PAIEMENT
D'ŒUVRES D'ART :
50 ANS D'UN MODÈLE
CULTUREL FRANÇAIS
GAËLLE DE SAINT-PIERRE

- 39 LES INFOS
DES GALERIES

ASTUCES & CONSEILS

- 40 QUELS RECOURS
EN CAS D'IMITATION
DE L'ŒUVRE D'UN ARTISTE ?
MARIE-HÉLÈNE VIGNES

- 42 PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE
POUR LES ARTISTES
ANTINÉA GARNIER

- 43 ON EN PARLE !

LE FOCUS DU CPGA

LA DATION EN PAIEMENT D'ŒUVRES D'ART : 50 ANS D'UN MODÈLE CULTUREL FRANÇAIS



Gaëlle de Saint-Pierre
Responsable des affaires
juridiques et fiscales
Déléguée générale adjointe
Comité des galeries d'art

Sollicité une vingtaine de fois par an, le mécanisme rare de la dation est aujourd'hui remis en lumière puisque l'année 2019 marque le demi-siècle de son instauration par la loi du 31 décembre 1968, dite « loi Malraux ». C'est également cette année que sont célébrés les 40 ans de la première dation Picasso (1979), contribuant ainsi à un enrichissement inespéré des collections de l'État. Le système de la dation représente donc un moyen significatif pour les institutions publiques d'enrichir leurs collections, la qualité artistique et historique des œuvres examinées étant un critère déterminant des choix de l'État.



Tous les mois, un focus sur une action menée par le Comité vous est proposé.

Depuis 1947, le Comité professionnel des galeries d'art représente et défend les intérêts des galeries d'art en France. En lien permanent avec ses membres, il est leur porte-parole auprès des politiques, des représentants institutionnels et des autorités administratives. Il prend part à l'élaboration des réglementations du marché de l'art et contribue à des politiques culturelles propices à l'ensemble du secteur. Il joue en premier lieu un rôle de conseil et de soutien auprès de ses adhérents.

Depuis plusieurs années, le Comité organise des événements culturels afin de favoriser une meilleure visibilité des galeries d'art et œuvre également à la promotion de la scène française à l'international.
www.comitedesgaleriesdart.com

Il y a maintenant 60 ans qu'André Malraux et le général de Gaulle ont, au-delà de leur clivage politique, dessiné ensemble les contours d'un idéal culturel français, avec le décret fondateur du ministère des Affaires culturelles promulgué le 24 juillet 1959. D'une politique culturelle de décloisonnement et d'excellence est née l'idée d'exception culturelle française défendant qu'une œuvre d'art n'est pas une marchandise comme une autre. N'étant pas soumise aux seules règles du marché, elle revêt aussi des dimensions symboliques et sociales constitutives d'un patrimoine commun. L'État a ainsi souhaité organiser l'acquisition et la conservation sur le territoire national de certaines œuvres de haute valeur artistique. Cet idéal de culture amènera André Malraux, alors ministre chargé des Affaires culturelles, à mettre en place ce système insolite : la dation en paiement d'œuvres d'art. À la croisée de trois domaines d'expertise, l'Histoire de l'art, le Droit et la Fiscalité, ce mécanisme d'exception demeure efficace et d'actualité.

Un rappel des modalités particulières de la dation permettra d'en mesurer les plus grands enjeux.

C'est par la loi n° 68-1251 du 31 décembre 1968, visant à favoriser la conservation du patrimoine artistique national, qu'André Malraux a consacré la dation en droit fiscal. Il introduit en droit français la possibilité d'acquitter les droits de succession par la remise à l'État d'œuvres d'art, de livres, d'objets de collection ou de documents de haute valeur artistique ou historique (article 1716 bis du Code général des impôts). La possibilité de s'en acquitter au moyen de la transmission d'immeubles situés dans les zones d'intervention du

Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ou de bois, forêts ou espaces naturels est aussi prévue. Par la suite, le champ d'application de la loi a pu être étendu par les gouvernements successifs, de gauche comme de droite, dépassant ainsi les divergences partisans. Cette faculté a par exemple été élargie en 1982 au paiement des droits de mutation des donations et à celui du droit de partage (art. 1131 CGI) puis en 1988 au paiement de l'impôt de solidarité sur la fortune (art. 1723 ter OOA, CGI). Depuis le 1^{er} janvier 2018, un aménagement permet aux personnes physiques d'acquitter tout ou partie de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) remplaçant l'ISF.

La dation est un mode exceptionnel de règlement en nature des droits, en ce qu'il déroge au principe général de paiement en numéraire des impôts, mais pas seulement. Si ce type de paiement de l'impôt en nature peut paraître archaïque, cet échange de bons procédés tout à fait unique constitue une véritable innovation juridique d'enrichissement des collections publiques. Il s'agit d'un outil régalién d'acquisition au même titre que la préemption, même si dans le cas de la dation, l'administration laisse l'initiative au redevable. Si c'est ce dernier qui est à l'initiative de ce mécanisme, la dation doit cependant être différenciée d'une donation. La loi du 31 décembre 1968 associe ces deux notions juridiques ayant le même dessein de favoriser la conservation du patrimoine national. Néanmoins, la dation s'effectue en contrepartie d'une dette fiscale tandis que la donation est une libéralité effectuée, par principe, sans contrepartie.

Techniquement, la dation est essentiellement une affaire fiscale, le premier interlocuteur de la commission étant le Bureau des agréments et rescrits de la DGFIP (Direction générale des finances publiques) qui saisit pour avis la commission interministérielle. Le redevable d'au moins un des impôts mentionnés précédemment peut ainsi formuler une offre de dation sur laquelle la commission interministérielle d'agrément pour la conservation du patrimoine artistique national émettra un avis sur l'intérêt artistique ou historique et sur la valeur des biens proposés. Cet avis consultatif intervient après réunion et expertise des conservateurs de musée et experts sur la qualité de l'œuvre. Au regard de l'avis émis, le ministre chargé de la Culture propose au ministre chargé du Budget l'octroi ou le refus de l'agrément de la dation. Si l'importance patrimoniale est démontrée, la discussion s'ouvre sur la valeur libératoire demandée par le contribuable. Cette valeur est comparée au prix du marché international de l'art, à des valeurs d'assurances ou à des achats effectués par les musées. Elle peut être revue à la baisse et, dans ce cas, le demandeur peut décliner cette dévaluation et retirer son offre. Face à la croissance des prix du marché de l'art international, l'État aujourd'hui peut hésiter à renoncer à une partie de sa recette fiscale pour suivre ce type de politique culturelle. C'est dans ce cadre qu'un principe d'équité guide les instances afin que la transaction se réalise dans les intérêts de l'État comme dans ceux du demandeur. La décision finale de délivrer ou non l'agrément fiscal appartient au ministre du Budget qui suit généralement l'avis de la commission interministérielle.

Si la dation est acceptée, le bien devient propriété de l'État et vaut paiement.

Cette prérogative fiscale est exceptionnelle par la rareté de son aboutissement et pour tous les enjeux qu'elle emporte. Parmi eux, figure la neutralisation des successions d'artistes pour laquelle la loi s'est progressivement adaptée. En effet, lorsqu'un artiste décède, une partie de son œuvre revient potentiellement à ses ayants droit. Selon Suzanne Stcherbatcheff, secrétaire générale honoraire de la Commission interministérielle d'agrément pour la conservation du patrimoine artistique national, ce dispositif a contribué à régler une cinquantaine de successions d'artistes. À titre d'exemple, l'artiste prolifique Pablo Picasso (1881-1973) et l'imbroglio de sa succession ont finalement amené la première dation Picasso en 1979. Cette dation de grande ampleur constitue une majeure partie des collections du musée Picasso situé à l'hôtel Salé. Entre 1979 et 2011, près de 4 370 œuvres de l'artiste (peintures, sculptures, dessins, estampes, céramiques et autres) sont entrées dans les collections publiques en dation en paiement de droits de

succession. Elle marque aussi un accès permanent à l'œuvre de l'artiste offert au grand public.

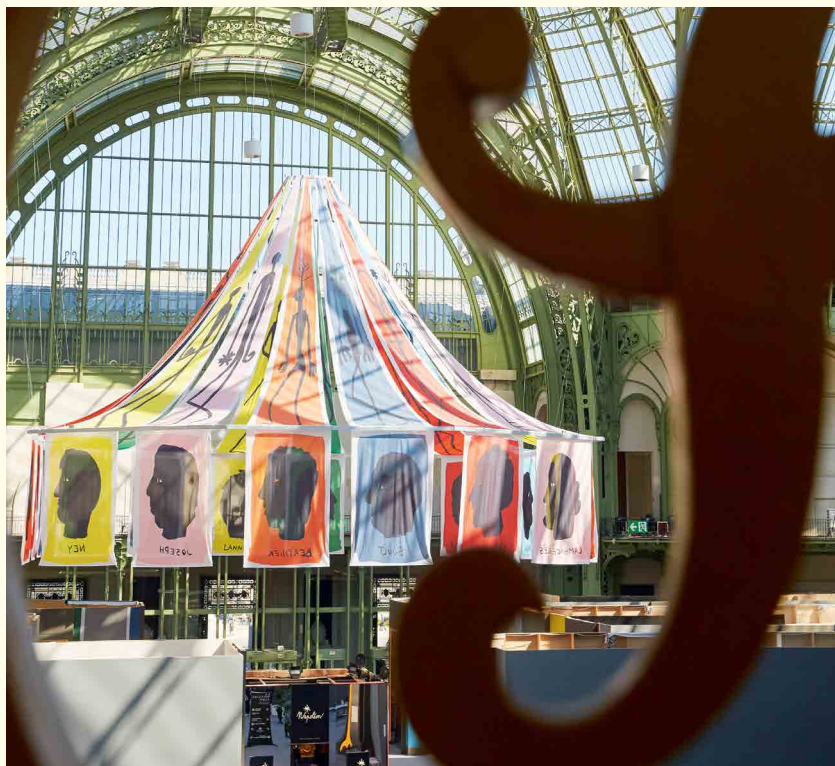
De plus, grâce à de très nombreux dépôts réalisés par l'État, ces biens circulent à travers l'ensemble du territoire français et ses musées en région, faisant de la dation, par répercussion, un instrument de répartition des richesses culturelles sur le territoire. Cette innovation du droit fiscal français a par ailleurs inspiré d'autres pays. La dation en paiement existe désormais en Belgique et en Grande-Bretagne depuis 1985 mais aussi en Espagne depuis 1987. Aussi, les dispositions comparables introduites dans certains cantons suisses et en Allemagne permettent de la même manière l'entrée de biens culturels dans les collections publiques, voire la création de nouvelles institutions.

L'art apparaît alors comme le grand gagnant de ce dispositif puisque les plus grands artistes sans distinction de nationalité ont ainsi pu entrer dans les collections nationales et être exposés au regard du plus large public. Depuis 50 ans, cet outil juridique unique soutient l'enrichissement du patrimoine national. Avec moins de dix agréments par an, la dation en

paiement apparaît toujours comme un remarquable consensus entre intérêts privés et intérêt général de l'accès à tous aux grandes œuvres du patrimoine culturel commun. Des œuvres de grande qualité de Chagall, Cézanne, Courbet, Vermeer ou encore Brancusi, pour n'en citer que quelques-uns, sont ainsi entrées dans les collections publiques françaises. On peut penser que la présence de telles œuvres d'art dans les collections publiques, possible grâce à la dation, participe à l'éclaircissement du regard du public sur certains artistes, incarnant ainsi le sens du Musée imaginaire d'André Malraux.

On mesure également l'importance de l'accueil et de l'établissement d'artistes étrangers sur notre sol. L'attractivité de la France revêt de fait un double intérêt, la vitalisation et l'internationalisation de la scène française mais également l'enrichissement des collections du pays d'accueil comme l'ont démontré les ensembles remarquables d'œuvres dont l'État a pu bénéficier, telles que la dation Brancusi et la dation Chagall. Le Comité professionnel des galeries d'art milite pour l'accueil d'artistes de toutes nationalités sur le sol français et incarne cette vitalité tournée vers l'international. ■

LES INFOS DES GALERIES



BIENNALE PARIS 2019

Écourtée, la Biennale Paris 2019, organisée par le Syndicat national des antiquaires (SNA), se déroulera cette année du 13 au 17 septembre. La foire a revu ses prix à la baisse (890 € le m² contre 1 100 €) pour sa 31^e édition, sous-titrée « The Universelle Art Fair ». Des stands à partir de 20 m² sont également proposés à la location et une section « Nouveaux talents » moins chère est créée, visant à attirer les jeunes marchands.

La Biennale Paris 2018
© Florent Drillon

AÉROPORT DU BOURGET

Un vaste centre de conservation d'œuvres d'art destiné aux collectionneurs, aux musées et aux professionnels du marché de l'art ouvrira en 2020 à l'aéroport du Bourget. Initiative du groupe ADP (ex-Aéroports de Paris) et de la société de logistique d'œuvres d'art André Chenue, le projet prévoit 24 000 m² d'espace de stockage sur 4 étages, accessibles depuis les pistes.

ART BRUSSELS

Après Contemporary Istanbul en septembre dernier, Art Brussels (26-28 avril) innove à son tour en s'ouvrant à la jeune génération de galeries et aux nouvelles formes de structures hybrides ou nomades. Prenant en compte la nouvelle donne du marché de l'art, la foire belge crée la section « INVITED » qui réunira une dizaine d'espaces émergents et/ou en rupture avec le modèle traditionnel de la galerie, tels Damien & The Love Guru (Bruxelles), Freedman Fitzpatrick (Los Angeles, Paris), High Art (Paris), Weiss Falk (Bâle), Ballon Rouge Collective, La Maison de Rendez-Vous (Bruxelles) ou encore Paid by the Artist (Anvers). Tous ont carte blanche pour la programmation de leur stand.



Tour & Taxis, Art Brussels

QUESTIONS pratiques, juridiques et sociales Les experts vous répondent

QUELS RECOURS EN CAS D'IMITATION DE L'ŒUVRE D'UN ARTISTE ?

CONTREFAÇON
ET PARASITISME



Marie-Hélène Vignes
Avocate au Barreau
de Paris Cabinet Artwork Avocats
Formatrice en droit
d'auteur et droit de l'art
© photographie Louise Oligny

Auteur d'une série de toiles peintes au début des années 2000, Marie M. a découvert qu'une galerie exposait plusieurs tableaux de Léo S. présentant selon elle une forte proximité avec les siens. Elle s'interroge sur les recours dont elle dispose.

À moins qu'elle n'ait une dimension parodique¹, la reprise même partielle d'une œuvre nécessite l'auto-ri-sation de son créateur. En droit français, l'imitation du travail d'autrui est sanctionnée sur deux fondements juridiques distincts, à savoir la contrefaçon de droit d'auteur et le parasitisme artistique.

L'action en contrefaçon n'est envisageable que si les emprunts portent sur des caractéristiques originales d'une ou plusieurs œuvres déterminées. Elle suppose de prouver l'antériorité et l'originalité de l'œuvre première et d'établir avec précision les points de contact avec la nouvelle réalisation.

En aucun cas, ces similitudes ne peuvent se limiter au thème et au genre de l'œuvre, car ceux-ci ne bénéficient pas de la protection du droit d'auteur. De fait, l'idée de mettre en scène tel ou tel sujet ou situation, de même que le procédé

ou le style de l'œuvre (par exemple le genre cubiste²) ne peuvent faire l'objet d'une appropriation exclusive. L'artiste Christo qui prétendait empêcher une campagne publicitaire fondée sur un concept d'emballage d'arbres, ponts et autres ouvrages l'a appris à ses dépens³.

Concrètement, Marie devra lister une à une les ressemblances formelles entre ses tableaux et ceux de Léo, sans oublier que la contrefaçon s'apprécie souvent au regard de l'impression d'ensemble produite par les œuvres en cause. En présence d'univers distincts, les juges estiment en effet que les ressemblances sont occultées par les différences de traitement et de personnalité se dégageant des œuvres respectives. Mais s'il s'est agi pour Léo de reproduire à quelques variations près les éléments essentiels d'une ou plusieurs toiles identifiées, la contrefaçon sera assurément constituée, comme l'a jugé par deux

fois le tribunal de grande instance de Paris à propos de sculptures de Jeff Koons adaptées d'images créées par des tiers⁴.

Si elle prospère, l'action en contrefaçon se soldera par la condamnation de Léo et des diffuseurs des œuvres litigieuses au paiement de dommages-intérêts pour atteinte au droit patrimonial et au droit moral. Des mesures complémentaires restreignant l'exploitation sont envisageables, le juge devant toutefois veiller à ce qu'elles ne soient pas disproportionnées.

La plasticienne peut aussi se tourner vers une action fondée sur le « parasitisme artistique » qui vise le cas où l'œuvre en cause est « d'une proximité de réalisation telle » avec l'œuvre initiale qu'elle « évoque nécessairement » celle-ci⁵, de sorte que le public pense avoir à faire à une « déclinaison de l'œuvre première »⁶.

Particulièrement utile lorsqu'aucune œuvre déterminée n'a été reprise, cette action permet notamment de cibler les réalisations « à la manière de ». Ainsi la succession Picasso a-t-elle fait lourdement sanctionner la diffusion d'un spot publicitaire qui, sans emprunter à une œuvre identifiée, utilisait la renommée de Picasso, en l'occurrence pour vanter les mérites d'une peinture en bâtiment⁷... Le parasitisme pourrait aussi s'avérer pertinent pour réprimer la copie d'éléments récurrents dans la démarche d'un artiste ou encore la reprise d'idées.

Pour démontrer le parasitisme et obtenir l'allocation de dommages-intérêts, Marie devra établir d'une part la proximité fautive de réalisation, d'autre part le risque de confusion. Ce risque d'amalgame peut par exemple résulter d'une filiation revendiquée à l'œuvre première⁸ ou d'une imitation de titre⁹. Mais les juges se montrent parfois très exigeants dans l'appréciation du parasitisme. Le tribunal de grande instance de Paris a par exemple jugé qu'en dépit d'une forte parenté entre les sculptures animalières en impression 3D de Xavier Veilhan et de Richard Orlinski, aucun risque de confusion n'était à craindre au regard de la différence de clientèle, les collectionneurs du premier étant avertis et attachés à la signature, contrairement aux acheteurs du second¹⁰. C'est dire qu'un certain flou règne sur la jurisprudence du parasitisme artistique...

Quant au cumul de l'action en contrefaçon et en parasitisme, il redouble, si besoin était, la difficulté du plaideur car il lui impose de prouver un fait distinct de la contrefaçon pour sanctionner aussi le parasitisme. Dans un tel contexte, Marie aura tout intérêt à explorer la perspective d'un accord transactionnel permettant de mettre discrètement et rapidement fin au litige.

À l'heure où se multiplient les œuvres transformatives, le vent de la liberté de création artistique souffle sur les tribunaux, qui pourrait à l'avenir pondérer la nécessité d'une autorisation. Par un arrêt du 15 mai 2015, la Cour de cassation a pour la première fois prôné d'arbitrer entre droit d'auteur et liberté d'expression artistique¹¹. Entretemps, la loi dite « Liberté de création, architecture et patrimoine » du 7 juillet 2016 a confirmé que « la création artistique est libre » de même que sa diffusion, tout en édictant que celle-ci s'exerçait dans le respect des principes encadrant la liberté d'expression et conformément au droit d'auteur. La porte est donc entr'ouverte pour un *fair use* à la française. Reste à savoir ce qu'en feront les tribunaux. ■

- 1 Voir *Art Insider* #4, juin 2018, p.45.
- 2 TGI Paris, 3^e ch. 1^{re} sect. 3 juin 1998.
- 3 Trib. Correct. Paris, 10^e ch., 26 mai 1987.
- 4 TGI Paris, 3^e ch. 1^{re} sect. 9 mars 2017 et 8 nov. 2018, jugeant les œuvres *Naked* et *Fait d'hiver* contrefaisantes.
- 5 CA Paris, 27 févr. 2013.
- 6 G. de Moncuit, « Les relations entre contrefaçon et parasitisme », *Revue concurrentialiste*, mai 2014.
- 7 TGI Paris, 3 juin 1998 précité condamnant le concepteur et l'exploitant du spot publicitaire à payer un million de francs de dommages-intérêts.
- 8 Par exemple une utilisation présentée comme un « hommage à William Klein ».
- 9 Le titre *Jack le chien* d'une sculpture imitant l'œuvre intitulée *Bob le chien* caractérise le risque de confusion.
- 10 TGI Paris, 3^e ch. 3^e sect., 21 mars 2014, qui n'a curieusement pas fait l'objet d'un appel.
- 11 Civ. 1^{re} 15 mai 2015 opposant Peter Klasen à Alix Malka qui lui reprochait l'emprunt dans ses toiles de plusieurs photographies. Sur renvoi, la cour d'appel de Versailles a jugé le 16 mars 2018 que la contrefaçon était constituée.

Céline Delavaux et Marie-Hélène Vignes ont reçu en mars 2018 le premier prix du Palais littéraire et musical pour leur ouvrage *Les Procès de l'art, Petites histoires de l'art et grandes affaires de droit*.



IMPÔTS

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE POUR LES ARTISTES



Antinéa Garnier
Directrice de l'Association
La Maison des Artistes

Suite à l'annonce de la mise en place du prélèvement à la source de l'impôt en janvier 2019, Irène B. se questionne sur son application concrète et son incidence pour les artistes.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, tous les contribuables français sont soumis au prélèvement à la source de leur impôt, à savoir directement sur leur revenu. Pour les salariés, cela se traduit simplement par une prise en compte de ce prélèvement sur leurs fiches de paie. La mise en place de ce dernier est différente pour les travailleurs indépendants, dont les artistes.

Irène B., qu'elle soit inscrite fiscalement au régime micro BNC ou au régime de la déclaration contrôlée, est désormais soumise en fonction de son choix au paiement d'un acompte mensuel (le 15 de chaque mois) ou trimestriel (les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre) directement prélevé sur son compte bancaire :

- de janvier 2019 à août 2019, il sera calculé en fonction de l'exercice clos en 2017 (N-2) et déclaré en avril 2018 ;
- de septembre à décembre 2019, il sera assis sur l'exercice clos en 2018 (N-1) et déclaré en avril 2019.

Le montant prélevé est actualisé en septembre chaque année.

Si Irène B. subit une importante variation de ses revenus, elle pourra demander l'actualisation de son acompte dans la limite de 4 fois par an. Irène B. doit néanmoins prendre garde au fait qu'elle se verra appliquer une majoration si une trop grande différence est constatée par l'administration fiscale entre l'ajustement demandé en cours d'année et la réalité des revenus déclarés par la suite en avril. Nous pouvons nous

questionner sur la pertinence de l'application telle quelle de ce système d'acompte à une profession soumise à des revenus structurellement irréguliers.

Enfin, Irène B., pour toutes les démarches concernant son prélèvement à la source, doit se rendre sur son « espace particulier » sur impots.gouv.fr et cliquer sur la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source ». ■

La Maison des Artistes, service associatif, propose des rendez-vous individuels avec un expert-comptable fiscaliste. Vous pouvez solliciter un rendez-vous par téléphone au 01 42 25 06 53 ou en vous rendant sur le site de l'association www.lamaisondesartistes.fr/site/contact

Plus d'informations :

www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source/simulateur-calcul-taux
www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source/revenus-independant-agriculteur
www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source/taux-prelevement#Calcul_taux

ON EN PARLE !



Marc Bembekoff succède à Émilie Renard à la direction de La Galerie de Noisy-le-Sec. Il dirigeait jusqu'ici le centre d'art La Halle des bouchers à Vienne (Isère). © Jean Picon



Stéphane Couturier est désormais représenté par la galerie RX, à Paris, qui lui consacre une exposition à partir du 16 mars.

Eva Barto (née en 1987), Hélène Bertin (née en 1989), Farah Khelil (née en 1980) et Marion Verboom (née en 1983) sont les quatre candidates en lice pour l'édition 2019 du prix Aware pour les artistes femmes, créé en 2017. La lauréate verra l'une de ses œuvres acquise par le Cnap et bénéficiera d'une aide à l'exposition.



Théo Mercier et Steven Michel ont reçu le Lion d'argent de la Biennale de la danse de Venise (21-30 juin 2019) pour leur spectacle *Affordable Solution for Better Living*.

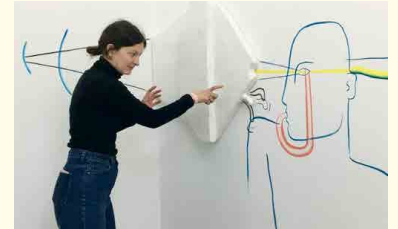


Dayoung Jeong décroche le prix Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour l'art contemporain remis, pour la 3^e année consécutive, par l'association du master 2 Marché de l'art (AMMA). Son travail sera exposé à la Sorbonne Art Gallery (centre Panthéon) en 2020.

L'artiste Barthélémy Togo est désormais représenté à New York par la galerie Lelong & Co, qui le représente également à Paris.



Dan Brault (né en 1979, vit et travaille à Québec) est désormais représenté en France par la galerie Isabelle Gounod.



de haut en bas: Io Burgard, Damien Deroubaix, Friedrich Kunath, Lucie Picandet et Nazanin Pouyandeh sont les 5 artistes nommés pour le prix Drawing Now 2019, doté de 5000€. Le lauréat, désigné le 27 mars à l'occasion de la 13^e édition de la foire, bénéficiera d'une exposition personnelle au Drawing Lab.

La compensation *qui fragilise*

Le 29 janvier dernier, dans une lettre ouverte adressée au ministre de la Culture Franck Riester, les associations d'artistes-auteurs tiraient la sonnette d'alarme sur la compensation de la hausse de la CSG, qui laisse sur le carreau la portion la plus fragile économiquement : les bénéficiaires de l'action sociale du régime.

Voici le contenu intégral de cette lettre :



Mardi 29 janvier 2019

Lettre ouverte des artistes-auteurs au ministre de la Culture.

Le gouvernement s'est engagé à compenser la hausse de la CSG pour tous les artistes-auteurs sans aucune exception.

Or, lors de la réunion de concertation du 22 janvier 2019, les représentants du gouvernement ont envisagé que les plus vulnérables des artistes-auteurs ne soient pas compensés de cette hausse et qu'ils doivent finalement payer 9,20 % de leur revenu au lieu de 7,50 % précédemment.

En effet, le projet de décret « instituant des mesures de soutien au pouvoir d'achat des artistes-auteurs » qui a été présenté le 22 janvier n'a pas prévu le cas particulier des artistes-auteurs qui bénéficieront de l'action sociale du régime, et ce, malgré les alertes et la position générale des représentants des artistes-auteurs qui s'était dégagée à la réunion de concertation du 18 décembre 2018.

D'une part, l'action sociale du régime est actuellement limitée à la prise en charge des cotisations de sécurité sociale, la CSG et la CRDS restent entièrement à la charge des artistes-auteurs concernés. D'autre part, la mesure « de soutien au pouvoir d'achat des artistes-auteurs » visant à compenser la hausse de la CSG porte exclusivement sur les cotisations de sécurité sociale, non sur la CSG elle-même.

En conséquence, le reste à la charge des artistes-auteurs les plus en difficulté économique et sociale serait mécaniquement augmenté de 1,7 %, tandis que le montant de leur aide sociale se trouverait diminué. *In fine*, les artistes-auteurs bénéficiaires de l'aide sociale du régime se verraient ainsi imposer une CSG à 9,20 % sur leur faible revenu et seraient les seuls actifs en France à voir leur revenu disponible amputé par la hausse de la CSG.

■ ■ ■



	avant	après	évolution	assiette forfaitaire	avant	après	évolution
maladie	0,75%	0%		9 036,00 €	67,77	0€	
vieillesse déplafonnée	0,40%	0,40%		9 036,00 €	356,14€	356,14€	
vieillesse plafonnée	6,90%	6,90%		9 036,00 €	623,48 €	623,48 €	
maximum des cotisations prises en charge par la CAS	8,05%	7,30%	-0,75%	assiette sociale	727,40€	659,63€	-67,77
CSG	7,50%	9,20%		5 000,00 €	375,00€	460,00€	
CRDS	0,50 %	0,50%		5 000,00 €	25,00€	25,00 €	
CFP	0,35%	0,35%		5 000,00 €	17,50€	17,50€	
reste à charge	8,35%	10,05%	1,70%	(par an)	417,50€	502,50	85,00€

Chaque année, moins d'un millier d'artistes-auteurs bénéficie de cette aide sociale, mais compte tenu de la précarité et de l'irrégularité des revenus des artistes-auteurs tous peuvent – à un moment de leur carrière – être concernés.

Par la présente, nous demandons solennellement au gouvernement de respecter sa parole et de prendre en charge la compensation de l'augmentation de la CSG pour tous les artistes-auteurs et en toutes circonstances.

Pour rester à droits constants et ne pas pénaliser les bénéficiaires de la commission d'action sociale, nous demandons que le périmètre de cette action soit revu afin de permettre de compenser l'augmentation du reste à charge induit par la hausse de la CSG.

- AdaBD (Association des auteurs de bandes dessinées)
- ADA (Autour des auteurs)
- CAAP (Comité des artistes auteurs plasticiens)
- C-E-A (Association française des commissaires d'exposition)
- EAT (Écrivains associés du théâtre)
- FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens)
- La Charte des auteurs et illustrateurs Jeunesse
- La Guilde française des scénaristes
- La Ligue des auteurs professionnels
- SAJ (Société des auteurs de jeux)
- SELF (Syndicat des écrivains de langue française)
- SGDL (Société des gens de lettres)
- SMDA-CFDT (Solidarité Maison des Artistes - CFDT)
- SNA-A-FO (Syndicat national des artistes auteurs - FO)
- SNAC (Syndicat national des auteurs et compositeurs)
- SnacBD (groupement des auteurs de bande dessinée)
- SNAPcgt (Syndicat national des artistes plasticiens - CGT)
- SNP (Syndicat national des photographes)
- SNSP (Syndicat national des sculpteurs et plasticiens)
- UNPI (Union nationale des peintres illustrateurs)
- USOPAVE (Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels et de l'écrit)

Dès le 1^{er} février, une proposition d'amendement de l'article R382-30-1 qui bloque la prise en charge de la hausse de la CSG pour les bénéficiaires de l'action sociale du régime était envoyée au ministère par l'intermédiaire du CAAP :

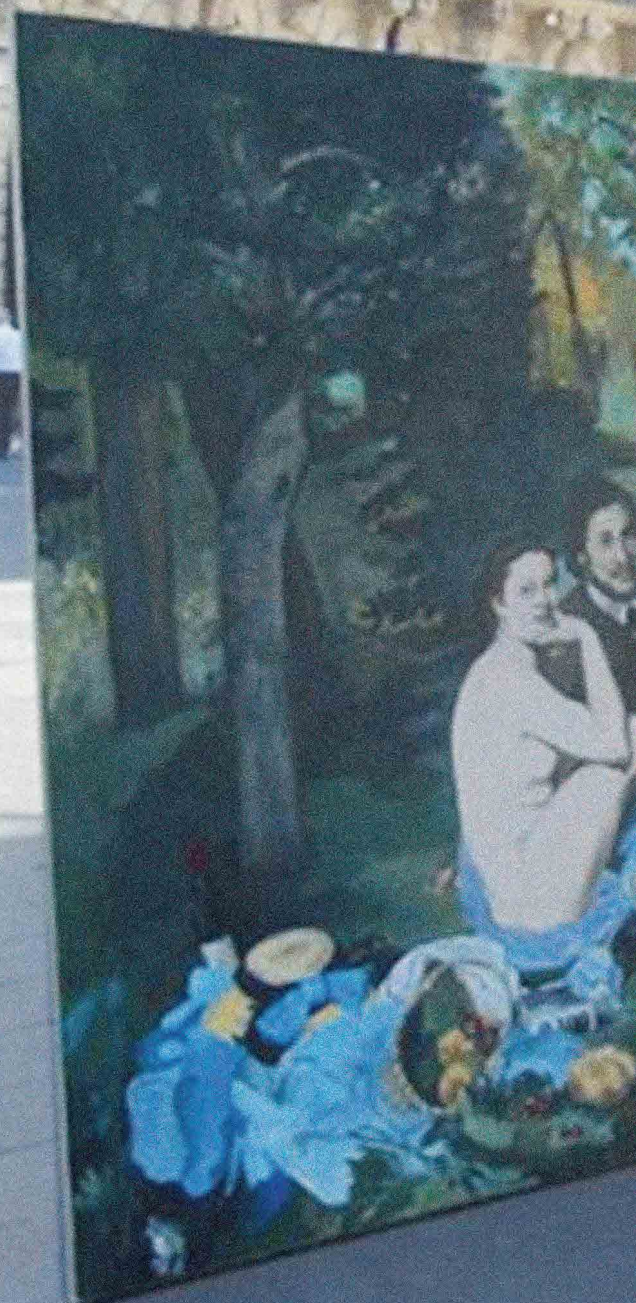
« La modification du 3^e alinéa ("Le montant des cotisations prises en charge ou remboursées, pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, ne peut excéder le montant des cotisations établies sur la base de l'assiette forfaitaire mentionnée à l'article R. 382-25") nous semble en mesure de résoudre très simplement le problème.

Proposition d'amendement du R382-30-1 : "Le montant qui est pris en charge ou remboursé, pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, ne peut excéder

le cumul du montant des cotisations établies sur la base de l'assiette forfaitaire mentionnée à l'article R. 382-25 et d'une fraction assise sur l'assiette sociale correspondant au revenu tiré de l'activité d'artiste-auteur tel que défini à l'article L. 382-3. Cette fraction est précisée par un arrêté conjoint du ministre chargé de la sécurité sociale et du ministre chargé de la culture."

Proposition d'arrêté : "La fraction prévue à l'article R382-30-1 est fixée à 1,7 % de l'assiette sociale correspondant au revenu tiré de l'activité d'artiste-auteur tel que défini à l'article L. 382-3." »

Au moment où nous publions cet article, la proposition d'amendement du CAAP serait à l'étude par le ministère. Affaire à suivre...





LES OPPORTUNITÉS DÉCRYPTÉES

APPELS À PROJETS

ACQUISITIONS

CONCOURS

PRIX

Plus d'opportunités
sur www.bnn-mapra-art.org.

Le Bloc-Notes Numérique édité par la Maison des Arts
Plastiques et Visuels Auvergne Rhône-Alpes (MAPRAA)
recense en permanence environ 400 opportunités.

Date limite :
31 mars 2019

Médium : Performance, arts
visuels et vivants, histoire de l'art

Dotation : Honoraires + production : de 1 500 € (parcours court)
à 2 500 € (parcours long) pour 3 jours, les 5, 6 et 7 juillet 2019

Appel à candidature pour la création de 6 parcours

WEEK-END DE L'ART CONTEMPORAIN #2, BORDEAUX

LES INFOS ART INSIDER : En 2017 avait lieu la 1^{re} édition de WAC – Week-end de l'art contemporain, porté par l'association Bordeaux Art contemporain, sous forme de carte blanche, notamment à l'architecte Jean Giacinto. Ce chapitre 2 du WAC recrutera cette fois-ci ses candidats via un appel à projet sous forme de proposition de parcours, qui s'étalera sur 3 jours en présence de l'artiste. « On privilégie vraiment l'aspect créatif des parcours, avec des formes singulières, qu'il soit performé, chanté, à bicyclette, à destination des enfants, etc. Nous nous attendons à des formes vivantes qui s'éloigneraient des visites classiques du type

« On privilégie vraiment l'aspect créatif des parcours, avec des formes singulières, qu'il soit performé, chanté, à bicyclette, à destination des enfants, etc. »

trajet d'un point A à un point B », explique Cécile Olléac, coordinatrice de Bordeaux Art contemporain. Quant au profil des candidats, le recrutement se veut large : « Les propositions peuvent aussi bien être portées par des artistes plasticiens que des historiens de l'art, ou des collectifs de théâtre par exemple. »

Il est à noter que les 6 lauréats, en plus de concevoir le parcours, devront en assurer l'animation pendant les 3 jours du WAC, du 5 au 7 juillet : « L'intervenant retenu assurera également la médiation en français, ciblée sur les habitants de Bordeaux et de sa métropole, et idéalement, en anglais, pour qu'une version soit proposée de temps en temps aux touristes étrangers, notamment anglais, espagnols et chinois », précise la coordinatrice.



© Bordeaux Art Contemporain - Parcours sportif avec A2 Running

Profil visé : Artiste professionnel(le), historien(ne) de l'art ou collectif, émergent(e) ou confirmé(e), toutes nationalités mais francophone

Extrait du communiqué :

Les Week-ends de l'art contemporain ont pour ambition de faire découvrir la scène bordelaise dans toute sa diversité.

Durant ces week-ends, l'objectif est de créer un mouvement permanent entre les lieux d'art, avec des parcours artistiques transversaux, à pied, à vélo ou en bus, qui se déploient dans toute la ville durant trois jours. Ces parcours accompagnés permettent de découvrir autrement les différents quartiers de Bordeaux et d'infiltrer le tissu urbain.

Dotation :
8 000 €

Profil visé :
Artiste professionnel(le)

Médium :
Photographie

Date limite :
29 mars 2019

Un prix pour la photo documentaire

LE GRAND PRIX IMAGESINGULIÈRES / ETPA / MEDIAPART

LES INFOS ART INSIDER : Créé en 2018 par l'association CéTàVOIR, fondatrice du festival ImageSingulières, l'ETPA, l'école de photographie toulousaine et le journal en ligne *Mediapart*, le grand prix récompense un travail documentaire en cours. « On constate aujourd'hui que les photographes se lancent dans des projets au long cours sans arriver à passer le dernier cap, faute de temps et de moyens suffisants. Beaucoup de projets bien avancés restent lettre morte. Avant, il était plus facile d'engager un travail personnel grâce aux travaux de commande réalisés à côté. Mais

« Valoriser dans le magma visuel actuel des images et des projets qui ont du sens. »

tout devient plus difficile. Ce prix a été créé pour aider les photographes à terminer un projet », explique Gilles Favier, photographe et directeur artistique du festival sétois ImageSingulières dédié à la photographie documentaire, qui exposera le travail récompensé en 2020. « Grâce au prix, John Trotter, le lauréat 2018, a ainsi pu mener à terme son projet autour du fleuve Colorado et les conséquences de son assèchement, en effectuant deux voyages supplémentaires sur place. »



Ex-lauréat : John Trotter

Le niveau du travail, le sens et la portée du projet, l'intérêt de l'idée de départ, les qualités humaines sont autant de critères auxquels le jury, composé de 5 professionnels de l'image et du journalisme, est attentif. « Tous les projets sont bienvenus. Ce ne sont pas les sujets sociaux qui manquent aujourd'hui. Il faut juste éviter les recettes trop voyantes et les sujets un peu trop convenus. Je note que la Chine et la question du genre sont beaucoup traitées en ce moment par exemple. Si la veine est documentaire, la forme peut être plasticienne. Je pense à une série réalisée il y a quelques années par Raphaël Dallaporta, sur les mines antipersonnel. Un projet "joyeux" ne déplairait pas non plus au jury. Quoi qu'il en soit *Mediapart* est notre référent éthique et journalistique. » Car outre son exposition à Sète, le projet du lauréat fera également l'objet d'une publication de portfolio sur le site du journal d'information générale en 2020.

Extrait du communiqué :

CéTàVOIR, l'ETPA et *Mediapart* s'associent pour soutenir la photographie documentaire au travers du grand prix ImageSingulières / ETPA / Mediapart de la photographie documentaire. Ce prix est ouvert à toutes et à tous les

photographes pour développer et achever un travail documentaire déjà amorcé. Ce travail fera l'objet d'une exposition lors de l'édition 2020 d'ImageSingulières.

Dotation :
8 000 €

Profil visé :
Artiste émergent

Médium :
Photographie

Date limite :
29 mars 2019

Un concours photo pour artiste émergent

RÉSIDENCE BMW / GOBELINS, PARIS

LES INFOS ART INSIDER : « Depuis sa création en 2011, l'objectif de la résidence BMW est de soutenir la jeune création et d'accompagner des talents contemporains », résume Maud Prangey, son attachée de presse. Pari gagné : nombreux sont les photographes lauréats à connaître une belle carrière depuis leur désignation – ainsi de Mazaccio & Drowilal, les lauréats 2013 ou de Baptiste Rabichon plus récemment. Il faut dire que la résidence BMW propose une offre et une vitrine d'exception : une résidence de 3 mois à l'école de l'image GOBELINS, l'accompagnement d'un di-

manière différente et novatrice, et leur capacité à faire évoluer le regard du visiteur sur un sujet. » La présélection est ensuite soumise à l'appréciation finale du jury, composé de Maryse Bataillard, responsable du mécénat culturel BMW France, Nathalie Berriat, directrice de GOBELINS, François Cheval, directeur artistique, Hervé Digne, collectionneur, Chantal Nedjib, conseil de la Résidence BMW, Sam Stourdzé, directeur des Rencontres d'Arles et Christophe Wiesner, directeur artistique de Paris Photo.

« Distinguer un regard innovant sur le monde d'aujourd'hui. »

recteur artistique de renom, François Cheval – ancien directeur du musée Nicéphore-Niépce qui accueillait auparavant la résidence –, une exposition dans deux des plus grands événements photographiques au monde, les Rencontres d'Arles et Paris Photo, sans compter l'édition d'un livre. Le nombre de dossiers reçus est à la mesure de l'offre. Une présélection d'une dizaine d'entre eux est réalisée par la commissaire Fanny Escoulen et la directrice de la plateforme WIPPlay, Élise Plus. « Ce qui va primer, c'est la qualité du travail antérieur et l'intérêt du projet proposé dans le cadre de la résidence, son caractère innovant, expérimental. Et pas seulement d'un point de vue technique. Ce qui nous intéresse avant tout, c'est le regard sur le monde porté par les plasticiens, leur aptitude à montrer et à aborder les sujets de



© Emeric Lhuisset / Résidence BMW

Extrait du communiqué :

BMW Art & Culture permet, chaque année depuis 2011, à un artiste photographe de réaliser un projet photographique au cours d'un séjour de trois mois de résidence. Le projet est réalisé à GOBELINS, l'école de l'image, partenaire depuis deux ans, après six ans de partenariat avec le musée Nicéphore-Niépce.

Ex-lauréats :

Alexandra Catiere, Marion Gronier, Mazaccio & Drowilal, Natasha Caruana, Alinka Echeverria, Dune Varela, Baptiste Rabichon, Emeric Lhuisset.

Dotation :
6 000 €

Profil visé :
Artiste professionnel(le)

Médium :
Photographie

Date limite :
8 avril 2019

Une résidence photographique

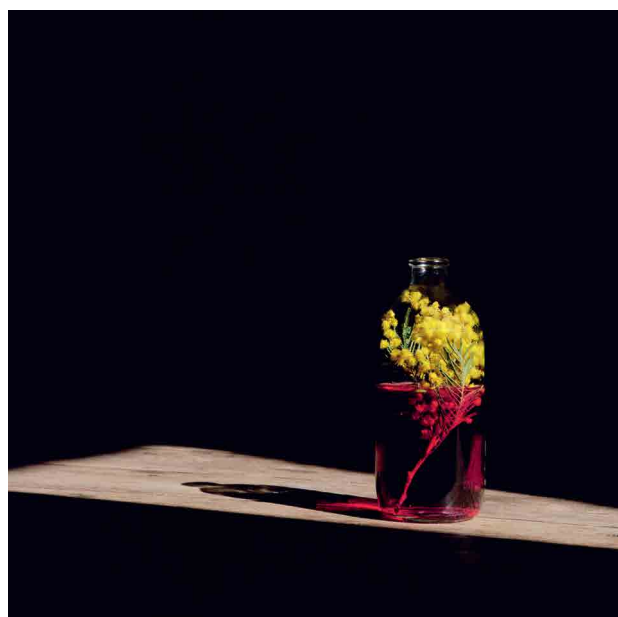
LUMIÈRE D'ENCRE, CÉRET

LES INFOS ART INSIDER : Après avoir fait plancher les candidats sur une pensée de Pascal en 2018 (« Vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà »), le sujet de la dixième édition de la résidence photographique organisée par l'association Lumière d'encre de Céret est plus « prosaïque » : il s'agit du musée d'Art moderne de la ville, principal musée d'art des Pyrénées-Orientales selon Wikipédia. Pourquoi ce choix ? « La thématique de la résidence est toujours étroitement liée à la ville ou au territoire. Le musée en est un poumon important », explique Claude Belime, photographe, président de Lumière d'encre et responsable du projet.

« Un vrai temps de création pour interroger la place du musée dans la ville. »

Le photographe aura toute liberté de conceptualisation et de problématisation dans l'examen et l'analyse de ce musée. Le jury, composé des membres de Lumière d'encre, essentiellement des photographes, et d'une personnalité extérieure, un(e) professionnel(le) de l'image, valorisera particulièrement les projets de recherche qui proposeront un véritable travail de réflexion et d'investigation. « Nous attendons que le projet nous donne envie et nous intéresse, par sa pertinence et son approche du sujet. La cohérence du travail présenté doit être au rendez-vous. Je conseille aux candidats d'éviter les dossiers fleuves, de resserrer la sélection des travaux antérieurs, et de montrer qu'ils ont pris en compte le contexte de cette résidence et ses acteurs. Se renseigner sur nos activités ou les résidences passées est un minimum. »

4 candidats seront sélectionnés sur dossier et invités ensuite à venir un par un présenter leur projet sur place. Compte tenu de la durée – 8 à 12 semaines – de la résidence, la question humaine est importante. « C'est le temps nécessaire pour aller plus loin, le temps de la création. Ici, l'artiste est encadré, il n'est pas lâché dans la nature. Il est logé dans une maison, il n'est pas seul. Le contact humain importe. » Une fois la résidence achevée en juin 2020, sa restitution se tiendra en novembre à La Capelleta, une ancienne chapelle transformée en lieu d'exposition.



Alexandra Serrano - Résidence Lumière d'encre 2017 – 2018

Extrait du communiqué :

Cette résidence souhaite donner les moyens à un artiste d'interroger sa pratique, de la promouvoir tout en participant à la recherche artistique et culturelle sur ce territoire. Cette année 2019, un artiste photographe aura à traiter la question du musée.

Ex-lauréats :

Alexandra Serrano, Françoise Beauguion, Maud Faivre, Gilles Pourtier et Anne-Claire Broch, Géraldine Lay, Laetitia Donval, Geoffroy Mathieu, Benoît Vollmer.

L'AGENDA

des appels à projets, colloques, formations et événements à venir

envoyez-nous vos programmes et infos

à l'attention des acteurs de l'art à : redaction@artinsider.fr

Europe

PRIX

Prix Anna Morettini 2019

Paris / Florence

Le prix Anna Morettini est décerné par un jury de personnalités du monde de l'art et de la culture, afin de distinguer le travail d'un artiste dont l'œuvre témoigne d'une véritable recherche et d'un regard sur Florence, la Renaissance florentine et les interrogations que l'on peut retrouver dans l'art contemporain.

Conditions : - avoir un lien intellectuel et artistique fort avec la ville de Florence - être présentés par une ou plusieurs galeries ou avoir exposé au moins une fois leur travail dans les locaux d'une institution culturelle Le vainqueur recevra un prix de 20 000 euros et son travail sera exposé à Paris ou à Florence. Le vainqueur s'engage à réaliser l'œuvre dans l'année qui suit l'obtention du prix

► **Date limite de candidature : 01/04/2019**

contact@prixannamorettini.com
www.prixannamorettini.com

RÉSIDENCE

Artistes d'Occitanie, participez au prix Occitanie – Médicis !

Toulouse, Rome

Spécial 18-45 ans

La Région Occitanie et l'Académie de France à Rome (Villa Médicis) ont créé pour vous un prix prestigieux pour vous accueillir en résidence à Rome

et promouvoir votre talent. Consacré aux 18-45 ans, ce prix a pour objectif de soutenir les talents émergents d'Occitanie sur la scène internationale grâce à une étroite collaboration avec la Villa Médicis, reconnue tant pour son rayonnement que pour la qualité de sa programmation. À la clé : une résidence de 3 mois (septembre-décembre 2019) à la Villa Médicis (Rome), prise en charge par la Région Occitanie, ainsi qu'un prix de 6000 €. Admission par dossier (voir le site).

► **Date limite de candidature : 16/04/2019**

catherine.fougere@laregion.fr
www.laregion.fr/prix-occitanie-medicis
www.villamedicis.it/fr

France entière

APPEL À CANDIDATURE

Appel à projets Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs.

Cet appel à projets s'adresse aux amateurs qui font le choix de se regrouper pour développer leur pratique de façon plus autonome et aller ainsi au-delà d'une participation à un cours, un stage ou des ateliers.

Pour cela, les groupes (au moins quatre personnes) travailleront leur projet artistique avec un artiste ou un professionnel de la culture confirmé.

► **Date limite de candidature : 15/03/2019**

feiacad.gca@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/Appel-a-candidatures-et-a-projets/Appel-a-projets-Fonds-d-encouragement-aux-initiatives-artistiques-et-culturelles-des-amateurs

FORMATION

Présenter sa démarche artistique - amac

Nantes, Paris

Deux jours pour améliorer le contenu rédactionnel de ses textes, savoir expliciter sa démarche artistique, l'argumenter, et utiliser les références appropriées à son travail artistique et aux usages dans l'art contemporain. Dates : 7 et 8 mars, 16 et 17 Mai 2019 à Nantes, 18 et 19 février, 4 et 5 Juin 2019 à Paris. Intervenantes : Mariecharlotte GAIN-HAUTBOIS, forte d'une longue expérience dans le secteur de la communication dans le secteur de l'art (Paris) et Eva PROUTEAU, critique d'art et conférencière (Nantes). Inscription : admission par dossier, effectif de 5 personnes, 480 H.T. de frais pédagogiques

7 et 8 mars, 16 et 17 Mai 2019 à Nantes, 18 et 19 février, 4 et 5 Juin 2019 à Paris

www.amac-web.com
formation@amac-web.com
09 83 47 55 38

Auvergne- Rhône- Alpes

APPEL À CANDIDATURE

15^e Biennale de Lyon 2019 / résonance Lyon

Du mercredi 18 septembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020. Journées professionnelles : Lundi 16 et mardi 17 septembre 2019. Pour cette nouvelle édition, les commissaires ont décidé de s'intéresser à la notion contemporaine de paysage, comprise à la fois comme une transformation matérielle de l'environnement et sa représentation culturelle. La Biennale invite centres d'art, galeries et institutions culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes à s'associer à elle par le biais d'un appel à projets. Conditions : les événements en Résonance doivent se dérouler pendant la Biennale. Seuls les événements portés par des structures situées dans la région Auvergne- Rhône-Alpes ainsi que dans l'agglomération de Genève, seront considérés. Les projets d'exposition ou dossiers d'artistes non rattachés à un lieu ou une structure ne seront pas considérés.

15/03/2019

marilou.laneville@mairie-lyon.fr
www.labiennaledelyon.com
www.bit.ly/2UU7Pbp

APPEL À CANDIDATURE

Une œuvre d'art dans un espace public extérieur Vaulx-en-Velin

Le conseil de quartier souhaite une sculpture de préférence figurative représentant un (des) cardon(s), production historique de la ville. La sculpture devra être une création originale et deviendra la propriété tous droits cédés de la Ville de Vaulx-en-Velin. Le choix se portera autant sur les qualités artistiques du projet que sur la réalisation qui devra être conforme aux normes techniques et règles de construction exigées pour ce type d'ouvrage, le choix d'entreprises ou de structures locales pour la sous-traitance sera appréciée. Conditions : réalisation entre mai et novembre 2019 ; rémunération forfaitaire d'un montant maximum de 24 000€ TTC. Sélection : dossier à envoyer par courrier / courriel.

► **Date limite de candidature : 29/03/2019**

Erwann Binet : 06 37 26 69 70
ebinet@mairie-vaulxvelin.fr
www.vaulx-en-velin.net
www.bit.ly/2GCYQd

APPEL À CANDIDATURE

L'Estival / Val'Eyrieux et la nouvelle manufacture : scénographie du festival Saint-Martin-de-Valamas

Plasticiens, architectes,
designers, scénographes

L'EstiVAL est un festival de spectacles vivants se déroulant en Ardèche dans la ville du Cheylard. Plasticiens, scénographes, designers et architectes sont invités à répondre à cet appel à projet pour créer des œuvres in situ dans la ville du Cheylard afin de déployer une scénographie reliant les cinq lieux de représentation à la place Saléon Terras, centre de la ville du Cheylard et sixième lieu de représentation. Budget : 6200 €. Sélection : par dossier (à envoyer par mail).

► **Date limite de candidature : 31/03/2019**

lanouvellemanufacture@hotmail.com
www.lanouvellemanufacture.org

CONFÉRENCE

L'art, quels effets sur le cerveau ? Lyon

Par Suliann Ben Hamed, directrice de recherche CNRS, Université Lyon 1, et Muriel Charrière, médiatrice culturelle, musée des Beaux- Arts de Lyon conférence mercredi 3 avril 2019 à 18h30

03/04/2019

Musée des beaux arts de Lyon.

APPEL À CANDIDATURE

5^e édition Lyon Art Paper - salon du dessin et œuvres sur papier Lyon

Lyon Art Paper est consacré au dessin et dédié principalement aux œuvres contemporaines et aux travaux réalisés sur support papier ou carton. Ce salon a pour ambition première de réhabiliter l'art essentiel du dessin comme pratique originelle et de faire découvrir la pluralité des styles et les diverses techniques. Frais de dossier/inscription : 18 €.

► **Date limite d'inscription : 05/04/2019**

paper@slba.fr
www.bit.ly/2N7JQme

RÉSIDENCE

Résidence artistique de territoire en 2019-2020 en Cœur de Savoie - appel à projets

La danse, les arts plastiques, les
arts numériques ou visuels

La Communauté de communes Cœur de Savoie lance un appel à projets pour l'accueil en résidence une équipe artistique ou un collectif d'artistes afin de co-construire un projet culturel fédérateur. Disciplines : la danse, les arts plastiques, les arts numériques ou visuels. L'équipe devra utiliser au moins 2 de ces disciplines et imaginer des liens, des rendez-vous valorisant des lieux patrimoniaux. Durée : 1 an, renouvelable Localisation du projet : Le territoire Cœur de Savoie composé de 41 communes étant vaste, il a été décidé de découper le territoire en 3 zones; pour cette 1^{ère} année de conventionnement, le projet artistique permettra de rayonner sur le secteur 1 comprenant 16 communes (voir le site). Budget : Le montant de la dotation s'élève à 44 000€ maximum (Rémunération des artistes et intervenants, déplacements, hébergements, droits d'auteurs,...) pour 1 an. Admission par dossier (à envoyer par mail : voir le site).

► **Date limite de candidature : 06/04/2019**

Laurence Bonnet : 04 57 08 82 04
culture@cc.coeurdesavoie.fr
www.bit.ly/2SztJzH

Bourgogne- Franche- Comté

RÉSIDENCE

Nature in Solidum appel à candidatures Jeurre

Résidence artistique dans la commune de Jeurre, dans le Parc naturel régional du Haut-Jura. Thème : Jeurre et la pollution de la Bienne. Calendrier : 27/04 annonce du lauréat, la résidence pourra commencer à partir du mois de mai 2019 et devra se terminer au plus tard le 1^{er} mars 2020. Rémunération : 1) une bourse de résidence 5000 € TTC qui inclut les frais liés à la résidence (l'hébergement à 300 €/mois, les transports et les repas) et la conception et l'animation des temps publics 2) une enveloppe de 5000 € TTC allouée pour la production d'œuvres et la restitution de la résidence. Admission : par dossier (à envoyer par courrier).

► **Date limite de candidature : 08/04/2019**

Marie-Pierre Reynet
mp.reynet@parc-haut-jura.fr
www.bit.ly/2NaFriN

RÉSIDENCE

**Nature In Solidum
appel à candidatures
La Pesse**

La Pesse

Résidence artistique dans la commune de La Pesse, dans le Parc naturel régional du Haut-Jura. Thème : La Pesse et la gestion forestière. Calendrier : 27/04 annonce du lauréat, la résidence pourra commencer à partir du mois de mai 2019 et devra se terminer au plus tard le 1er mars 2020. Rémunération : 1) une bourse de résidence 5000 € TTC qui inclut les frais liés à la résidence (l'hébergement à 300 €/mois, les transports et les repas) et la conception et l'animation des temps publics 2) une enveloppe de 5000 € TTC allouée pour la production d'œuvres et la restitution de la résidence. Admission : par dossier (à envoyer par courriel).

► **Date limite de candidature : 08/04/2019**

Marie-Pierre Reynet
mp.reynet@parc-haut-jura.fr
www.bit.ly/2NaFriN

RÉSIDENCE

**Nature in solidum
appel à candidatures
Avignon-lès-Saint-Claude**
Avignon-lès-Saint-Claude

Résidence artistique dans la commune de Avignon lès Saint Claude, dans le Parc naturel régional du Haut-Jura. Thème : Avignon lès Saint Claude et la transition énergétique. Calendrier : 27/04 annonce du lauréat, la résidence pourra commencer à partir du mois de mai 2019 et devra se terminer au plus tard le 1er mars 2020. Rémunération : 1) une bourse de résidence 5000 € TTC qui inclut les frais liés à la résidence (l'hébergement à 300 €/mois, les transports et les repas) et la conception et l'animation des temps publics 2) une enveloppe de 5000 € TTC allouée pour la production d'œuvres et la restitution de la résidence. Admission : par dossier (à envoyer par courriel).

► **Date limite de candidature : 08/04/2019**

Marie-Pierre Reynet
mp.reynet@parc-haut-jura.fr
www.bit.ly/2NaFriN

Bretagne

RÉSIDENCE

**Appel à résidences de
création 2019-2020 : L'aparté**
Rennes

Lieu de résidence et d'exposition, L'aparté permet aux artistes d'y poursuivre leurs recherches et d'y proposer des projets d'exposition originaux qui peuvent donner lieu à une édition. La création d'une œuvre ou plusieurs œuvres originales est le point d'orgue des résidences de L'aparté
Mise à disposition d'un appartement et d'un atelier (durée 1 mois) + Bourse

artistique de 1500 €. Résidence ouverte à un(e) artiste plasticien(ne) professionnel(le) ou collectif d'artistes pouvant témoigner d'une expérience artistique solide.

► **Date limite de candidature : 15/03/2019**

Contact : Eloïse Krause et Sophie Marrey
/ culture@montfortcommunaute.bzh
02 99 09 77 29

APPEL À CANDIDATURE

**Appel à résidences de
création 2019-2020**
Montfort-sur-Meu

Dates : 18 novembre 2019 – 31 janvier 2020 ; 1^{er} mars – 10 avril 2020 ; 11 mai – 19 juin 2020 ; 14 septembre – 23 octobre 2020.

Bourse : 1500 € (TTC et toutes charges sociales comprises. Profils recherchés : un(e) artiste plasticien(ne) professionnel(le) ou collectif d'artistes pouvant témoigner d'une expérience artistique solide. L'artiste sera sollicité(e) pour des temps de rencontre avec le public scolaire, au nombre de 3 journées ou 6 demi-journées. Il/elle sera également amené(e) à proposer un temps fort grand public autour de son travail en cours de résidence (de préférence sous forme d'une présentation du travail en cours et d'un atelier famille). Pour la résidence d'été, une création extérieure sera exigée. Admission : dossier à envoyer (uniquement par courrier).

► **Date limite de candidature : 15/03/2019**

culture@montfortcommunaute.bzh
02 99 09 77 29
www.bit.ly/2tjN1hH

APPEL À CANDIDATURE

**12^e édition Festival
d'art de l'Estran**
Lannion

Dates : 21-22/03/2019. Le Festival d'Art de l'Estran a pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir les paysages par le biais de regards croisés d'une dizaine d'artistes rassemblés autour d'un même sujet stimulateur de créativité : l'Estran. Conditions : ouvert aux artistes (de plus de 18 ans) pouvant justifier d'une expérience artistique solide, ainsi qu'aux talents émergents diplômés d'écoles d'art utilisant comme moyen d'expression tout ce qui a trait au domaine des arts visuels ou sonores. Les candidats peuvent répondre individuellement ou collectivement. Le premier critère d'évaluation repose sur la prise en compte et l'intégration de l'environnement dans la création du projet. Modalités : hébergement gratuit + participation au transport. Bourse de 1500€ pour création et les matériaux.

► **Date limite de candidature : 15/03/2019**

Infos : www.festivaldelestran.com

CONFÉRENCE

**Réunion d'information
Réforme de la sécurité
sociale des artistes-auteurs**
Morlaix

Entrée libre

Mardi 26 mars 2019, de 13h30 à 17h30 aura lieu l'intervention de Brigitte Mouchel, intervenante habilitée et formée par la FRAAP (Fédération des réseaux et association d'artistes plasticiens) et le CAAP (comité des Artistes-Auteurs et Plasticiens). Affiliation à la maison des artistes, nouveaux taux des cotisations sociales, compensation de la hausse de la CSG, disparition du précompte, prise en compte des activités accessoires, recouvrement des cotisations des artistes-auteurs (etc.), venez vous informer sur les changements prévus à partir de janvier 2019. Cette réunion d'information est à destination des artistes-auteurs et diffuseurs (ou futurs artistes et diffuseurs) du secteur des arts visuels. Entrée libre (formulaire sur le site).

Mardi 26 mars 2019

www.lesmoyensdubord.wordpress.com
lesmoyensdubord.mdb@gmail.com
02 98 88 25 62

RÉSIDENCE

**Résidence de création
(autour des médias
de la peinture et du
dessin) - Session octobre/
Décembre 2019 - Les Ateliers
du Plessix-Madouc**
Dinan

Spécial -35 ans

L'association Les Ateliers du Plessix-Madouc propose une résidence de trois mois du 1^{er} octobre au 20 décembre 2019. Conditions : atelier individuel ; logement à partager (chambre et salle de bain individuelles) ; une bourse de matériels de 2 000 € TTC (sous forme de produits beaux-arts pour la recherche et la production d'œuvres) ; allocation de résidence de 500 € ; exposition des œuvres produites à l'Abbaye de Léhon (dépôt de 5 ans de l'une d'entre elles à l'association) ; possibilité d'interventions rémunérés. Admission : par dossier (à télécharger du site), être diplômé(e) d'une école des beaux-arts ou d'un diplôme équivalent, 35 ans maximum.

► **Date limite de candidature : 31/03/2019**

www.ateliersduplessixmadeuc.com
contact@ateliersduplessixmadeuc.com

FORMATION

Animer un atelier artistique entre art & soin

Lorient

Intervenante : Nathalie Guevel - Organisée par EESAB de Lorient - Découvrir et utiliser des outils et méthodes simples qui permettent d'animer un atelier de peinture entre « Art & soin » auprès de personnes en situation de fragilité psychique et perte d'autonomie.

► Du 11 au 15 avril 2019

Frédérique Calvez 06 85 27 22 62
frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

EESAB — Pratiques et techniques de la photographie numérique

Lorient

Remboursée 100 % par l'Afdas
- Effectif : 6 personnes

Objectifs : apprendre à développer un projet photographique ; adapter sa pratique photographique à son projet personnel/professionnel ; affiner sa technique pour développer, transformer et archiver les images.

Frais pédagogiques : 1680 € (financement à 100% par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles).

Formateurs : Charles Fréger (auteur photographe) et Anouchka Renaud (photographe).

► 11-15/04/2019

Frédérique Calvez — 06 85 27 22 62
frederique.calvez@eesab.fr
www.bit.ly/2S0wGsp

FORMATION

Techniques de la sérigraphie

Rennes

École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne L'EESAB propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnels de l'art, enseignant-e-s et animateur-ric-e-s pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel.

Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art. Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB

► du 17-18-19 avril 2019

www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen
Frédérique Calvez
06 85 27 22 62 / frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

Techniques de l'aquarelle

Quimper

École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne

L'EESAB propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnels de l'art, enseignant-e-s et animateur-ric-e-s pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel.

Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art.

– Peinture-texture / la technique de l'aquarelle

Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB

► 8-9-10 avril 2019

www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen
Frédérique Calvez
06 85 27 22 62
frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

Technique de photographie numérique

Lorient

École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne L'EESAB propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnels de l'art, enseignant-e-s et animateur-ric-e-s pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art.

Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB

► 11 au 16 avril 2019

www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen
Frédérique Calvez
06 85 27 22 62
frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

Animer un atelier artistique entre Art & Soins

Lorient

École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne L'EESAB propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnels de l'art, enseignant-e-s et animateur-ric-e-s pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel.

Des formations courtes (2 à 5 jours)

pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art. Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB

► 11-12 et 15-16 avril 2019

www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen
Frédérique Calvez
06 85 27 22 62
frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

Connaître le cadre social et fiscal de l'artiste-auteur / 40mcube

Rennes

Comment faire une facture conforme ? Est-ce que je paie des cotisations sociales sur mes remboursements de frais ? Est-ce que je peux déduire le loyer de mon atelier ? À quoi dois-je faire attention lorsque je vends une œuvre ou cède mes droits d'auteurs ? Sans donner de recettes toutes faites, cette formation vous permettra d'être en capacité de comprendre l'environnement administratif de votre profession et d'acquérir des outils de gestion.

Organisé par 40mcube
Plus d'infos en ligne sur le site de 40mcube

► 25 et 26 mars 2019

Marion Resemann
formation@40mcube.org – 02 90 09 64 11

Centre-Val de Loire

RÉSIDENCE

Résidence de création à « La Colombière »

Gennes

Spécial étudiants / diplômés récemment (-5 ans)

Résidence de création consacrée au thème du paysage culturel du Val de Loire et à ses représentations. Dates : durée de six semaines, au cours de l'été 2019, sur l'une des périodes suivantes : la première du 1^{er} juillet au 11 août et la seconde du 12 août au 23 septembre. Profils recherchés : élèves et des étudiants en fin de cursus ou récemment (moins de 5 ans) diplômés de niveau Bac + 5 provenant des écoles d'art, de paysage et d'architecture de l'axe ligérien et au-delà du territoire national. Toutes les formes d'expression ou disciplines artistiques sont envisageables. Bourse : 2000 € TTC (allocation forfaitaire de séjour incluant les frais liés à la réalisation de sa production artistique d'un montant). Admission par dossier (à envoyer par courrier/courriel).

► Date limite de candidature : 29/03/2019

smi@mission-valdeloire.fr
www.bit.ly/2tm5cDn

APPEL À CANDIDATURE

**Appel à projet curatorial :
La Box / Bourges**
Bourges

Une partie du programme d'expositions de la galerie La Box – de novembre 2019 à fin février 2020 – est confiée à un(e) curateur(trice) indépendant(e), un(e) critique, ou un collectif. Le projet doit répondre aux préoccupations de l'Ensa. En lien avec un module d'enseignement déjà existant, il vise à intégrer les étudiants à la conception et la réalisation du programme d'expositions de la galerie La Box et aborde une réflexion plus générale sur les enjeux des pratiques curatoriales. Le budget global de l'appel à candidature est de 25.000 euros. Cette enveloppe comprend les productions, le transport des œuvres, la communication, l'édition, les déplacements des artistes et leur hébergement, les frais de déplacement du ou des curateurs(trices) et éventuellement leurs frais de logement, pour un maximum de 20 000 euros ; ainsi que le défraiement du ou des curateurs(trices) à hauteur de 5 000 euros. Le projet peut inclure des ressources financières extérieures provenant d'autres partenaires privés ou publics.

► **Date limite de candidature : 01/04/2019**
curateurslabox@ensa-bourges.fr

RÉSIDENCE

**Résidence la box 2018/19
- ENSA Bourges**
Bourges

Jeunes artistes français ou étrangers

Chaque année depuis 1991, l'École nationale supérieure d'art de Bourges reçoit de jeunes artistes en résidence. Conditions : logement et atelier offerts ; engagement pour des conférences et des workshops ; bourse de 3000 €, d'un budget maximum de 2000 € pour la production et 2000 € pour l'édition. Sélection : admission par dossier (à envoyer par mail).

► **Date limite de candidature : 01/04/2019**
residencesartisteslabox@ensa-bourges.fr
www.ensa-bourges.fr
www.bit.ly/2GJzhEL

Corse

APPEL À CANDIDATURE

**Rendez-vous aux jardins
2019 / réalisation d'une
œuvre collaborative**
Poggio di Venaco

Thématique : "IN(di)VISIBLE". Cet appel à candidature concerne principalement les artistes locaux ayant une connaissance pratique du territoire insulaire donc, étant plus à même de concevoir un projet qui réponde de manière située (en lien avec le lieu et son histoire) à la thématique choisie. L'appel à projet est ouvert à tout collectif d'artistes

sans limite d'âge. Conditions : oeuvre contemporaine montrant une volonté d'écriture nouvelle ; installation créée dans un souci de respect du lieu et du vivant ; utilisation de matériaux écologiques si possible recyclables, résistants aux intempéries (vents forts) et aux contingences climatiques sur la durée (4 mois) ; conception en partenariat avec un artisan, un architecte ou un paysagiste. Bourse : 5 000 € TTC. Admission : par dossier (à envoyer par mail).

► **Date limite de candidature : 15/03/2019**
Laetitia Carlotti : 06 08 71 08 25
laetitia.carlotti1972@gmail.com
www.arterra.corsica

Grand Est

PORTES OUVERTES

**Ateliers du grand
est : ouverture des
ateliers d'artistes**
Troyes et alentours

La Maison du boulanger organise depuis 20 ans l'événement : Les artistes ouvrent leur porte. Pour cet anniversaire, l'événement prend un tournant régional, La Maison du Boulanger s'allie avec les villes du Grand Est pour un projet plus vaste, Les Ateliers du grand est. Le 16 et 17 mars à Troyes et dans les villes autour (Bréviandes, Sainte-Savine, La Chapelle-Saint-Luc, Saint-Parres-aux-Tertres, Saint-Julien-les-Villas, Saint-André-les-Vergers, Rosières-près-Troyes, Pont-Sainte-Marie, Les Noës-Près-Troyes, La Rivière de corps, Pont-Sainte-Marie).

► **Le 16 et 17 mars**
www.maisonduboulangier.com

CONCOURS

**5^e concours international
des métiers d'art du
fima baccarat**
Baccarat

Festival dédié à la valorisation des métiers d'art dans les métiers d'art, le FIMA repose sur un triptyque associant un concours dédiés à la création contemporain dans les métiers d'art, 50 professionnels exposants dans un village de promotion des métiers d'art et un plateau musical s'appuyant sur des concerts de qualité. L'objet du concours est de témoigner de ce rapport particulier qu'entretiennent les artisans et leurs productions entre tradition et modernité, transmission et renouveau, usages et rupture. Prix : 1) grand prix du jury, prix Josette Renaux : 5000 € 2) prix jury Jeune métiers d'art : 2000 € 3) prix du public : 1000 €. Inscription : contacter Marion Sanciaume à l'adresse ci-dessous.

► **Date limite de candidature : 02/04/2019**
fima@ville-baccarat.fr
www.fima-baccarat.fr

**Hauts-
de-France**

APPEL À CANDIDATURE

**Appel à candidature :
« Regards d'artistes sur
l'Union #4 » - Édition 2019**
Lille

Le Groupe A – Coopérative Culturelle lance un appel à projet pour une résidence de création d'un mois (juin, juillet ou septembre 2019) sur les quartiers en requalification urbaine. Peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, graphisme, art numérique, œuvre sonore, vidéo : cet appel à projet est ouvert aux artistes de toute nationalité et sans limite d'âge, justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine artistique. Conditions financières : rémunération forfaitaire de 1 500 € brut, soit 1 757,70 € TTC ; l'hébergement sur place ; défraiement forfaitaire pour les repas de 400 € ; mise à disposition d'un atelier dédié ; budget de production de 900 € minimum.

► **Date limite de candidature : 15/03/2019**
www.culturables.fr
RAU@groupecoop.org

RÉSIDENCE

**4 Résidences-mission
(C.L.É.A.) / Béthune-Bruay,
Artois Lys Romane (59)**
Bethune

Arts du son, spectacle vivant, design et arts plastiques, arts du langage

Thématique : « Viens chez moi » Conditions : artistes ou collectifs relevant des domaines d'expression artistique suivants : arts du son, spectacle vivant, design et arts plastiques, arts du langage ; il doit avoir une production conséquente à son actif, et doit être en mesure de s'impliquer pleinement dans la résidence-mission ; il doit être en mesure de fédérer autour de sa présence et de son oeuvre une large communauté scolaire, éducative associative et culturelle ; il doit être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel ; la rétribution ne peut excéder 24 000 € ; logement mis à disposition / trajet A/R domicile-lieu de résidence. Admission : par dossier (à envoyer par mail).

► **Date limite de candidature : 17/03/2019**
emilie.malolepsy@bethunebruay.fr
www.agglo.bethunebruay.fr
www.bit.ly/2DzA2gw

RÉSIDENTE

1 Résidences-mission (C.L.É.A.) - Valenciennes métropole (59)

Valenciennes

Collectif d'artistes

Périodes de résidences : temps de rencontre septembre/octobre (5 jours) + résidences du 18 novembre 2019 au 10 mai 2020.

Il est recherché en vue de cette résidence-mission qui va se déployer sur le territoire de la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole un collectif d'artistes professionnels constitué ou non à l'occasion du lancement de l'appel à candidatures dont le travail sera inscrit dans le champ de la création dans l'espace public, pouvant convoquer des notions d'urbanisme, d'espace public, de paysage par des pratiques singulières (exploration, performance, récit, jeu urbains, mise en scène...).

Conditions : la rétribution des artistes-résidents ne pourra excéder 36 000 € pour l'ensemble de la résidence. Modalité d'admission : voir le site.

► **Date limite de candidature : 24/03/2019**

jleguillanton@valenciennes-metropole.fr
www.valenciennes-metropole.fr
www.bit.ly/2Eak5yW

APPEL À CANDIDATURE

Mission d'appui artistique (MiAA) : territoires de la Somme et de l'Aisne

Région Hauts-de-France

Appel à candidatures en direction d'artistes intéressés par une mission d'appui artistique (MiAA) auprès du réseau des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse agissant sur les territoires de la Somme et de l'Aisne. La thématique retenue est Un artiste, des jeunes de la PJJ : La possibilité d'une rencontre ? Créer les conditions d'une rencontre entre l'artiste, son univers et des groupe de jeunes encadrés par des éducateurs Du 30 septembre au 22 novembre 2019 - rétribution maximum de l'artiste : 10 000 € (déplacements, et charges inclus).

► **Date limite de candidature : 29/03/2019**

lepiouff@horscadre.eu
delphine.dumoulin@culture.gouv.fr

FORMATION

Créer son portfolio artistique en ligne

Lille

Intervenant : Romain Henning, Chargé de la communication et fondateur de Bruit Blanc. Organisée par la Malterie Les 4 et 5 avril 2018 - 490 € TTC pour 14 heures de formation, prise

en charge AFDAS possible avec demande à minima 3 semaines avant la formation, dans la limite des places disponibles (8 stagiaires).

► **Les 4 et 5 avril 2018**

Élisabeth Bérard
formation@lamalterie.com
06 03 21 89 15

RÉSIDENTE

4 Résidences-mission (C.L.É.A) 2020 / agglomération du Calaisais - Grand Calais terre et mers (62)

Calais

Thématique : « Contes et légendes »

Période de résidence : du 3 février au 27 mai 2020. Quatre appels à candidatures en direction des artistes de tous les domaines d'expression dont la démarche et la recherche sont traversées par la notion de Mouvement. Il n'y a ni enjeu de production ni commande d'œuvre. Pour l'artiste-résident, il s'agit de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, au sens large, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre. Conditions : le coût total employeur ne peut excéder en aucun cas 24 000 € TTC (pour les quatre mois de résidence et la demi-semaine de prise de repères et de rencontres) ; un logement est mis à disposition ; la collectivité prend en charge deux voyages aller-retour du lieu de domicile.

► **Date limite de candidature : 04/04/2019**

karine.dez@grandcalais.fr
www.cndp.fr/crdp-lille/PartAGER
www.bit.ly/2TOyFBI

Île-de-France

FORMATION

Mécénat : construire son dossier de partenariat

Paris

Intervenantes : Céline Laurichesse, Fondatrice Assemble ; Tifenn André, directrice de la professionnalisation à l'Admical - Organisée par l'Admical et Assemble : 350 € HT soit 420 € TTC / artistes : 670 € HT soit 804 € TTC

15/03/2019

institut@admical.org

APPEL À CANDIDATURE

Art'Strato Conflans

Conflans-Sainte-Honorine

peintures et sculptures

Période : juin 2019. L'association L'Atelier d'Art André Langlais organise la deuxième édition de la Biennale d'art contemporain "art'strato Conflans". Conditions : ouvert aux artistes de tous types d'expression plastique ; 50 € de caution (somme non encaissée et rendue à la fin de la manifestation) ; le transport des œuvres est à la charge de l'artiste.

► **Date limite de candidature : 15/03/2019**

Christian Tell : 01 39 19 81 87
atelier.art@orange.fr
www.christiantell.com

FORMATION

Méthodologie de projets culturels cipac formation 2019

Paris

Afin qu'un projet artistique et culturel se déroule dans les meilleures conditions, il existe des méthodes efficaces et des outils adaptés pour en gérer au mieux l'organisation. De l'émergence de l'idée à la réalisation du projet, cette formation permet d'optimiser la planification et le pilotage d'un projet culturel tout en maîtrisant les coûts et les risques. Dates : lundi 18 et mardi 19 mars 2019. Frais de formation : 620 € (coût net). Formatrice : Anne Laure Boselli (consultante et formatrice spécialisée dans la culture et la communication).

► **lundi 18 et mardi 19 mars 2019**

www.bit.ly/2jq2sOi
www.cipac.net
formation@cipac.net

FORMATION

Retouche : techniques avancées pour les photographes

Paris

Ce stage s'adresse aux professionnels désirant acquérir les connaissances avancées nécessaires au traitement numérique et/ou à l'exploitation des images dans la chaîne graphique. Objectifs : traiter des prises de vues numériques et argentiques diverses réalisées en studio et en extérieur ; maîtriser les techniques avancées de sélection, de détourage et de création de masques et réaliser des photomontages complexes ; pratiquer des réglages de chromie et de contraste de manière avancée avec subtilité et finesse jusqu'à construire un propre style. Dates : 18-29/03/2019. Frais pédagog-

AGENDA

giques : 2 550 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateur : Pierre Charpin (photographe).

► 18-29/03/2019

Corinne Solis — 01 40 79 92 74
csolis@gobelins.fr
www.gobelins.fr
www.bit.ly/2Sv1y9s

FORMATION

Montage sur Première Pro pour les non vidéastes

Paris

Objectifs : permettre une approche simplifiée du montage vidéo en s'appuyant sur la connaissance de l'image des participants ; permettre aux participants de mener de bout en bout un montage et sa post-production sur Première Pro – Dates : 18-22/03/2019. Frais pédagogiques : 1 440 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateur : Julien Schikel (Monteur - Réalisateur).

► 18-22/03/2019

Véronique Da Silva — 01 40 79 92 34
vdasilva@gobelins.fr
www.gobelins.fr
www.bit.ly/2SOoU96

FORMATION

GIF animé et Cinémagraph

Paris

Objectifs : apprendre la technique du Cinémagraph tout en maîtrisant les subtilités du format GIF ; créer des boucles vidéos invisibles et de stimuler votre créativité en jouant avec les contraintes du format. Dates 18-22/03/2014. Frais pédagogiques : 1 152 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateur : Yann Philippe (photographe, et enseignant

► 18-22/03/2014.

Corinne Solis — 01 40 79 92 74
csolis@gobelins.fr
www.gobelins.fr
www.bit.ly/2WYNNOF

FORMATION

La Malterie - Session d'information - Conférence sur la réforme du statut des artistes-auteurs, éditeurs, diffuseurs

Paris

Dans le cadre du Salon du Livre de Paris aura lieu cette session autour de la réforme sociale et fiscale du droit d'auteur. Cette formation est destinée aux diffuseurs professionnels du livre et de la lecture. De nouvelles réformes dans le domaine social et fiscal ont été mises en œuvre dès 2019. Si ces réformes

concernent au premier chef les auteurs, de nouvelles obligations déclaratives ont été définies pour les diffuseurs. Seront abordés durant cette rencontre : l'accord concernant la reddition des comptes, la rémunération des auteurs, la déclaration des revenus et la modification des taux de cotisation, la modification du rôle de l'Agessa. Intervenant : François Nacfer, responsable formation, SGDL, Ambre Morvan, juriste, SGDL.

18/03/2019

Juline Dollet : jdollet@ar2L-hdf.fr
03 21 15 69 72
www.lamalterie.com

FORMATION

L'œil de l'esprit — Un accompagnement de 8 mois dans la conception et la réalisation d'un projet photographique d'auteur

Paris

FLORE, artiste-photographe et pédagogue, et Sylvie Hugues, consultante en photographie, avec le soutien technique d'Adrian Claret proposent un stage technique et théorique avec de nombreux experts invités pour vous accompagner dans votre création avec pour objectif de réaliser une série cohérente pouvant être présentée aux professionnels. Dates : 20-21/03/2019 (1ère session), 27-28/07/2019 (2ème session), 12-13/10/2019 (3ème session), 31/11 et 1/12/2019 (4° session). Frais pédagogiques : 2 500 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateurs : Flore (artiste photographe), Sylvie Hugues (consultante en photographie), Adrian Claret-Pérez (chef monteur graphiste - tireur photoshop), Thierry Bigaignon (directeur Galerie Thierry Bigaignon), Héloïse Conesa (conservatrice en charge de la photographie contemporaine à la BnF), Fabienne Pavia (fondatrice et directrice des éditions Le Bec en l'air).

► 20-21/03/2019 (1^{re} session),
27-28/07/2019 (2^e session), 12-13/10/2019
(3^e session), 31/11 et 1/12/2019 (4^e session)

Adrian Claret — 06 63 60 55 31
contact@oeil-esprit.com
www.oeil-esprit.com
www.bit.ly/2Dzx5gd

FORMATION

Agence vu — Développer un projet documentaire. Préciser son écriture photographique.

Paris

Au fil de 4 sessions de travail réparties sur l'année, Martina Bacigalupo (photographe et picture editor à la revue « 6 mois ») accompagnera les stagiaires dans le développement d'un projet pour gagner en clarté d'action, affirmation de votre démarche et précision de votre

écriture photographique. Dates : du 23/03 au 8/12/2019. Frais pédagogiques : 2 240 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateurs : Martina Bacigalupo (photographe) et Jon Jones (curateur et éditeur photo).

► du 23/03 au 8/12/2019.

Mathias Nouel — 01 53 01 85 84
nouel@abvent.fr
www.agencevu.com
www.bit.ly/2E6PoL0

FORMATION

APAXXDESIGNS training center – Techniques professionnelles de dessin vectoriel

Paris

Cette formation pour graphistes expérimentés permettra de faire évoluer ses illustrations avec des outils adaptés au dessin et aux tablettes graphiques, et d'utiliser des techniques spécifiques pour la mise en couleur, la création de motifs et de textures. Dates : 25-29/03/2019. Frais pédagogiques : 1 225 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateur : Agnès Zobel (Infographiste - Graphiste - Formatrice spécialisée Print).

► 25-29/03/2019

Jean-Luis Hennequin — 01 43 57 75 51
training@apaxxdesigns.com
www.apaxxdesigns.com
www.bit.ly/2tgL5qe

FORMATION

Principes généraux de la régie en art contemporain - cipac formation 2019

Paris

L'activité de régie des œuvres recouvre de nombreuses compétences techniques, administratives et logistiques, mobilisées au service de la gestion des collections ou de l'organisation d'expositions temporaires. En prenant en compte les spécificités des médiums utilisés dans la création contemporaine, ce module abordera de manière généraliste les fondamentaux de ce domaine : conditions de conservation, d'exposition, manipulation, transport, assurance et gestion administrative. Dates : mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 mars 2019. Frais de formation : 890 € (coût net). Sandrine Beaujard-Vallet – Cheffe du service de la régie des œuvres et des expositions, Centre Pompidou.

► mercredi 27, jeudi 28
et vendredi 29 mars 2019

Infos & contacts :
www.bit.ly/2E8Xm3n / www.cipac.net
formation@cipac.net

FORMATION

Le portrait photographique ou l'art de créer et capter une atmosphère

Paris

Objectifs : apprendre et améliorer la prise de vue de portrait par l'appréhension de la relation au sujet photographié, la confiance en soi et la création de portraits significatifs. Dates : 27-30/03/2019. Frais pédagogiques : 1 090 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateur : Richard Dumas (photographe professionnel).

► 27-30/03/2019

Véronique Sutra — 06 65 58 16 82
veronique.sutra@eyesinprogress.com
www.eyesinprogress.com
www.bit.ly/2N3Nihl

CONFÉRENCE

TALKS : un programme de rencontres avec des personnalités internationales

Paris

Cycle de conférences de Drawing now art fair

Cinq jours de conférences concernant l'art du dessin. La foire donne la parole à des intervenants spécialisés en art contemporain autour de *Talks* et d'Entretiens d'artistes. Dates : 28-31 mars 2019. Intervenants : Véronique Souben, Nikolaus Gansterer, Will Kerr, Christian Aldandete, Joana P. R. Neves (28/3), Adam Budak (29/03), Florence Neal, Joana P. R. Neves, Filipa Oliveira, Philippe Piguët, Martial Rayasse, Laura Hoptam, Edouard Kopp (30/03), Daria de Beauvais, Emil Ferris, artiste, Philippe Piguët, (31/03).

► 28-31 mars 2019

www.bit.ly/2RENGxL
www.drawingnowartfair.com
youtube : www.bit.ly/2SrUEkx

FORMATION

L'Atelier des Cascades Gravure en taille-douce niveau 1

Paris

Objectifs : apprendre à graver le métal en taille directe et à l'eau forte ; apprendre à imprimer ses plaques et à éditer ses tirages ; acquérir une bonne connaissance des papiers, des produits et de l'organisation de l'atelier. Dates : du 29/03 au 26/04/2019. Frais pédagogiques : 1 600 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateur : Kristin Meller (artiste auteur).

► du 29/03 au 26/04/2019

Kristin Meller — 07 68 29 49 34
mel.vel@wanadoo.fr
www.estampe-artpopulaire.com
www.bit.ly/2tg0cAn

CONFÉRENCE

Le dessin vivant : pour une biodiversité interprétative - DDessin

Paris

Date : 30/03/2019, de 14 h à 15 h. Dans le cadre du Salon DDessin Agnès Callu interviendra sur le thème de « Le dessin vivant : pour une biodiversité interprétative » : le dessin contemporain, à travers ses processus, ses modes de vie, ses fonctions symboliques et sociales participe de la vitalité d'un système culturel irrigué autant que métamorphosé en profondeur dans ses langages et idéologies. À la suite de cette conférence, signature de l'ouvrage. Intervenante : Agnès Callu (dir.), Dessin, Dessin, Design (DDD) : pour une fabrique médiatique de l'histoire, Paris, Hubtopia, 2019 en présence l'artiste Sepanh Danesh.

30/03/2019

Infos : www.ddessinparis.com

APPEL À CANDIDATURE

Appel à candidature art-exprime / Jeune création

Paris

Budget 2000 €

L'association Jeune Création s'associe avec art-exprim pour cet appel à candidatures à destination des artistes, collectifs ou jeunes commissaires, pour un projet d'exposition au sein de l'espace d'art-exprim (Paris, 18^e arrondissement). Ce hors-les-murs offrira au.x lauréat.e.s : 1) une exposition dans les locaux d'art-exprim du 23 novembre au 15 décembre 2019 (vernissage public le 22 novembre) 2) le soutien logistique des deux équipes pour l'organisation, le montage et la tenue de l'exposition (accueil du public, médiation, ateliers, etc.) 3) une enveloppe budgétaire de 2000€ pour couvrir les frais de l'exposition, comprenant la production, la scénographie, la régie, le transport et les honoraires. Aucune thématique n'est imposée, néanmoins, le jury sera attentif aux projets en accord avec les valeurs de l'association Jeune Création et la ligne artistique d'art-exprim (conception de l'espace pour sa programmation).

► Date limite de candidature : 31/03/2019

www.art-exprim.com
opencall.jeunecreation.org

FORMATION

Éclairage avec le flash Cobra - Niveau 1

Paris

Objectifs : évaluer l'impact d'un éclairage sur une scène photographiée ; utiliser le flash de reportage comme source principale ou secondaire en directe comme en indirecte ; utiliser différents types de flashes cobra en déporté. Dates 1-3/04/2019. Frais pédagogiques : 864 €

(financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateur : Nicolas Girh (photographe retoucheur).

► 1-3/04/2019.

Corinne Solis — 01 40 79 92 74
csolis@gobelins.fr
www.gobelins.fr
www.bit.ly/2E7FCbl

PRIX

Prix Anna-Morettini 2019

Paris

Le prix Anna-Morettini est décerné par un jury de personnalités du monde de l'art et de la culture, afin de distinguer le travail d'un artiste dont l'œuvre témoigne d'une véritable recherche et d'un regard sur Florence, la Renaissance florentine et les interrogations que l'on peut retrouver dans l'art contemporain. Prix : 20 000 € (travail exposé à Paris ou à Florence). Conditions : le vainqueur s'engage à adhérer pour 4 ans minimum après la remise du prix à l'association Anna-Morettini, à réaliser l'œuvre dans l'année qui suit l'obtention du prix et à informer du calendrier des différentes étapes de réalisation. Admission : envoyer le formulaire d'inscription rempli (voir le site) par mail.

► Date limite de candidature : 01/04/2019

contact@prixannamorettini.com
www.prixannamorettini.com

APPEL À CANDIDATURE

13^e édition - Appel à projets Audi talents

Paris

Le programme accompagne la création contemporaine des arts visuels. Les pratiques artistiques suivantes sont ainsi représentées : design et art appliqués, arts plastiques, arts numériques, musique et image. La dotation par projet est de 70 000 €, complétée par un accompagnement humain et artistique. Tout au long de l'année, une équipe dédiée soutient le lauréat du projet élu, de sa conception à son exposition en passant par la production et la médiatisation. Les dossiers 2019 sont à déposer en ligne jusqu'au 2 avril 18 h 00.

► Date limite de candidature : 02/04/2019

www.auditalents.fr/appelesprojets/
L'art en plus - Olivia de Smedt -
01 45 53 62 74
o.desmedt@lartenplus.com
Audi France - Déborah Barbe
deborah.barbe@audi.fr

FORMATION

Tirages d'exposition au platine/palladium et ses contretypes numériques

Paris

Cette formation propose l'apprentissage et/ou le perfectionnement de la technique du tirage au platine/palladium ainsi que la réalisation des contretypes numériques (ou négatifs jet d'encre) adaptés à ce procédé. Dates : 2-6/04/2019. Frais pédagogiques : 1900 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateurs : Laurent Lafolie (photographe et tireur) et Carlos 1 (photographe et tireur).

► 2-6/04/2019

Laurent Lafolie — 06 32 22 51 11
lafolie.laurent@orange.fr
www.lafolie-lab.fr
www.bit.ly/2WSrydr

PRIX

Prix pour l'intelligence de la main - Liliane Bettencourt

Paris

Métiers d'art

La Fondation Bettencourt Schueller, reconnue d'utilité publique, et fidèle à son esprit philanthropique, s'attache à faire rayonner les métiers d'art français, à travers le prix Liliane-Bettencourt pour l'intelligence de la main qu'elle a créé en 1999. Ce prix permet aux professionnels des métiers d'art de révéler leurs talents et de les exprimer de façon autonome à travers les récompenses : talents d'exception, dialogues et parcours. En particulier, le prix Liliane-Bettencourt pour l'intelligence de la main – Dialogues (le « Prix ») offre aux lauréats : une dotation (50 000 €), répartie également entre les deux lauréats et la possibilité d'un accompagnement (jusqu'à 100 000 €), pour chacun des lauréats, pour la réalisation d'un projet de développement.

► Date limite de candidature : 03/04/2019

culture@fondationbs.org
www.fondationbs.org

FORMATION

Contrats et œuvres d'art contemporain : les fondamentaux du contrat - cipac formation 2019

Paris

Cette formation a pour but d'appréhender les règles fondamentales du droit des contrats ainsi que du droit moral et patrimonial des auteurs. Elle présentera également les modalités concrètes des principaux contrats de l'art contemporain. Dates : jeudi 4 et vendredi 5 avril 2019. Frais de formation : 620 € (coût net). Formatrice :

Marie-Hélène Vignes - Avocate au barreau de Paris en droit d'auteur, droit des médias et de la communication, Fondatrice du cabinet Artwork Avocats.

► jeudi 4 et vendredi 5 avril 2019.

www.bit.ly/2j4HVPD
www.cipac.net
formation@cipac.net

APPEL À CANDIDATURE

Une œuvre d'art au titre du 1 % artistique dans le cadre de l'opération de travaux d'extension et de réhabilitation du centre municipal de santé (CMS) d'Ivry-sur-Seine (94)

Ivry-sur-Seine

La consultation a pour objet la désignation de l'artiste plasticien chargé de concevoir et de réaliser une oeuvre d'art au titre du 1 % artistique dans le cadre de l'opération de travaux d'extension et de réhabilitation du Centre municipal de santé (CMS) à Ivry-Sur-Seine. Le marché sera conclu de sa date de notification jusqu'à la réception de l'oeuvre. Le délai de réalisation de l'oeuvre est subordonné aux phases d'avancement d'études et de chantier de l'opération de travaux et dans un délai de deux ans maximum après la livraison des travaux, à condition que l'oeuvre ne soit pas un élément fonctionnel du bâtiment. L'enveloppe financière affectée au projet s'élève à 60 000 € TTC (création et la réalisation incluses). Conditions juridiques : voir le site. Admission : par dossier sur le site.

► Date limite de candidature : 05/04/2019

Belabbas Mehdi
01 49 60 26 83
smp@ivry94.fr
www.ivry94.fr

FORMATION

Video design formation Techniques de prises de vues HD, Reflex et montage

Paris

Ce stage de formation Prise de vues HD/4K d'une durée de deux semaines est une initiation et consolidation aux techniques de prises de vues, image et son, avec des caméras HD/4K récentes, pour tous usages vidéo, broadcast et web (documentaire, reportage, JRI, corporate...), une initiation rapide avec Reflex et des bases en montage avec Final Cut Pro X et Premiere Pro, la gestion de l'organisation des données et la maîtrise des workflows numériques actuels. Dates : 8-19/04/2019 et 10-21/06/2019. Frais pédagogiques :

2 592 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateur : Olivier Charpin (chef opérateur).

► 8-19/04/2019 et 10-21/06/2019

Fatima Da Costa – 01 48 06 10 19
fdc@video-d.com
www.video-d.com

FORMATION

Akcem-k2 formation lightroom perfectionnement

Paris/Issy-les-Moulineux

Le stagiaire doit avoir obligatoirement suivi le module initial de formation en 5 jours à Lightroom, dispensé par notre formateur. Dates : 8-10/04/2019. Frais pédagogiques : 1 008 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateur : Philippe Chaudre (expert et formateur Lightroom et Photoshop).

► 8-10/04/2019

Véronique Roca-Khandar
06 84 46 68 91
veroniqueroca@k2formation.fr
www.k2formation.fr

FORMATION

L'Œil de l'esprit — L'art du tirage numérique, de la retouche sur Photoshop au tirage papier

Paris

Ce stage est destiné à tous ceux qui souhaitent approfondir leur connaissances sur photoshop pour le tirage numérique avec une vision artistique du tirage.

Objectifs : découvrir/se perfectionner sur les outils de retouches de photoshop (camera raw, les niveaux, la courbe, la teinte saturation, le tampon de duplication, les calques et les masques de fusion mais surtout le travail par zones, comme à l'époque des masquage sous l'agrandisseur). L'approche pédagogique n'est pas de enseigner « tout photoshop » mais de donner des moyens simples de faire un travail de tirage poussé et exigeant sur les images en maîtrisant au mieux des outils simples et, pour finir, de savoir faire de beaux tirages avec une imprimante. Dates : 9-12/04/2019. Frais pédagogiques : 1 150 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateur : Adrian Claret (Formateur et Tireur numérique).

► 9-12/04/2019

Adrian Claret — 06 63 60 55 31
contact@oeil-esprit.com
www.oeil-esprit.com

ATELIER

Ateliers de la boucle

Le Collectif des artistes de la boucle est constitué d'artistes et artisans d'art professionnels. D'initiative privée, il a été créé en 2005 par les artistes et artisans de Houilles et Carrières/Seine afin de faciliter la rencontre entre les artistes locaux et leur public. Cette année pour la première fois, le collectif s'ouvre aux villes de Chatou, Croissy-sur-seine et Le Vesinet et rassemblera une quarantaine d'artistes. L'objectif est de redonner du sens à l'expression « visite d'atelier d'artiste » en privilégiant la rencontre des artistes et artisans d'art professionnels avec le public sur leurs lieux de création pendant les 2 weekends et les vendredis qui les précèdent avec les écoles qui le souhaitent. Ancré dans son territoire, le collectif des artistes de la boucle est convaincu que cet événement est créateur de lien social et économique sur les communes.

► **6-7 avril, 13-14 avril 2019**

Houilles / Bertille Hurard :
hurardbertille@gmail.com
06 86 27 36 51

Carrières-sur-seine / Fabien Jouanneau :
jouanneauf@yahoo.fr / 0628260451

Chatou / Ann Verboogen :
ann.verboogen@gmail.com /
0786099280

Le vesinet / Laurence Moracchini :
l.moracchini@wanadoo.fr / 0608379054
Croissy-sur-seine / Clothilde Lasserre :
clothildelasserre@gmail.com /
0609573535

à chaque participant les compétences permettant d'appréhender les contraintes juridiques et d'anticiper les délais d'accueil des artistes étrangers. Dates : lundi 13 mai 2019. Frais de formation : 350 € (coût net). Formatrice : Anaïs Lukacs – responsable de MobiCulture, experte sur les modalités de la circulation internationale depuis 2008.

► **lundi 13 mai 2019**

www.cipac.net
formation@cipac.net

FORMATION

Sécurité et sûreté dans les lieux d'exposition

Paris

La prise en compte de la sécurité et de la sûreté des œuvres, des publics et des personnels est une contrainte incontournable de l'exploitation des lieux d'exposition. Cette formation s'attachera à étudier les réglementations et les bonnes pratiques afin de transmettre les fondamentaux de la prévention des risques en matière d'atteinte aux œuvres et aux personnes. Date : mardi 14 mai 2019. Frais de formation : 350 € (coût net). Formateurs : André Popon – Conseiller sûreté des musées de France & José Vaz de Matos – Conseiller sécurité incendie des musées de France.

► **mardi 14 mai 2019**

www.cipac.net
formation@cipac.net

cas qui permettront d'aborder les problématiques relatives à ces deux pratiques. Dates : lundi 20 et mardi 21 mai 2019. Frais de formation : 620 € (coût net). Formateurs : Michel Dubus – Conservateur du patrimoine, musée national de Port-Royal des Champs & Anaïs Gailhbaud – Conservatrice-restauratrice, éditrice de Horus condition report.

► **lundi 20 et mardi 21 mai 2019**

www.cipac.net
formation@cipac.net

FORMATION

Gérer une documentation en art contemporain

Paris

Pour constituer une bonne documentation en art contemporain, il est essentiel de savoir identifier les sources, de repérer les acteurs de l'édition et ceux de la production documentaire spécialisée. Afin de valoriser la mémoire et l'actualité des activités artistiques contemporaines, cette formation permet d'acquérir les méthodes nécessaires à la constitution d'un fonds documentaire pertinent en utilisant au mieux ses ressources et celles du web. Elle a été conçue pour fournir les clefs nécessaires à une appréhension générale de la chaîne documentaire. Dates : jeudi 23 et vendredi 24 mai 2019. Frais de formation : 620 € (coût net). Formatrice : Céline Latil - Responsable du centre de documentation du MAC VAL, Musée d'art contemporain du Val-de-Marne.

► **jeudi 23 et vendredi 24 mai 2019.**

www.cipac.net
formation@cipac.net

FORMATION

Accueillir des artistes plasticiens étrangers en France

Paris

Quelles sont les procédures à suivre pour accueillir et travailler, en France, avec des artistes plasticiens étrangers ? Quels sont les particularités des lois françaises et européennes ? Cette formation abordera les obligations administratives, sociales et fiscales liées à l'accueil de plasticiens étrangers. Il s'agira d'apporter

FORMATION

Constat d'état et marquage des collections

Paris

La grande diversité des formes d'expression artistique et la multitude des matériaux utilisés rendent complexes les questions du constat d'état et du marquage. Quels sont les enjeux du constat d'état et les obligations qui lui sont associées ? Quelles méthodes pour l'établir ? Quelles sont les pratiques recommandées en terme de marquage ? Cette formation repose sur des études de

APPEL À CANDIDATURE

SALON d'Automne

SALON D'ART HISTORIQUE DEPUIS 1903



**RENDEZ VOUS SUR :
WWW.SALON-AUTOMNE.COM**

La prochaine édition du salon se tiendra du 9 au 13 octobre 2019 sur les Champs-Élysées

APPEL À CANDIDATURE

Création, réalisation et installation d'une œuvre d'art monumentale à la pointe aval de l'île Seguin / département des Hauts-de-Seine (92)
Nanterre

Nombre de participants envisagé : 5

Création, réalisation et installation d'une œuvre d'art monumentale à la pointe aval de l'île Seguin à Boulogne-Billancourt. Le budget global de l'enveloppe s'élève à 1 900 000 € HT, soit 2 280 000 € TTC (valeur septembre 2018). Les candidats non retenus après la phase d'offre seront indemnisés d'un montant de 10 000 € TTC pour l'ensemble de ces prestations. Conditions juridiques et admission : voir le site.

19/04/2019

igasne@hauts-de-seine.fr
www.hauts-de-seine.fr
www.bit.ly/2BC2Tk7

FORMATION

Agence Vu — Le tirage photographique ou l'alchimie de la finition : le procédé Lith
Paris

Ce stage d'explorer les potentialités d'expression offertes par le tirage en laboratoire et d'acquérir une connaissance approfondie des rendus de contraste, de texture, de chromie à travers l'exemple du procédé Lith. L'objectif sera pour chacun d'identifier la touche personnelle qui fera de ses photographies des objets uniques. Dates : 24-26/2019. Frais pédagogiques : 825 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateur : Guillaume Zuili (auteur-photographe).

► 24-26/2019.

Mathias Nouel — 01 53 01 85 84
nouel@abvent.fr
www.agencevu.com

Normandie

FORMATION

Catherine Gillet-Atelier
La gravure au burin : initiation
Muzy

Le burin est un merveilleux outil de liberté qu'il faut savoir apprivoiser. La gravure au burin est une technique de gravure en taille-douce, où l'on incise directement le métal, avec un burin, lame d'acier affûtée, véritable prolongement de la main. Cette formation initiale permet d'acquérir les bases techniques afin d'être autonome. Dates : 25-29/03/2019. Frais pédagogiques :

1050 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formatrice : Catherine Gillet (artiste graveur).

► 25-29/03/2019.

Catherine Gillet — 06 51 15 32 68
contact@catherine-gillet.com
www.catherine-gillet.com

Nouvelle-Aquitaine

RÉSIDENCE

Appel à projet résidence de création 2020 - art contemporain
Hendaye

La résidence de création - art contemporain accueille l'artiste dans un logement-atelier de l'ancienne ferme rénovée NEKaTOENEA. Elle est située en plein cœur du Domaine d'Abbadia à Hendaye, site naturel protégé de la Corniche basque et propriété du Conservatoire du Littoral. Candidats éligibles : artistes professionnels ayant un parcours artistique déjà affirmé et n'ayant pas bénéficié récemment d'une résidence en Aquitaine. Durée : 4 mois (3 sessions). L'installation ne peut pas être permanente. Conditions : bourse de 1 400 € TTC par mois, frais à la charge de la structures, déplacements remboursée (plafond max. de 500 €). La participation à d'autres activités culturelles est prévue. Sélection : par dossier (à envoyer par mail).

► Date limite de candidature : 19/03/2019

www.bit.ly/2N2pNWI
www.nekatoenea.eu
www.cpie-littoral-basque.eu
residence-creation@nekatoenea.eu

APPEL À CANDIDATURE

Aides individuelles aux artistes plasticiens professionnels (AIC et AIA) 2019

Artistes visuels résidents en Nouvelle Aquitaine

La DRAC Nouvelle-Aquitaine peut attribuer deux types d'aides individuelles annuelles aux artistes plasticiens professionnels : l'aide individuelle à la création (AIC) et l'allocation d'installation d'atelier et d'achat de matériel (AIA). La date limite de dépôt des demandes est fixée au 22 mars 2019. Ces aides s'adressent exclusivement aux créateurs professionnels du domaine des arts visuels, résidant administrativement en Nouvelle-Aquitaine. Elles sont strictement individuelles. Le projet d'un collectif d'artistes devra être porté nominativement par

l'un de ses membres. Le cumul des candidatures à l'aide à la création et à l'allocation d'installation est possible. Inscription : par dossier (par mail).

► Date limite de candidature : 22/03/2019

- Camille VILLENEUVE, assistant administratif, 05 57 95 01 75 (Site de Bordeaux)
- Sophie CARUSO, assistante administrative, 05 49 36 30 15 (Site de Poitiers)
- Joëlle MAZOYER, assistante administrative, 05 55 45 66 76 (Site de Limoges)
Aides individuelles à la création (AIC) : aic.drac-na@culture.gouv.fr
Allocations d'installation d'atelier et d'achat de matériel (AIA) : aia.drac-na@culture.gouv.fr
www.bit.ly/2UUNETI

FORMATION

Kreaphoides – Initiation à la sérigraphie textile et papier
Bordeaux

Les objectifs de cette formation sont : connaître et utiliser les principes de la sérigraphie artisanale ; créer des dessins monochromes ou polychromes sur différents supports pour impression sérigraphique ; développer l'autonomie sur les différentes étapes ; découvrir les possibilités techniques et créatives de la sérigraphie pour la conception d'un projet individuel artistique. Dates : 25-29/03/2019. Frais pédagogiques : 1250 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formatrice : Sandrine Robert (graphiste / sérigraphe / artiste plasticienne).

► 25-29/03/2019.

Sandrine Robet — 06 22 59 36 17
srobert@kreaphoides.net
www.bit.ly/2UVO6bn

RÉSIDENCE

Résidence d'artiste autour de la lithographie
Musée du pays d'Ussel
Ussel

Lithographie

Le musée de la ville d'Ussel propose d'accueillir un(e) artiste pour une résidence de lithographie. La résidence doit permettre la production d'œuvres lithographiées réalisées dans le cadre d'une recherche artistique personnelle. Le travail réalisé par l'artiste participe à la valorisation de la création artistique utilisant la lithographie, l'offset-litho, éventuellement la gravure (hors eau-forte) et la typographie en renouvelant l'image de ces techniques auprès des publics. Dans le contexte de la résidence, l'artiste participera à l'animation des stages de lithographie estivaux, et pourra proposer des projets d'ateliers de pratique artistique (JEP notamment). À l'issue de la résidence, et en accord avec

l'artiste et les organisateurs, une exposition sera organisée par le Musée pour valoriser le travail réalisé. Modalités : durée de 10 semaines (15 juillet et le 20 septembre 2019) ; animations des stages de lithographie (de 14 h à 18 h, du lundi au vendredi) ; hébergement pris en charge par la Ville d'Ussel. Bourse : 3 000 € (à cette indemnité s'ajoutera une aide pour l'achat de matériel spécifique et pour les frais de déplacement). Sélection : admission par dossier (à envoyer par mail).

► **Date limite de candidature : 12/04/2019**

05 55 72 54 69
musee@ussel19.fr

Occitanie

FORMATION

La sérigraphie / perfectionnement : grand format Toulouse

Intervenante : Marine Semeria, artiste et sérigraphe - Organisée par plan 9 / le Lieu-Commun - Du 12 au 15 mars 2019 - 1 120 € avec possibilité de prise en charge par l'OPCA, dans la limite des places disponibles (4 personnes).

► **Du 12 au 15 mars 2019**

www.lieu-commun.fr
formationckl@gmail.com

FORMATION

Initiation : la soudure - Lieu-Commun Toulouse

Cette formation s'adresse aux artistes auteurs des arts visuels ; cette formation permet d'acquérir les bases du travail du métal à travers les techniques de soudure, mise en forme et de finition d'un ouvrage. Dates : 18 et 22 mars 2019. Frais pédagogiques : 1 400 € (possibilité de prise en charge par votre OPCA). Formateur : Emmanuel Jaudard, artiste designer et métallier.

► **18 et 22 mars 2019**

www.bit.ly/2Sdtkfyg
www.lieu-commun.fr
info@lieu-commun.fr

FORMATION

Design graphique : renforcer son identité visuelle - Lieu-Commun Toulouse

Tout document émanant de l'artiste, du dossier de présentation de projet au document administratif doit répondre à une charte graphique, gage de professionnalisme. Cette formation permet aux artistes de s'approprier un corporate design en adéquation avec leur pratique artistique. Elle s'adapte au niveau de maîtrise des logiciels qu'ont les participants et leur permet de s'appro-

prier ou de se réapproprier les bases du graphisme. Dates : 25-29 mars 2019. Frais pédagogiques : 980 € (possibilité de prise en charge par votre OPCA : contactez le Lieu-Commun au moins 1 mois et demi avant le début de la formation). Formatrice : Emmanuelle SANS, directrice artistique & designer graphique et d'espace.

► **25-29 mars 2019**

www.bit.ly/2TuwUt8
www.lieu-commun.fr
info@lieu-commun.fr

FORMATION

54 FILS AU CM Sérigraphie module 2 Toulouse

Cette formation s'adresse aux artistes qui ont suivi une formation de niveau 1 ou une première approche de la technique. Les objectifs de cette formation seront de renforcer les acquis liés aux gestes techniques et de se confronter aux particularités de la quadrichromie en sérigraphie. Dates : 25-29/03/2019. Frais pédagogiques : 900 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formatrice : Anne Isambert (sérigraphie).

► **25-29/03/2019.**

Anne Isambert — 06 51 71 30 60
54fils.au.cm@gmail.com
www.54fils-au-cm.com
www.bit.ly/2Gnx1UI

FORMATION

Stage editing photo : s'orienter et faire des choix Gaillac

Le stage a comme objectif d'aider les participants à identifier, finaliser et/ou construire un projet photographique en définissant une forme pertinente à lui donner. Laura Serani veut leur fournir des moyens pour s'orienter et faire des choix en ce qui concerne l'édition, la création et la conservation d'objets virtuels ou physiques (tirages, albums, livres, etc.) En partant de la lecture des travaux apportés, elle se concentrera sur l'analyse de chaque dossier. Frais pédagogiques : 350 € (repas de midi compris). Formatrice : Laura Serani (commissaire d'expositions, membre, nominatrice et présidente de divers prix, auteure de plusieurs livres sur la photographie).

► **Date limite d'inscription : 28/03/2019**

06 47 32 65 22
contact@centrefoto-gaillac.com
www.centrefoto-gaillac.com

RÉSIDENCE

Appel à candidatures 2019 - Résidence d'artistes - Chapelle de la médiathèque d'Uzès Uzès

Dans la continuité de son développement culturel (création de résidences d'artistes initiée en 2016) et de la saison de préfiguration de l'Ombrière, la Communauté de Communes Pays d'Uzès a le plaisir de vous informer que l'Appel à Candidatures pour les résidences d'artistes à la Chapelle de la Médiathèque d'Uzès 2019 est ouvert. La résidence sera réalisée sur une durée de 4 semaines consécutives à choisir par l'artiste selon les périodes proposées : Du 3 au 29 juin 2019. La priorité sera accordée aux candidats disposés à interagir avec le public et les créateurs locaux. Aux artistes travaillant avec des formes créatives émergentes (ou sous représentées). Une attention toute particulière sera portée sur les projets pouvant approcher les thématiques suivantes : arts urbains, développement durable, lien avec la lecture publique, lien avec le spectacle vivant. Chaque candidat, de nationalité française ou étrangère, doit avoir à son actif une production conséquente.

► **Date limite de candidature : 30/03/2019**
contact@ccpaysduzes.fr

RÉSIDENCE

Résidence d'artiste photographe à Cerbère 2019 - Appel à candidature Cerbère, Portbou

Cette année 2019, en s'appuyant sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée et du comarque de l'Alt Empordà, un artiste photographe aura à traiter la question de la frontière : **La frontière, une ouverture, un lieu des possibles**. Clendrier : La résidence aura lieu entre septembre 2019 et décembre 2019 sur une durée de 8 à 12 semaines contiguës ou non, définie par un planning entre FotoLimo et l'artiste. L'artiste devra obligatoirement être présent du 20 au 29 septembre 2019 ainsi que lors du weekend de vernissage du festival FotoLimo 2020 et de l'exposition réalisée avec le Mémorial du Camp de Rivesaltes. Les travaux devront être rendus avant le 1^{er} mars 2020. Conditions financières : rémunération (2500 € bruts en droits d'auteurs), allocation de déplacements (sur justificatif, plafond de 700 €) et de repas (idem), frais techniques de production et de tirage (sur justificatifs, limités à 2 000 €), rémunération complémentaire pour les interventions pédagogiques. Admission : par dossier (voir le site).

► **Date limite de candidature : 06/04/2019**
www.bit.ly/2HThkpK
contact@fotolimo.com

FORMATION

Documenter son travail artistique : la prise de vue - Lieu-Commun

Toulouse

Pour faire connaître son travail, présenter son projet artistique ou soumettre sa candidature (appel à projet, résidence d'artiste, demande de bourse ou de subvention, etc.), l'artiste doit constituer une documentation visuelle témoignant de sa pratique. La prise de vue des œuvres doit être impeccable, lisible et cohérente. Dates : 9-12 avril 2019. Frais pédagogiques : 840 € TTC (possibilité de prise en charge par votre OPCA : contactez le Lieu-Commun au moins 1 mois et demi avant le début de la formation). Formateur : Damien ASPE, artiste plasticien et photographe d'exposition.

► 9-12 avril 2019.

www.bit.ly/2TAzzl5
www.lieu-commun.fr
info@lieu-commun.fr

Pays de la Loire

CONFÉRENCE

RDV des auteurs : le régime social de l'artiste-auteur - Pôle arts visuels Pays de la Loire
Nantes

Date : mardi le 12 mars 2019 à 18h30. La conférence a l'objectif de répondre à ces questions : votre protection sociale, votre mutuelle, votre retraite, connaissez-vous bien vos droits liés à votre régime fiscal ? Intervenante : Mirlène Dorsainvil, assistante sociale à la SGDL / Société des gens de lettres. L'assistante sociale de la SGDL assure un accompagnement et un soutien individuel aux auteurs qui le souhaitent, et coordonne son action avec tous les services sociaux concernés (AGESSA, IRCEC / RAAP, etc.) ainsi qu'avec les services sociaux relatifs du lieu de résidence des auteurs. Inscription obligatoire : remplir formulaire en ligne.

12/03/2019

Infos :
www.poleartsvisuels-pdl.fr
www.bit.ly/2E8aV6b

WORKSHOP

Workshop Speed Dating
Château-Gontier

Intervenant : Alexandre Périgot, artiste et enseignant à l'École d'art et de design de Valenciennes - Comment interagir efficacement avec le public ? Des

étudiants présentent simultanément des mini-conférences dans un rapport direct avec le public - Le 16 mars 2019 à 18 h 30, Hall du Théâtre des Ursulines, gratuit.

16/03/2019

antoine.avignon@le-carre.org
www.le-carre.org

FORMATION

Développer ses projets artistiques pour les entreprises - amac
Nantes

Au-delà du mécénat, les artistes peuvent se tourner vers les entreprises pour y trouver des partenaires sur leurs projets professionnels. Quand, comment, pour quoi, quels outils et démarches mettre en œuvre pour solliciter ses partenaires privés ? Dates : 18 et 19 mars 2019, 17 et 18 octobre 2019. Intervenante : Aline CRÉPEAU, ingénieure, 20 ans d'expérience en management des équipes multi-culturelles dans le secteur industriel. Inscription : admission par dossier, effectif de 8 personnes, frais pédagogiques de 490 € HT.

► 18 et 19 mars 2019, 17 et 18 octobre 2019

www.amac-web.com/formation
formation@amac-web.com
09 83 47 55 38

FORMATION

L'Atelier du Haut Anjou tissage niveau 1
Daon

L'objectif de cette formation est de transmettre d'une façon concrète et vivante les bases du tissage en partant d'exemples d'étoffes et en réalisant à la main chaque étape sur un métier à tisser individuel. La créativité de chaque stagiaire sera sollicitée pour le choix des fils, des couleurs et la réalisation d'échantillons. Dates : 18-22/03/2019. Frais pédagogiques : 2100 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formatrices : Anne Corbière (designer textile) et Brigitte Guillet (designer textile).

► 18-22/03/2019

Pauline Bourguignon — 06 41 30 57 20
latelierduhautanjou@gmail.com
www.latelierduhautanjou.com
www.bit.ly/2RSJAsl

CONFÉRENCE

RDV des auteurs : le régime fiscal de l'artiste-auteur - Pôle arts visuels Pays de la Loire
Nantes

Date : mardi le 19 mars 2019 à 18h30. La conférence a l'objectif de répondre à cette question : quelles ressources déclarer, auprès de qui et comment ?

Le point sur votre régime fiscal et les changements occasionnés par le prélèvement à la source. Intervenante : Guylaine Brélivet, coordinatrice pédagogique de Leafy, structure dédiée au développement professionnel d'artistes, de créatifs et de porteurs de projets à l'œuvre dans le champ des arts visuels. Leafy est une association loi 1901 créée à Nantes en juillet 2016 qui déploie ses activités dans le cadre de « la formation tout au long de la vie », continuum entre la formation initiale, générale ou professionnelle, et l'ensemble des situations où s'acquièrent des compétences. Inscription obligatoire : remplir formulaire en ligne.

19/03/2019

www.poleartsvisuels-pdl.fr
www.bit.ly/2DAPKYZ

FORMATION

Positionner son projet professionnel - AMAC
Nantes

Intervenante : Maie-Pierre Duquoc Gautronc, artiste plasticienne. Dates : 25, 26 mars, 29 et 30 avril, 16 et 17 septembre, 14 et 15 octobre 2019. Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant prendre du recul sur leur activité artistique, recentrer leur projet professionnel afin de mieux le situer et avancer dans un contexte culturel, social et artistique changeant. À travers des exercices individuels et en groupe, les stagiaires sont amenés à clarifier leurs objectifs, ouvrir de nouvelles pistes pour orienter un projet professionnel en adéquation avec son parcours, ses compétences et ses besoins. Candidature par dossier, effectif : 4 personnes, frais pédagogiques : 980 € HT.

► 25, 26 mars, 29 et 30 avril, 16 et 17 septembre, 14 et 15 octobre 2019.

www.amac-web.com
formation@amac-web.com
09 83 47 55 38

FORMATION

LEAFY — Initiation aux arts et aux techniques du verre
Vertou

Cette formation s'adresse à quatre artistes auteurs des arts visuels intéressés pour appréhender le médium verre sous toutes ses formes et ainsi nourrir leurs recherches et leurs productions artistiques et plastiques. Dates : 25-29/03/2019. Frais pédagogiques : 1640 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateur : Simon Muller (artisan verrier).

► 25-29/03/2019.

Brevilet Guylaine — 06 83 82 88 02
contact@leafy.fr
www.leafy.fr – www.bit.ly/2Mzj2E1

Provence-Alpes-Côte d'Azur

CONFÉRENCE

Conférences PAMoCC : Henri Jobbe Duval Cannes

Date : jeudi le 14 mars 2019 au Pôle art moderne et contemporain de Cannes. Henri Jobbe Duval est galeriste. Il commence en 1973 au sein de OIP (organisation idées promotion) les préparatifs de la FIAC pour mettre au point la première année à la Bastille en février 1974. D'octobre 1973 à 1976, il participe au développement des premières années, contribue à créer le comité d'organisation de la FIAC. Pendant près de trois années (de 1977 à 1979), il dirige la galerie Beaubourg 2 avec Pierre Nahon et Patrice Trigano, puis la galerie Travers à laquelle il est associé l'occasion pour lui d'organiser la première exposition de Gérard Garouste. En 1979, il revient à OIP, société spécialisée dans l'organisation de salons, comme directeur de la communication et des partenariats et participe activement au développement de la FIAC, à la mise en œuvre du Salon du livre et au développement du Salon nautique.

14/03/2019

04 97 06 45 21
www.bit.ly/2UUS97J

APPEL À CANDIDATURE

Appels à projets et à contribution d'écriture - Hybrid'art 2019 Port-de-Bouc

L'exposition regroupera la sélection d'une dizaine d'artistes invités à présenter un ensemble cohérent et homogène de leurs productions. Un prix spécial sera décerné, par un jury de professionnels, à l'artiste « coup de cœur » de l'édition. Ce dernier bénéficiera d'une bourse de soutien mais également d'une promotion appuyée de son travail (presse, expositions...etc) et offrira en retour une œuvre qui intégrera les collections de la ville. L'événement est intégré au Printemps de l'art contemporain du réseau marseille Expo, en partenariat avec la revue *Point contemporain*. Bourse de soutien : 1500 €

► Date limite de candidature : 15/03/2019

centre.arts@portdebouc.fr
04 42 43 31 20 ou 04 42 40 65 91

APPEL À CANDIDATURE

Parcours de l'art en Avignon #25 Avignon

Ce Festival d'art contemporain, géré par une association, a pour objectif de promouvoir le travail d'artistes visuels en leur offrant la possibilité d'exposer dans des lieux patrimoniaux ou singuliers d'Avignon. Toutes les pratiques artistiques sont représentées. Bourse : 100 € pour chaque artiste exposant (remboursement sur justificatif). Les artistes ayant participé au Parcours de l'art en 2017 et 2018 ne peuvent postuler en 2019. Admission par dossier (à envoyer par courrier dans une enveloppe solide : Parcours de l'Art 2019 Comité de sélection 69 rue de la Bonneterie 84 000 Avignon).

► Date limite de candidature : 15/03/2019

04 90 89 89 88 ou 06 46 78 98 90
contact@parcoursdelart.com
www.parcoursdelart.com

FORMATION

Point fusion formation Le décor par le transfert d'images : Techniques et compositions Cabrières-d'Aigues

Cette formation s'adresse aux céramistes, aux potiers et aux décorateurs qui souhaitent améliorer leur capacités techniques. Dates : 25-29 mars 2019. Frais pédagogique : 1 120 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formatrice : Céline Linossier (céramiste).

► 25-29 mars 2019

Philippe Duriez — 06 18 06 43 54
contact@point-fusion.com
www.point-fusion-formation.com
www.bit.ly/2UOXVIO

FORMATION

Mediamed De la photo à la vidéo : filmer en hd et 4k avec un appareil photo reflex ou hybride marseille

Cette formation permet de découvrir les spécificités d'un boîtier photo pour la prise de vue vidéo HD, 4K en maîtriser les atouts et les limites ; maîtriser la prise de vue vidéo et initiation à la prise de son ; appréhender le processus de post production, transfert, montage et étalonnage avec un logiciel de montage. Dates : 11-15/03/2019 et 15-19/04-2019. Frais

pédagogiques : 1 680 € (financement à 100 % par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles). Formateur : Stéphane Pachot.

► 11-15/03/2019 et 15-19/04-2019

Olivier VIRAULT — 09 54 05 52 44
o.virault@media-med.fr
www.media-med.fr
www.bit.ly/2SpTXJb

FORMATION

Concevoir et réaliser des projets de pratique et d'éducation à l'image en photographie Marseille

Cette formation s'adresse à des jeunes artistes diplômés, artistes-auteurs et photographes professionnels qui souhaitent s'engager dans une démarche de transmission et approfondir une pratique éducative par la photographie. Un programme de formation de 4 modules équivalent à 105 heures de formation par session.

Module 1 : réflexion globale sur les notions d'intervenant artistique, d'atelier participatif, et de création partagée (marseille). Module 2 : fournir aux stagiaires des connaissances sur les caractéristiques et les problématiques relatives à chaque public spécifique (Strasbourg). Module 3 : la relation professionnelle à la structure institutionnelle et au porteur de projet (Pontault-Combault). Module 4 : finaliser, valoriser et évaluer des projets pédagogiques et artistiques (Pontault-Combault). Dates : du 26/03 au 13/06/2019. Intervenants : Erick Gudimars, Pilar Arcila, Suzanne Hetzel, Olivier Rebufa, Nicolas Feodoroff, Nicolas BENDER, Flore Gaulmier, Guillaume Fontaine, Karine Bossavy, Eric Sinatora, Wilfrid Esteve. Coût : 4000 € (financement à 100% par l'Afdas pour les publics recevables dans la limite des budgets disponibles).

du 26/03 au 13/06/2019

coordination@reseau-diagonal.com
www.reseau-diagonal.com
www.bit.ly/2MYDXy



© Juliette Agnel

« On met beaucoup de soi dans un premier texte publié »

Léa Bismuth, critique d'art et commissaire d'exposition

Ma première critique a été publiée dans le n° 326 d'*artpress*, en septembre 2006. J'avais 23 ans. Je me rappelle l'avoir archivée précieusement à l'époque. J'étais très fière de moi. Ce texte portait sur *L'Amant en culottes courtes*, un roman d'Alain Fleischer. Sa première ligne – c'est drôle, avec le recul, et presque d'un point de vue psychanalytique – était la suivante : « Ce livre est le récit d'une première fois. » Il s'agissait donc du récit d'une première fois sexuelle, sujet du livre en question, et de ma « première fois », à moi, en tant qu'auteure. La première fois est un sujet qui m'intéresse particulièrement, notamment la première œuvre ou texte, mais aussi le commencement de l'acte créatif en général – comme donnée philosophique, anthropologique, existentielle.

Après une khâgne, j'ai suivi un double cursus en philosophie et en histoire de l'art. Lorsque j'ai souhaité écrire mon premier texte, je venais de terminer un mémoire sur Alain Fleischer et Christian Boltanski, portant sur l'esthétique de la disparition. J'ai donc rédigé un texte sur *Du côté de Vitebsk*, un film d'Alain Fleischer. Je me suis complètement jetée à l'eau. J'ai directement écrit à Catherine Millet, en lui disant : « Nous ne nous connaissons pas, mais *artpress* me semble le seul lieu de publication dans lequel je me reconnaisse. » C'est d'ailleurs un conseil que j'ai toujours donné par la suite, à des étudiants par exemple : « Adressez-vous aux gens que vous aimez vraiment ; ils sauront vous répondre ! » J'ai envoyé ce premier texte par la poste. Quelques semaines plus tard, Catherine Millet m'envoyait un mail et nous nous sommes rencontrées, puis j'ai fait la connaissance de Jacques Henric. Le texte sur *Vitebsk* n'a pas été publié car il n'était pas lié à une actualité brûlante, mais le roman de Fleischer sortait peu de temps après. Catherine Millet m'a donc proposé de m'essayer à la critique de ce livre. Dans mes souvenirs, il a été bien reçu et la relation de travail a pris très rapidement. J'ai continué, jusqu'à

ce jour, à écrire pour *artpress*, d'abord dans les pages littéraires, puis dans celles consacrées aux artistes. Je voyais fréquemment C. Millet et J. Henric : nous discussions de littérature, je me nourrissais de rencontres et de lectures, j'avais encore tout à apprendre. Car même si mes parents m'avaient donné le goût de l'art, ça n'était pas vraiment leur milieu ; je n'avais pas de contacts institutionnels, et j'étais un peu perdue, comme toute étudiante. Ce premier texte publié parle en réalité de ces années de formation. Étrangement, j'ai l'impression qu'il est plus proche de ce que j'écris maintenant que ce que j'ai pu produire depuis. En effet, il s'agissait d'un texte sur la littérature, et cette dimension est centrale dans ma vie, de par les artistes que je côtoie et les expositions que je mets en scène. Avant toute chose, je comprends désormais que c'est un puissant désir d'écrire qui m'a fait devenir critique d'art.

Selon moi, on met beaucoup de soi dans un premier texte publié, ou dans un premier geste authentique, quel qu'il soit. C'est là une sorte de programme, de pacte secret passé entre soi et soi, déjà miroir anticipant sur ce que l'on va devenir. Je me souviens avoir écrit ce texte dans une sorte de transe ; du moins en tension, sans pour autant vouloir prouver quelque chose. Le relisant, j'ai pour lui une grande affection. En tout cas, il n'est pas un échec ou un brouillon. La difficulté est sans doute venue après, lorsque j'ai développé un regard plus critique sur les formes que je souhaitais inventer. Plus qu'à cette époque, j'ai le sentiment que c'est aujourd'hui que les choses adviennent pour la toute première fois, à chaque nouveau pas, à chaque nouvelle idée, toutes les fois que je mets en jeu une potentialité, ou que j'affirme un geste.

Rien n'a jamais cessé de commencer, me dit souvent un très cher ami...

Née en 1983, Léa Bismuth est auteure, critique d'art et commissaire d'exposition. Collaboratrice régulière d'*artpress*, elle a publié des textes dans de nombreux catalogues. Sa pratique de commissaire mêle littérature et art contemporain.

www.bruissements.net

ART PARIS

Grand Palais

www.artparis.com

04

07

Avril

2019

Une scène française d'un autre genre

Étoiles du Sud :

Bogota, Buenos Aires, Lima, Mexico

LE SALON DU DESSIN CONTEMPORAIN

DRAWING NOW ART FAIR / PARIS

EDITION 13

71
GALERIES
INTERNATIONALES
300 ARTISTES

Adrián Ibáñez Galeria, Tabio Cundinamarca • Galerie Alain Gutharc, Paris • Galerie Albrecht, Berlin • Archiraar Gallery, Bruxelles • Galerie Anne Barrault, Paris • bechter kastowsky galerie, Vienne • Betts Project, Londres • Galerie Bernard Jordan, Paris • Galerie Berthet-Aittouarès, Paris • christian berst art brut, Paris • Josée Bienvenu Gallery, New-York • Galerie Jean Broly, Paris • Galerie C, Neuchâtel • Ceysson & Bénétière, Paris • The Cob Gallery, Londres • Galerie Heike Curtze, Vienne • Galerie Duboys, Paris • Galerie DYS, Bruxelles • Galerie La Ferronnerie / Brigitte Négrier, Paris • The Flat - Massimo Carasi, Milan • Galerie Jean Fournier, Paris • Galerie 1214, Berlin • Galerie 8+4, Paris • Galerie Isabelle Gounod, Paris • Galerie Karsten Greve, Paris • Galerie Gugging - Nina Katschnig, Maria Gugging • Patrick Heide Contemporary Art, Londres • Hopstreet Gallery, Bruxelles • Huberty & Breyne Gallery, Bruxelles • In Situ - Fabienne Leclerc, Paris • Galerie Iragui, Moscou • Irène Laub Gallery, Bruxelles • Galerie Catherine Issert, Saint Paul de Vence • Janknegt Gallery, Laren • Jennifer Lauren Gallery, Manchester • Galerie Werner Klein, Cologne • Kisterem, Budapest • Kristof De Clercq gallery, Gand • Galerie Martin Kudlek, Cologne • Galerie La Forest Divonne, Paris • Galerie Lelong & Co., Paris • Loevenbruck, Paris • Galerie Réjane Louin, Locquirec • Galerie Maïa Muller, Paris • Galerie Martel, Paris • Galerie Martin Mertens, Berlin • Galerie Maubert, Paris • Maurits van de Laar, La Haye • Modulab, Metz • Nosbaum Reding, Luxembourg • Galerie Oniris - Florent Paumelle, Rennes • Galerie Alberta Pane, Paris • Galerie Papillon, Paris • Galerie Paris-Beijing, Paris • PDX Contemporary Art, Portland • Pola Magnetyczne, Varsovie • Provost-Hacker, Lille • Galerie Catherine Putman, Paris • RCM Galerie, Paris • Reiter, Berlin • RocioSantaCruz, Barcelone • Galerie Sator, Paris • Semiose, Paris • Galeria Silvestre, Madrid • Caroline Smulders avec Thaddaeus Ropac, Paris • Galerie Sturm & Schober, Vienne • Galerie Suzanne Tarasieve, Paris • Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, Paris • VNH Gallery, Paris • Galerie Eva Vautier, Nice • Galerie Xippas, Paris

DU JEUDI 28 AU DIMANCHE 31 MARS 2019

LE CARREAU DU TEMPLE

4 rue Eugène Spuller, 75003 Paris

Billets et informations pratiques sur :

[www • drawingnowartfair • com](http://www.drawingnowartfair.com)

